

Nicolas Béland
Éric Forgues
Maurice Beaudin

*Évolution du salaire moyen des
hommes de langue maternelle
française ou anglaise au Québec
et au Nouveau-Brunswick,
1970-2000*

Suivi de la situation linguistique

ÉTUDE 13

Québec 

**ÉVOLUTION DU SALAIRE MOYEN DES HOMMES DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE OU ANGLAISE
AU QUÉBEC ET AU NOUVEAU-BRUNSWICK, 1970-2000**

Nicolas Béland

Direction de la recherche
Office québécois de la langue française

Éric Forgues

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques
Université de Moncton

Maurice Beaudin

Université de Moncton

Les études faisant partie de la collection « Suivi de la situation linguistique » sont préparées à la demande de l'Office québécois de la langue française qui en assure la publication.

Conception et réalisation de la couverture : Michel Allard Avel

Mise en page : Jacques Frenette

Révision linguistique : Lise Harou

Responsable de l'édition : Lise Harou

Dépôt légal : 2008

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

© Gouvernement du Québec

ISBN 978-2-550-52386-4

Préface

Le 12 juin 2002, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la Loi modifiant la Charte de la langue française (Projet de loi n° 104, 2002, c. 28). L'article 160 de la Charte précise désormais que l'Office québécois de la langue française « surveille l'évolution de la situation de la langue française au Québec » et qu'il doit présenter à la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, au moins tous les cinq ans, un rapport ayant trait, notamment, « à l'usage et au statut de la langue française ainsi qu'aux comportements et attitudes des différents groupes linguistiques ».

Afin de s'acquitter de ce mandat particulier, l'Office doit établir « les programmes de recherche nécessaires à l'application de la présente loi. Il peut effectuer ou faire effectuer les études prévues par ces programmes » (L.Q. 2002, c. 28, a. 26).

Dans cette perspective, l'Office a inscrit à son programme de recherche la réalisation d'une recherche sur l'évolution, depuis 1970, des écarts de revenus salariaux entre les hommes de langue maternelle française et ceux de langue maternelle anglaise. Puisque, en 1970, la présence et le comportement des femmes sur le marché du travail ne peuvent se comparer à ce qu'ils sont devenus trois décennies plus tard, l'analyse n'a porté que sur les salaires des hommes.

Cette étude a été réalisée par Nicolas Béland, agent de recherche à l'Office québécois de la langue française, Éric Forgues, directeur adjoint et chercheur à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques de l'Université de Moncton, et Maurice Beaudin, professeur d'économie au campus de Shippagan de l'Université de Moncton.

Le contenu de la présente étude a été validé par deux experts en économie et a été soumis au Comité de suivi de la situation linguistique.

Les analyses ici présentées permettent à l'Office de compléter l'information nécessaire à la production de son rapport quinquennal sur la situation linguistique du Québec.

On se doit enfin de rappeler que les auteurs qui sont publiés dans la présente collection bénéficient de la liberté scientifique habituellement accordée aux chercheurs dans leurs analyses et dans les conclusions qu'ils tirent de leurs recherches.

Jacques Maurais
Coordonnateur de la recherche et de l'évaluation

Table des matières

Préface	3
Introduction	7
Les données utilisées.....	8
La population étudiée.....	9
a) Les critères de sélection	9
b) La justification des critères retenus.....	12
Notre démarche d'analyse.....	16
Les résultats.....	18
a) La situation au Nouveau-Brunswick de 1970 à 2000	25
b) La situation au Québec de 1970 à 2000.....	27
Conclusion.....	30
Bibliographie	33
Annexes	35

Introduction

L'objectif de la présente recherche est d'étudier l'évolution des inégalités de revenus entre les francophones et les anglophones au Québec et au Nouveau-Brunswick de 1970 à 2000. Les revenus ici considérés sont les salaires.

Le salaire n'est pas un fait social parmi tant d'autres. Il est la principale source de revenu de la vaste majorité de la population québécoise et néo-brunswickoise.

Il faut préciser que nous mesurerons dans la présente étude les écarts nets entre le salaire moyen des francophones et des anglophones. Dans les publications spécialisées, on entend par *écarts nets de revenu* la différence entre les salaires moyens de deux groupes demeurant après le contrôle de l'influence pertinente dans la détermination du salaire moyen que sont l'expérience de travail, la scolarité, le nombre de semaines travaillées par année et dans une moindre mesure et pour les hommes seulement, l'état matrimonial. Au Québec et au Nouveau-Brunswick, la différence demeurant après ces contrôles statistiques est attribuée en général à la langue maternelle française ou anglaise et au bilinguisme, notamment lorsque la population visée appartient aux deux groupes linguistiques majoritaires et fondateurs et seulement si ces contrôles sont effectués. Toutefois, il convient d'être très prudent à cet égard, car bien des phénomènes omis dans les modèles explicatifs de la détermination du salaire peuvent expliquer les écarts de revenu entre les unilingues et les bilingues, tant pour les francophones que pour les anglophones.

Il importe de justifier la stratégie restrictive que nous avons suivie pour obtenir une mesure dénuée autant que possible d'ambiguïtés des inégalités salariales entre francophones et anglophones au Québec et au Nouveau-Brunswick. Car il faut surmonter l'obstacle posé par le lien entre les problèmes d'insertion dans le marché du travail au Québec et au Nouveau-Brunswick et l'appartenance linguistique francophone ou anglophone en reconstituant aussi précisément que possible et en étudiant d'un recensement à l'autre de 1970 à 2000 la population identifiée par les économistes et les sociologues au cours des années 1940, 1950 et 1960 comme étant la population type pour l'étude des inégalités de revenu de travail ou de traitements entre les francophones et les anglophones au Canada. Cette population était notamment constituée par les francophones d'origine canadienne-française et les anglophones d'origine canadienne-anglaise travaillant dans les secteurs secondaires et tertiaires et participant à temps plein et toute l'année au marché du travail (Shapiro et Stelcner, 1997; Raynauld *et autres*, 1966; Hugues, 1943). En excluant de la présente analyse la fraction non négligeable et socialement diversifiée ne répondant pas entièrement de nos jours, même de la plus petite façon, au modèle masculin traditionnel de participation au marché du travail de la société industrielle de l'après-guerre, nous espérons cerner et identifier dans les données de cinq recensements tenus entre 1970 et 2000 la seule population susceptible de présenter, en fin de période d'analyse, des caractéristiques ethnolinguistiques et économiques aussi similaires que possible à celles observées au début de cette période. Cette stratégie garantit, à notre avis, la clarté et la robustesse des résultats de notre étude.

Terminons en soulignant que cette analyse n'est pas une étude longitudinale. Avec les données des recensements de 1971, 1981, 1991, 1996 et 2001, nous cernerons à cinq points d'observation répartis entre 1970 et 2000 les recensés dont les caractéristiques correspondent à la population que nous étudions. Ce ne sont pas nécessairement les mêmes individus à chaque point.

Les données utilisées

Toutes nos données, sauf mention contraire, proviennent des fichiers publics de micro-données des recensements canadiens de 1971, 1981, 1991, 1996 et 2001. Ces derniers ne concernent pas toutes les données du recensement ni tous les recensés. Ils nous offrent plutôt un échantillon d'environ 2 à 3 %¹ des recensés, construit par Statistique Canada pour représenter fidèlement la population dont il est tiré, province par province. Deux ensembles de données contenues dans ces fichiers publics de micro-données censitaires sont centraux pour notre étude.

Le premier concerne la variable indépendante de cette étude, les revenus. Statistique Canada recueille des informations sur les revenus des personnes durant l'année civile qui précède le recensement : par exemple, les revenus de toute l'année 2000 pour le recensement tenu le 15 mai 2001. De cet ensemble de revenus possibles (prestations de divers programmes de sécurité sociale, revenus de retraite, gains de capital, etc.), nous n'avons retenu que les revenus de travail. De l'ensemble des revenus de travail (revenus d'entreprises incorporées, honoraires professionnels, etc.), nous n'avons retenu que les revenus salariaux bruts, les commissions, les pourboires et les traitements comme l'usage d'une voiture, avant impôts. Le revenu d'emploi après impôts est influencé par des caractéristiques (état matrimonial, nombre d'enfants) et des comportements du contribuable (participation à un régime de retraite de l'employeur, souscription à des régimes d'épargne études, frais médicaux, etc.) n'ayant rien à voir avec la valeur qu'assigne le marché du travail à sa scolarisation et à son expérience (Béland, 2003).

Le deuxième ensemble de données concerne les connaissances linguistiques des recensés. Elles sont obtenues par deux questions. La première porte sur la langue dite « maternelle » des sujets. En 2001, elle était définie dans le questionnaire du recensement comme « celle apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé » (question 16 dans le formulaire complet de 2001). Il s'agit d'une question ouverte qui peut recevoir et reçoit de fait une variété de réponses. Le libellé exact de la question sur la langue maternelle a parfois changé d'un recensement à l'autre au fil du vingtième siècle, mais son objet est toutefois demeuré suffisamment similaire pour qu'il n'y ait jamais eu à ce jour de bris de comparabilité de ces données. L'autre question vise la connaissance des langues officielles du Canada (le français et l'anglais). On demande aux sujets si, oui ou non, ils connaissent « assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation » (question 13 dans le formulaire complet du recensement de 2001). L'univers des réponses possibles est ici limité à quatre possibilités : le français seulement, l'anglais seulement, les deux et ni l'une ni l'autre. Les « bilingues » du recensement et de l'usage canadien commun, sont les personnes qui, indépendamment de la connaissance d'une autre langue que le français et l'anglais, disent parler ces deux dernières langues. Dans ces conditions, une personne dont la langue maternelle est, par exemple, le grec, l'italien ou le portugais, et qui, du français ou de l'anglais, déclare ne connaître que le français devient un unilingue francophone. Ici encore, Statistique Canada procède par auto-déclaration. Le seul critère fourni aux recensés est celui inscrit dans le libellé de la question depuis 1970 : « soutenir une conversation ». Il faut aussi garder en tête que le bilinguisme visé par cette question est un bilinguisme que l'on pourrait appeler « oral actif ». Or, il y en a d'autres. Une personne peut lire une langue seconde sans pouvoir la parler. La parler sans pouvoir l'écrire, et ainsi de suite. Ces autres types de bilinguisme pourraient jouer un rôle aussi important que le bilinguisme oral actif dans la détermination de la rémunération. Or, les données censitaires ne révèlent absolument rien sur la qualité et la fréquence de ces autres types de bilinguisme dans la population canadienne (Béland, 2003).

¹ Le pourcentage exact varie d'un recensement à l'autre.

La population étudiée

Les francophones et les anglophones d'origine canadienne-française ou d'origine canadienne-anglaise pleinement intégrés sur les segments secondaires et tertiaires du marché du travail forment la population-type pour l'étude des écarts nets de salaires entre ces deux groupes linguistiques au Canada, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Par *Canadien-Français* et *Canadien-Anglais*, on entend ici le sens qu'avaient ces mots à l'époque où ils étaient utilisés pour désigner les membres des deux groupes majoritaires et fondateurs du Canada.

a) Les critères de sélection

Pour cerner l'identité francophone ou anglophone des recensés de 1971, 1981, 1991, 1996 et 2001, nous utilisons les informations sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison contenues dans les fichiers publics de micro-données censitaires. Définir l'identité francophone ou anglophone à partir de la langue maternelle et de la langue parlée à la maison présente un avantage pour la comparaison des résultats de notre analyse avec ceux d'autres auteurs, car on la situe plus clairement ainsi dans la filiation des tout premiers travaux sur le sort respectif des francophones et des anglophones.

Pour identifier les travailleurs masculins réguliers, stables et non saisonniers, nous utilisons strictement *tous* les renseignements contenus dans les fichiers publics de micro-données censitaires sur le revenu d'emploi ou de travail autonome, le statut et l'activité sur le marché du travail. La seule information censitaire que nous n'avons pas employée dans la présente analyse est celle portant sur la réception de prestations d'assurance-chômage ou d'assurance-emploi par les recensés. Cette donnée est fortement corrélée au nombre de semaines travaillées par année.

En résumé, notre population visée est constituée de

- résidents du Québec (RMR de Montréal incluse) ou du Nouveau-Brunswick;
- nés au Canada;
- âgés de 25 à 54 ans;
- de langue maternelle française ou anglaise;
- parlant en français ou en anglais ou en français et en anglais à la maison;
- ayant travaillé au moins une semaine durant l'année civile précédant le recensement;
- ayant travaillé surtout des semaines à temps plein durant cette année de référence;
- gagnant plus que le salaire minimum en vigueur durant cette année de référence;
- salariés et sans revenu de travail autonome durant cette année de référence;
- travaillant principalement contre un salaire durant la semaine précédant le recensement;
- en emploi durant cette semaine de référence;
- travaillant plus de 30 heures durant cette semaine de référence;
- n'ayant pas fréquenté de maison d'enseignement, même à temps partiel, durant l'année scolaire précédant le recensement;
- ayant fréquenté l'école au moins jusqu'en troisième secondaire;
- travaillant dans les secteurs d'activités secondaire ou tertiaire.

Tant en 1971 qu'en 2001, notre population représente partout une minorité « qualifiée ». Et comme le poids de notre population a crû partout d'au moins 50 % en trente ans, force est de conclure que notre analyse porte sur un segment de plus en plus important, quoique encore minoritaire, de la main-d'œuvre. Ce constat est à souligner, car les bouleversements survenus depuis 1980 ont favorisé la diffusion de l'instabilité et de la précarité sur le marché du travail.

Notre stratégie, en définitive, vise à cerner dans chaque province des travailleurs masculins en mi-carrière travaillant à temps plein et participant toute l'année au marché du travail.

Notre population québécoise de 2001, par exemple, est constituée de salariés qui avaient en moyenne 40,2 ans et dont la vaste majorité faisait partie d'un groupe d'âge allant de 32,3 ans à 48,1 ans. Ces salariés avaient travaillé en moyenne 49 semaines durant l'année 2000 et gagné en moyenne un salaire annuel de 45 324 \$, soit 10 691 \$ de plus que la moyenne des gains de travail de tous les hommes québécois en 2000. Durant la semaine précédant le jour du recensement de 2001, ils avaient travaillé de 35 à 51 heures par semaine, la moyenne se situant à 43 heures (voir le tableau 2). Les caractéristiques de nos populations montréalaise et néo-brunswickoise de 2001 sont similaires à celles de notre population québécoise de 2001 (voir les tableaux 2, 3 et 4).

Pour ces travailleurs, les données sur le salaire annuel ont probablement leur plein sens économique. Elles indiquent le prix en vigueur de l'ensemble des heures travaillées par année sur le marché du travail et non le coût des problèmes d'insertion ou l'effet des saisons sur le salaire.

Pourquoi ne retenir que les hommes? De la fin de la Deuxième Guerre mondiale à la fin des années 1970, la présence et le comportement des femmes sur le marché du travail étaient sans commune mesure avec ce que ces phénomènes sont maintenant. Cela est la raison expliquant l'exclusion des femmes de la présente étude portant sur la période 1970-2000. Une analyse du lien existant chez la main-d'œuvre féminine entre le revenu de travail, l'appartenance linguistique et le bilinguisme français-anglais pour la période 1980 à 2000 devrait toutefois être faite et entreprise. D'autant plus que la recherche sur les écarts salariaux entre les hommes et les femmes offre depuis peu des résultats probants².

Le nombre de travailleurs répondant à nos critères de sélection sur chacun des marchés que nous analysons (le Québec en entier, la RMR de Montréal et le Nouveau-Brunswick) est assez élevé de 1970 à 2000 pour faire des inférences sur l'effet de l'origine linguistique et du bilinguisme sur le salaire moyen. Le Nouveau-Brunswick en 1970 est la seule et unique exception à ce constat.

Il y a en effet un seul francophone unilingue répondant au Nouveau-Brunswick à tous les critères de sélection de notre population à l'étude dans le fichier public de micro-données du recensement de 1971 (voir le tableau 7). Ce nombre ne remet pas en question la représentativité des données du recensement, car il est le reflet d'une réalité quelque peu brutale. Il n'y avait presque pas de francophones unilingues répondant à tous nos critères de sélection dans le Nouveau-Brunswick d'alors. Il est évidemment impossible de faire une estimation des écarts nets de revenu entre nos deux groupes selon le bilinguisme avec un échantillon comptant un seul francophone unilingue.

² Voir Morgan A. L. et M.M. Arthur (2005). « Methodological considerations in estimating the gender pay gap for employed professionals », *Sociological Methods and Research*, vol. 33, n° 3, p. 383-403.

Pour donner néanmoins au lecteur une image exploratoire et indicative de ces écarts en 1970 au Nouveau-Brunswick, nous avons fait abstraction de certains changements fondamentaux s'étant produits durant la période 1970-2000. C'est ainsi que les personnes ayant moins de neuf années de scolarité et les travailleurs de la construction font partie de notre population néo-brunswickoise pour l'année 1970. De plus, afin de contrôler le lien particulièrement fort en 1970 entre l'appartenance linguistique et le nombre de semaines travaillées par année, les Néo-Brunswickois ayant travaillé moins de quarante semaines en 1970 sont exclus de notre population. La liste complète des critères utilisés pour sélectionner un échantillon de 482 personnes comptant 19 francophones unilingues, 116 francophones bilingues, 325 anglophones unilingues et 22 anglophones bilingues figure au tableau 7 de l'annexe 4*. Les résultats complets de l'estimation de notre modèle explicatif du revenu pour 1970 avec cette population sont dans le tableau 6 de la même annexe.

Tableau 1 : Poids de la population de salariés francophones et anglophones masculins âgés de 25 à 54 ans visée par cette étude dans la population masculine de 15 à 64 ans gagnant un revenu de travail : Québec, RMR de Montréal et Nouveau-Brunswick, 1971 et 2001

% (N échantillonnel)	1971	2001
Québec	23 % (N = 2 866/14 248)	38 % (N = 18 270/47 576)
RMR de Montréal	25 % (N = 1 614/6 387)	39 % (N = 7 953/20 174)
Nouveau-Brunswick	19 % (N = 295/1 557)	35 % (N = 1 862/5 277)

*Le secteur primaire et la construction sont exclus du numérateur et inclus dans le dénominateur. Les travailleurs autonomes sont inclus au dénominateur, même si leur revenu est négatif. La population couverte par cette étude a au moins 9 ans de scolarité. Voir le texte.

Sources des données : fichiers publics de micro-données censitaires, Statistique Canada.

Tableau 2 : Caractéristiques de la population visée par cette étude : Québec, 2001

N = 18 270	Moyenne	Écart-type
Âge en 2001	40,2	7,9
Heures travaillées durant la semaine précédant le recensement de 2001	43,0	8,0
Nombre de semaines travaillées en 2000	49,0	7,0
Salaire annuel en 2000	45 324 \$	25 128 \$
*Revenu de travail de tous les hommes actifs de la province en 2000	34 705 \$	

Source des données : fichiers publics de micro-données du recensement de 2001, Statistique Canada

*Profils des communautés, site internet de Statistique Canada : http://www.statcanstart_f.html

* Les annexes ne sont disponibles que dans Internet à l'adresse suivante : http://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes/etude_13.pdf

Tableau 3 : Caractéristiques de la population visée par cette étude*RMR de Montréal, 2001*

N = 7953	Moyenne	Écart-type
Âge en 2001	39,9	7,9
Heures travaillées durant la semaine précédant le recensement de 2001	43,0	8,0
Nombre de semaines travaillées en 2000	50,0	7,0
Salaire annuel en 2000	49 173 \$	28 437 \$
<i>*Revenu de travail de tous les hommes actifs de la province en 2000</i>	37 625 \$	

Source des données : fichiers publics de micro-données du recensement de 2001, Statistique Canada.*Profils des communautés, site internet de Statistique Canada : http://www.statcanstart_f.html**Tableau 4 : Caractéristiques de la population visée par cette étude***Nouveau-Brunswick, 2001*

N = 1862	Moyenne	Écart-type
Âge en 2001	39,7	8,2
Heures travaillées durant la semaine précédant le recensement de 2001	45,0	9,0
Nombre de semaines travaillées en 2000	49,0	8,0
Salaire annuel en 2000	40 703 \$	20 952 \$
<i>*Revenu de travail de tous les hommes actifs de la province en 2000</i>	30 298 \$	

Source des données : fichiers publics de micro-données du recensement de 2001, Statistique Canada.*Profils des communautés, site internet de Statistique Canada : http://www.statcanstart_f.html**b) La justification des critères retenus**

Cas par cas, l'explication de l'usage de chacun de nos critères de sélection est présentée ici.

Dans bien des études sur les inégalités de revenu entre les francophones et les anglophones au Canada, les recensés sont sélectionnés à partir de leur statut et de leur activité sur le marché du travail durant l'année civile précédant le recensement (1970 pour le recensement de 1971, par exemple). Cette année de référence est celle durant laquelle les revenus déclarés sont gagnés. Ce processus de sélection convient peut-être pour les analyses de la situation dans des milieux urbains économiquement florissants où les hommes travaillent à temps plein toute l'année. Il ne permet pas toutefois à notre analyse de tenir compte de certaines des réalités du Nouveau-Brunswick et du Québec des années 1970, provinces où le taux de chômage urbain fut plus élevé au cours de la période couverte par la présente étude que dans les villes de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, les trois provinces les plus à l'aise du Canada. Or, le chômage de longue durée et

l'inactivité ne frappaient pas également les francophones et les anglophones dans le Canada de l'après-guerre (Raynauld et autres, 1966, vol. 1). On peut, en conséquence, avancer que ce facteur explique au moins une partie de la variance du revenu annuel selon l'identité linguistique dans le Québec et le Nouveau-Brunswick urbains de 1970.

Par ailleurs, ce processus de sélection ne tient pas compte de certaines des réalités du Nouveau-Brunswick. Dans cette province maritime, le rythme des saisons dicte encore de nos jours la participation au marché du travail de bien des travailleurs des secteurs secondaires et tertiaires en régions éloignées ou rurales. Or, lorsque le marché du travail néo-brunswickois dans son ensemble est l'unité d'analyse, le poids de la saisonnalité de l'emploi sur les segments francophones et anglophones du marché du travail provincial n'est pas le même, car un clivage géolinguistique marqué se superpose au Nouveau-Brunswick au clivage socio-économique traditionnel entre les francophones et les anglophones. La grande majorité des anglophones de cette province habitent le Sud, une région à l'économie plus diversifiée et plus riche où ils forment la majorité; quant au Nord, relativement défavorisé, et plus dépendant des activités saisonnières, il est majoritairement francophone. Le salaire annuel des francophones dépend probablement donc bien plus que le salaire annuel des anglophones du chômage saisonnier au Nouveau-Brunswick.

Pour maîtriser l'effet de l'inactivité et du chômage saisonnier sur nos estimations du rendement du bilinguisme selon l'identité linguistique, nous avons filtré les recensés en fonction de leurs caractéristiques durant l'année de référence du recensement et durant la semaine de référence du recensement. Comme, au Canada, les recensements se tiennent à la mi-mai ou au début de juin, la semaine de référence se situe avant le début de bien des activités saisonnières en régions éloignées ou rurales. Elle se situe également cinq mois environ après le début de l'hiver précédent, période correspondant à la fin de l'année de référence. Cette année est l'autre période de référence utilisée dans les questions portant sur l'emploi du temps. Nous avons en conséquence fait l'hypothèse que le fait de ne pas tenir compte des recensés n'occupant pas un emploi à temps plein durant la semaine de référence et n'ayant pas travaillé à temps plein durant l'année de référence excluait de notre population bien des travailleurs dont le revenu annuel d'emploi est significativement réduit par le chômage saisonnier ou l'inactivité en régions rurales ou éloignées du Nouveau-Brunswick.

Nous avons également fait l'hypothèse que cette stratégie de sélection basée sur l'emploi du temps à deux points différents de l'année éliminerait bien des chômeurs ou des inactifs dans les centres urbains. L'exclusion des chômeurs et des inactifs durant la semaine de référence réduit la taille de notre population potentielle de 1971 tant dans les régions éloignées et rurales que dans les centres urbains du Québec et du Nouveau-Brunswick. Ce critère retranche respectivement 10 %, 9 % et 5 % de notre population potentielle de 1971 au Québec, à Montréal et au Nouveau-Brunswick. Personne n'est toutefois retiré nulle part de notre population potentielle de 2001 par l'application de ce critère. Comme la taille de notre population potentielle est calculée ici après l'application à tous les recensés de l'ensemble des autres critères de sélection de notre population visée que le chômage ou l'inactivité durant la semaine de référence, on peut avancer que les bouleversements du marché du travail survenus entre 1970 et 2000 expliquent pourquoi il n'y a pas de chômeurs et d'inactifs dans notre population potentielle de 2001 et qu'il y en a dans notre population de 1971.

L'exclusion des gens n'ayant pas travaillé à temps plein durant la semaine de référence réduit partout notre population potentielle de 2001 de près de 5 % et celle de 1971 d'une décimale. Précisons que Statistique Canada définit une semaine de 30 heures ou plus comme étant un emploi à temps plein.

Nous avons enfin exclu de la population à l'étude les travailleurs ayant le moins de chance d'avoir terminé le cours secondaire ou d'être en train de le terminer. Ces personnes sont, à notre avis, celles qui ont moins de neuf ans de scolarité. Elles ont vraisemblablement abandonné leurs études secondaires avant le début de la première année du secondaire à partir de laquelle un écolier peut sortir du système d'enseignement avec un diplôme. La raison qui explique cette exclusion est la suivante. La rémunération des jeunes travailleurs les moins scolarisés a lentement et constamment baissé depuis les années 1960 par rapport à celles des jeunes diplômés des écoles techniques et des universités (Beaudry, 2005, p. 3). Or, les travailleurs anglophones unilingues sont habituellement moins scolarisés que leurs homologues anglophones bilingues au Canada et plus particulièrement à l'extérieur du Québec; en effet, hors Québec, le bilinguisme anglophone est souvent une caractéristique de *gentlemen* scolarisés détenant des emplois dans l'élite managériale et professionnelle (Guindon, 1988). En conséquence, un contrôle du lien entre la scolarisation et le bilinguisme s'impose pour obtenir des mesures de la valeur de la connaissance du français pour les anglophones le moins possible teintées par la hausse du rendement de la scolarisation pour les jeunes au cours des dernières décennies.

Dans l'annexe 1*, le lecteur trouvera toutes les données sur l'effet de chacun de nos critères de sélection de la population visée sur la taille de nos populations potentielles de 1971 et de 2001.

Des exclusions supplémentaires ont été effectuées pour tenir compte de phénomènes touchant surtout les jeunes. Ces phénomènes autrefois rares – le travail autonome, le travail atypique, l'alternance entre les études et le travail – sont aujourd'hui plus fréquents. La fréquence contemporaine de ces phénomènes et leur prévalence différente sur les segments francophones et anglophones de nos marchés nous ont fait retenir une série de 7 critères additionnels de sélection.

Le premier de ces critères additionnels est celui de l'âge: seuls sont retenus les 25 à 54 ans. La non-rétention des moins de 25 ans soustrait à l'analyse une bonne partie de ceux qui ont eu, à partir du premier choc pétrolier en 1973, à subir des perturbations du marché du travail qui existaient beaucoup moins dans les années 1960 et 1970. Ceci importe pour notre étude, car à cause des écarts persistants dans les taux de fréquentation scolaire selon la langue maternelle (voir Albouy, 2006), ils sont probablement plus nombreux du côté francophone que du côté anglophone de 1970 à 2000. Par ailleurs, l'élimination des hommes de plus de 55 ans réduit l'effet du vieillissement de la main-d'œuvre sur la participation au marché du travail, effet qui variait autrefois selon l'identité linguistique.

L'âge s'avère un de nos critères les plus restrictifs. Pour l'année 1971, la taille de notre population potentielle est réduite d'un tiers tant au Québec qu'à Montréal et au Nouveau-Brunswick par le fait de ne retenir que les hommes de 25 à 54 ans, et pour 2001, ce pourcentage se situe à environ 16%. La chute importante de la natalité explique probablement, en partie du moins, la baisse importante de l'effet de ce critère.

Le deuxième de nos critères additionnels est celui du revenu de travail. Ne sont retenus que les travailleurs ayant gagné un salaire hebdomadaire moyen égal ou supérieur au produit de trente heures de travail et du salaire minimum légal en vigueur le 1^{er} juillet de l'année civile précédant le recensement.

Nos troisième et quatrième critères supplémentaires éliminent des bruits résiduels dans l'équation. Ne sont retenus que les salariés. Cela par le biais de l'exclusion des personnes qui avaient, seulement ou en conjonction avec un salaire, gagné des revenus de travail autonome durant l'année de référence, ainsi que par l'exclusion

* Voir dans Internet à l'adresse suivante: http://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes/etude_13.pdf

de celles qui travaillaient principalement à leur compte durant la semaine de référence. Le but poursuivi ici est d'éliminer le biais que pourraient induire les travailleurs autonomes. Le traitement du revenu d'un travail autonome pose en effet une série de problèmes particuliers, car Statistique Canada demande aux travailleurs autonomes de déclarer leurs revenus nets, après déductions fiscales. Or, la situation fiscale de chaque travailleur autonome varie en fonction d'idiosyncrasies n'ayant rien à voir avec la rémunération de ses habiletés, dont le report fiscal de pertes d'exploitation des années précédentes sur ses profits de l'année en cours. La soustraction des travailleurs autonomes retranche de 3 à 5 % des effectifs de notre population potentielle sur les trois marchés analysés ici.

Sont également exclues de notre population les personnes qui, passé 24 ans, étudiaient ou avaient étudié à temps plein ou à temps partiel durant l'année scolaire en cours à la date du recensement. Le revenu d'emploi et la participation au marché du travail de plusieurs de ces personnes sont liés à des facteurs suffisamment différents de ceux des travailleurs masculins dits « normaux » pour procéder ainsi. En 1971, l'application de ce critère soustrait respectivement 11 %, 11 % et 7 % de nos effectifs potentiels au Québec, à Montréal et au Nouveau-Brunswick. Les pourcentages correspondants pour 2001 se situent à 7 %, 7 % et à 4 %. Cette différence est curieuse, car elle va dans le sens contraire de ce que l'on sait sur l'augmentation de la fréquentation scolaire. En découvrir les causes éclairerait les particularités de notre population, mais cet objectif relativement coûteux en temps est secondaire par rapport au but de notre étude.

Enfin ont été exclus les travailleurs du secteur de la construction. Ajoutons tout de suite que leur présence ou leur absence dans la population visée par notre étude ne change pas fondamentalement la grandeur de nos mesures des écarts nets entre les revenus moyens des francophones et des anglophones. Toutefois, lorsqu'ils en font partie, l'écart net entre le revenu moyen des francophones unilingues et le revenu moyen des anglophones unilingues au Nouveau-Brunswick en 1991 et en 1995 devient statistiquement non significatif à un niveau de confiance de 5 %. Cela signifie probablement qu'une proportion non négligeable des francophones unilingues réussit à gagner aussi bien sa vie que les anglophones unilingues au Nouveau-Brunswick dans la construction, secteur habituellement bien rémunéré de nos jours, mais que la réalité est différente pour les francophones unilingues travaillant dans les autres secteurs d'activités secondaire et tertiaire³. Cependant, comme les tendances que nous observons ne changent pas lorsque les travailleurs de la construction sont inclus dans notre population à l'étude, nous avons choisi de les exclure afin de simplifier notre présentation. Prendre cette décision a été facilité par le fait que les écarts nets entre les revenus moyens des francophones unilingues et des anglophones unilingues néo-brunswickois sont presque significatifs à un niveau de confiance de 10 % quand les travailleurs de la construction font partie de notre échantillon. Ce niveau est celui à partir duquel plusieurs auteurs considèrent leurs résultats comme suffisamment significatifs pour les présenter (voir Pendakur et Pendakur, 2002, par exemple). Précisons qu'il y a un précédent important. Dans un article publié par la revue *Analyse de politique* en 1997 sur l'évolution des écarts de revenus de travail entre les hommes francophones et anglophones au Québec de 1971 à 1991, Shapiro et Stelcner excluent les travailleurs de la construction de leur population (voir les notes de leur tableau 1, à la page 119).

³ Il y a 86 travailleurs francophones unilingues avant le retranchement des travailleurs de la construction dans notre échantillon de 1991. Quinze d'entre eux étaient actifs dans le secteur de la construction, vingt-quatre d'entre eux travaillaient dans le secteur manufacturier et les quarante-sept autres occupaient un emploi dans le secteur tertiaire. L'exclusion des travailleurs de la construction réduit notre groupe de francophones unilingues à 71 individus. Rappelons ici qu'il y a 1817 individus dans notre échantillon néo-brunswickois de 1991 (voir le tableau 7 dans la section suivante).

Notre démarche d'analyse

La mesure d'un écart entre le salaire moyen des francophones bilingues et des anglophones bilingues ne permet pas d'aller très loin si on sait par ailleurs que les anglophones sont en moyenne plus scolarisés que les francophones et que la scolarité est un des déterminants majeurs du salaire. Des techniques simples nous permettent de voir si, à scolarité égale, francophones et anglophones bilingues ont ou n'ont toujours pas des salaires moyens identiques. La réalité est cependant beaucoup plus complexe. La scolarité et les attributs linguistiques sont loin d'être les seuls déterminants du salaire. Une technique d'analyse multivariée mise au point par Mincer (1993), il y a cinquante ans, dans le cadre de ses travaux sur la détermination du revenu de travail permet, elle, d'étendre le nombre des variables considérées et de faire entrer dans l'équation les autres variables pertinentes que sont l'expérience accumulée sur le marché du travail, le nombre de semaines travaillées, l'état matrimonial pour les hommes, et, d'importance centrale ici, l'identité linguistique francophone ou anglophone et le bilinguisme. Ces dernières variables ont été ajoutées à la liste usuelle des variables de l'équation de Mincer par des économistes montréalais qui ont ainsi donné à la tradition de recherche initiée par Mincer une touche particulière (Béland, 2003, p.11). Grâce à elle, on peut obtenir des mesures des écarts entre les revenus moyens de travail des francophones et des anglophones selon le bilinguisme, toutes autres choses étant égales par ailleurs.

Notre équation de Mincer s'inspire de celle utilisée par Vaillancourt (1988). Le lecteur le souhaitant trouvera dans l'annexe 2* la description de la forme fonctionnelle de notre équation. Les détails techniques complets sur la construction à partir des fichiers publics de micro-données censitaires des variables considérées dans notre équation sont contenus dans l'annexe 3*.

Le test de signification statistique de nos mesures du rendement du bilinguisme pour les francophones et pour les anglophones mérite quelques explications. Il faut employer les anglophones unilingues comme catégorie de référence pour affirmer avec certitude que l'écart entre le revenu moyen des anglophones unilingues et le revenu moyen des anglophones bilingues n'est pas statistiquement significatif, par exemple. Il en va de même pour juger de la signification de l'écart entre le salaire moyen des francophones unilingues et le salaire moyen des francophones bilingues. Ce sont les francophones unilingues qu'il faut alors utiliser comme base de référence pour trancher et non pas les anglophones unilingues. Nous avons donc pris tour à tour les anglophones unilingues et les francophones unilingues comme base de référence au Québec dans notre étude pour tester la signification statistique de nos mesures du rendement du bilinguisme. Précisons toutefois qu'au Nouveau-Brunswick, ce sont seulement les anglophones unilingues qui ont pu être utilisés comme catégorie de référence, et ce même pour tester la signification statistique de l'apport du bilinguisme au revenu des francophones. Dans cette province majoritairement anglophone, étant donné le faible nombre de francophones unilingues pleinement insérés dans le marché du travail, il est impossible de les utiliser comme catégorie de référence, car cela rendrait toutes nos estimations des écarts entre les revenus moyens de travail de nos groupes statistiquement non significatives. Nous avons donc utilisé la méthode dite de l'écart-type pour tester la signification statistique des mesures des écarts entre les revenus moyens des francophones unilingues et bilingues obtenus en utilisant les anglophones unilingues comme base de référence.

* Voir : http://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes/etude_13.pdf

Ce test rudimentaire mais couramment employé indique d'une façon crédible que le bilinguisme n'est pas rentable pour les francophones néo-brunswickois seulement si deux conditions sont remplies. Il faut d'abord que la somme de l'estimation de l'apport de l'unilinguisme francophone au revenu moyen de notre population et de l'écart-type de cette estimation donne un résultat au moins égal à l'estimation de l'apport du bilinguisme francophone. Il faut ensuite que la somme de l'estimation du bilinguisme francophone au revenu moyen de notre population et de l'écart-type de cette estimation soit au moins égale à l'estimation de l'apport de l'unilinguisme francophone. Précisons que nous sommes loin d'être les premiers à employer ce test statistique sommaire (voir Shapiro et Stelcner, 1997; Béland, 2003; Vaillancourt et Touchette 2001; Vaillancourt, 1988).

Notre démarche tient aussi compte de la division géolinguistique du marché du travail québécois et de son effet potentiel sur la mesure du rendement du bilinguisme pour les anglophones. Car les frontières des marchés du travail des anglophones unilingues et bilingues ne sont pas plantées au même endroit dans le Québec contemporain. Avec la disparition de l'ordre social d'autrefois, le nombre de travailleurs anglophones unilingues habitant à l'extérieur de la RMR de Montréal et répondant à tous les critères de sélection retenus ici a progressivement diminué au point de devenir nul à un moment donné entre 1991 et 1996. Sauf exception rarissime, il faut très bien connaître le français de nos jours pour obtenir un emploi de qualité hors de la région montréalaise au Québec. Or, pour des raisons n'ayant rien à voir avec les habiletés professionnelles et tout à voir avec les caractéristiques du marché du travail montréalais, les salaires sont un peu plus élevés dans la métropole que dans le reste du Québec (voir : <http://www.stat.gouv.qc.ca>). Compte tenu de l'absence actuelle d'anglophones unilingues en région au sein de notre population, ce phénomène biaise peut-être nos mesures du rendement du bilinguisme pour les Anglo-Québécois.

Pour déterminer si tel était vraiment le cas, nous avons procédé à une estimation avec et sans contrôles pour le lieu de résidence des recensés (voir tableaux 1 et 8 de l'annexe 4*). Il s'avère qu'à quelques décimales près, l'importance de l'écart entre le salaire moyen des anglophones unilingues et le salaire moyen des anglophones bilingues reste identique à chacun de nos points d'observation lorsque le contrôle pour le lieu de résidence est retiré de notre modèle. De 1980 à 2000, les préférences résidentielles des anglophones n'influencent donc pas nos mesures de l'apport du bilinguisme pour eux au Québec.

Toutefois, comme il y a des anglophones unilingues habitant à l'extérieur de la RMR de Montréal dans notre population de 1970, il n'en allait pas nécessairement ainsi au début de la période étudiée. Mais nous ne sommes pas en mesure de le déterminer, car il est strictement impossible de contrôler l'effet du lieu de résidence des recensés de 1971 sur leur salaire de 1970. Statistique Canada a construit deux échantillons distincts et séparés pour le Québec avec les données censitaires de 1971. Le premier représente la population montréalaise et le second représente la population du Québec en entier. Or, aucune information sur le lieu de résidence des recensés n'est incluse dans ce dernier échantillon.

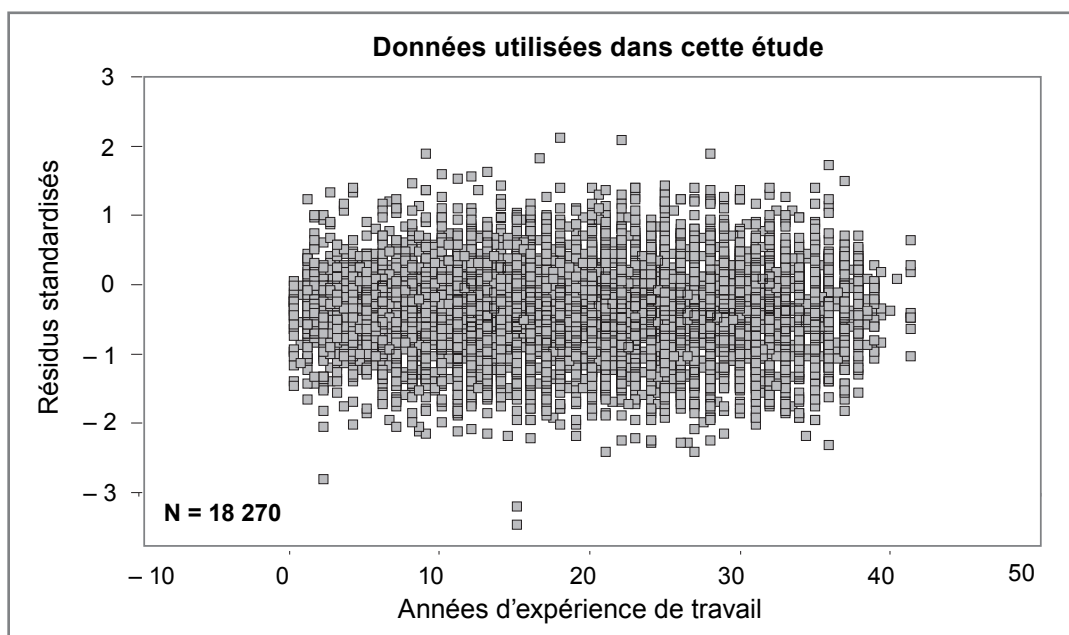
* Voir : http://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes/etude_13.pdf

Les résultats

Notre stratégie de recherche a, selon nous, livré des résultats pouvant raisonnablement être attribués à l'identité linguistique et au bilinguisme. Le lecteur curieux de vérifier la robustesse de nos résultats trouvera toutes les précisions requises dans l'annexe 4* ainsi que dans les graphiques 1, 2 et 3.

Notre modèle explique, selon les années, de 31 à 41 % de la variance du salaire annuel des travailleurs de notre population au Nouveau-Brunswick et de 34 à 47 % au Québec et dans la RMR de Montréal. Ce qui est à l'intérieur de l'intervalle habituel du pouvoir explicatif de la variance de ce type de modèles (voir Vaillancourt, 1988). Dans les graphiques 1, 2 et 3, on peut voir par ailleurs que peu de nos estimations standardisées par rapport à zéro des termes d'erreurs stochastiques pour l'an 2000 se situent hors de la marge 1 et -1, comme le requièrent les postulats de base de la modélisation linéaire (voir Johnston, 1984, p. 169). Les nuages de nos erreurs standardisées pour 1970, 1980, 1990 et 1995 (non montrés ici) ont tous des formes similaires à celle de nos nuages pour 2000. La dispersion du salaire annuel n'augmente pas et ne diminue pas avec l'augmentation du nombre d'années d'expérience dans aucun de nos échantillons. Nos estimations sont donc statistiquement valables.

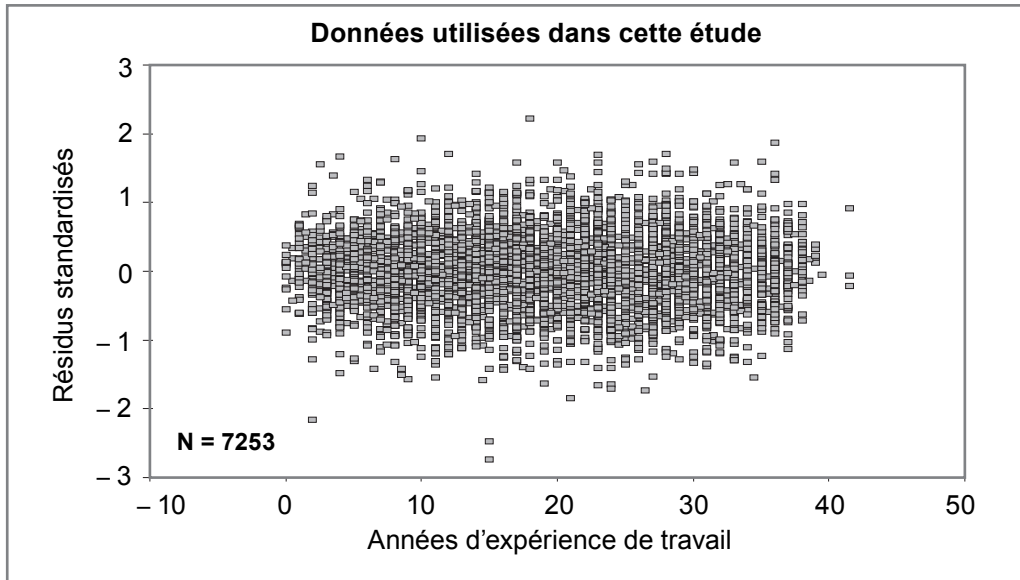
Graphique 1 : Distribution des résidus standardisés par les années d'expérience de travail, Québec, Résultats pour 2000



Source des données : Fichiers publics de micro-données censitaires, recensement de 2001

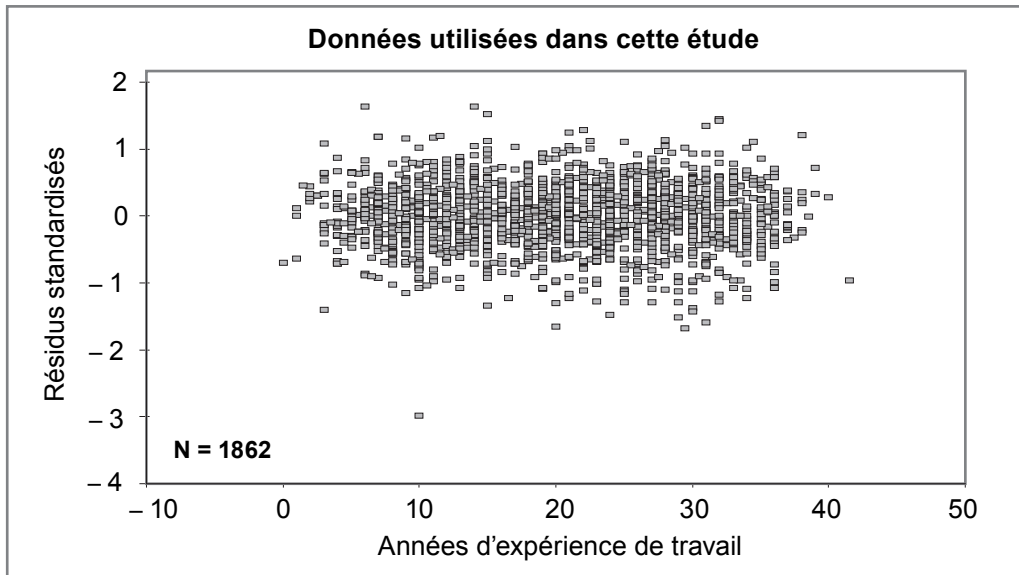
* Voir : http://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes/etude_13.pdf

Graphique 2 : Distribution des résidus standardisés par les années d'expérience de travail, RMR de Montréal, Résultats pour 2000



Source des données : Fichiers publics de micro-données censitaires, recensement de 2001

Graphique 3 : Distribution des résidus standardisés par les années d'expérience de travail, Nouveau-Brunswick, Résultats pour 2000



Source des données : Fichiers publics de micro-données censitaires, recensement de 2001

Le nombre de travailleurs retenus par nos critères de sélection est présenté selon leur lieu de résidence, leur origine et le bilinguisme dans les tableaux 5, 6 et 7.

Tableau 5 : Proportion de travailleurs selon le bilinguisme et l'identité linguistique dans la population visée par cette étude

Québec, 1970-2000

% (N échantillonnel)	1971	1981	1991	1996	2001
De langue maternelle française et bilingues	55,2% (1 583)	49,8% (4 650)	47,3% (8 435)	44,0% (7 618)	49,7% (9 079)
De langue maternelle française et unilingues	27,6% (790)	40,3% (3 767)	44,6% (7 940)	48,6% (8 407)	43,5% (7 943)
De langue maternelle anglaise et bilingues	9,2% (263)	7,1% (661)	6,2% (1 106)	6,0% (1 033)	5,6% (1 018)
De langue maternelle anglaise et unilingues	8,0% (230)	2,9% (268)	1,9% (340)	1,5% (257)	1,3% (229)
Total	100 % (2 866)	100 % (9 346)	100 % (17 821)	100 % (17 315)	100 % (18 269)

N = Nombre de personnes dans l'échantillon.

Source des données : fichiers publics de micro-données censitaires 1971-2001, Statistique Canada.

Tableau 6 : Proportion de travailleurs selon le bilinguisme et l'identité linguistique dans la population visée par cette étude

RMR de Montréal, 1970-2000

% (N échantillonnel)	1971	1981	1991	1996	2001
De langue maternelle française et bilingues	56,7% (915)	59,7% (2 538)	58,5% (4 543)	59,4% (4 475)	61,2% (4 868)
De langue maternelle française et unilingues	15,4% (249)	23,8% (1 011)	27,6% (2 143)	28,0% (2 112)	27,3% (2 168)
De langue maternelle anglaise et bilingues	12,7% (205)	11,5% (488)	10,7% (834)	10,3% (777)	9,5% (759)
De langue maternelle anglaise et unilingues	14,3% (230)	5,1% (268)	3,2% (340)	2,3% (257)	2,0% (229)
Total	100 % (1 614)	100 % (4 254)	100 % (7 767)	100 % (7 539)	100 % (7 953)

N = Nombre de personnes dans l'échantillon.

Source des données : fichiers publics de micro-données censitaires 1971-2001, Statistique Canada.

Tableau 7 : Proportion de travailleurs selon le bilinguisme et l'identité linguistique dans la population visée par cette étude

Nouveau-Brunswick, 1970-2000

% (N échantillonnel)	1971	1981	1991	1996	2001
De langue maternelle française et bilingues	19,0% (56)	25,2% (233)	28,1% (510)	29,0% (497)	29,8% (555)
De langue maternelle française et unilingues	0,0% (1)	2,4% (22)	3,9% (71)	2,3% (40)	3,2% (60)
De langue maternelle anglaise et bilingues	6,1% (18)	6,6% (61)	5,6% (101)	7,7% (132)	9,5% (176)
De langue maternelle anglaise et unilingues	74,6% (220)	65,9% (610)	62,5% (1 135)	60,9% (1 043)	57,5% (1 071)
Total	100 % (295)	100 % (926)	100 % (1 817)	100 % (1 712)	100 % (1 862)

N = Nombre de personnes dans l'échantillon.

Source des données : fichiers publics de micro-données censitaires 1971-2001, Statistique Canada.

Tous nos résultats sont présentés dans les graphiques 4, 5 et 6 et dans les tableaux 8, 9, 10 et 11. Dans ces quatre derniers tableaux, X est plus grand que Y qui est plus grand que Z. L'emploi du caractère gras et du soulignement dans les tableaux 8, 9, 10 et 11 dénote le fait que l'écart entre le salaire moyen d'un groupe linguistique et le salaire moyen des anglophones unilingues est statistiquement non significatif. Les pourcentages dans ces tableaux sont arrondis à l'entier près.

Le tableau 8 doit se lire comme suit : en 1970, les anglophones bilingues du Québec avaient, tous contrôles pertinents effectués, un salaire moyen égal à celui des anglophones unilingues; en 1970 les francophones bilingues avaient... un salaire moyen inférieur de 16 % à celui des... et ainsi de suite. Les trois tableaux suivants (9, 10 et 11) se lisent exactement de la même façon.

Tableau 8 : Écarts, tous contrôles pertinents faits, par rapport au salaire moyen des hommes unilingues de langue maternelle anglaise, entre le salaire moyen des hommes de langue maternelle française et anglaise

Ensemble du Québec, 1970-2000

	*	1970	1980	1990	1995	2000
De langue maternelle française et bilingues	Y*	- 16 %	<u>1 %</u>	5 %	9 %	10 %
De langue maternelle anglaise et bilingues	X*	<u>- 5 %</u>	<u>2 %</u>	<u>2 %</u>	8 %	6 %
De langue maternelle française et unilingues	Z*	- 26 %	- 5 %	- 5 %	<u>0 %</u>	<u>- 2 %</u>
De langue maternelle anglaise et unilingues	X*	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0

*Données idéotypiques X > Y > Z

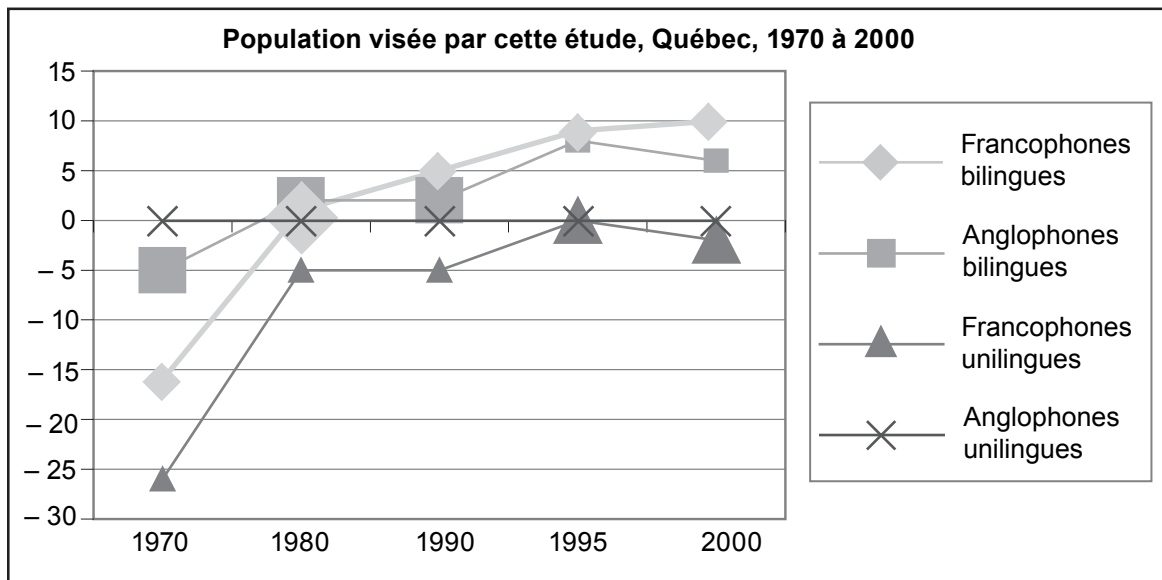
Soulignement : Écart statistiquement non significatif par rapport à la base 0 (à un niveau de confiance de 5%), en tenant compte de la taille de l'échantillon.

Aucun contrôle de l'effet de la résidence à Montréal ou de la résidence dans les autres RMR pour 1970.

Source : fichiers publics de micro-données censitaires de Statistique Canada.

Compilation : Nicolas Béland, 2007.

Graphique 4 : Évolution des écarts, tous contrôles pertinents faits, par rapport au salaire moyen des hommes anglophones unilingues



Données du tableau 8 (construction exclue)

Base 0 : salaire moyen des anglophones unilingues.

Pointeur agrandi : Écart non significatif

Source : Statistique Canada

Tableau 9 : Écarts, tous contrôles pertinents faits, par rapport au salaire moyen des hommes unilingues de langue maternelle anglaise, entre le salaire moyen des hommes de langue maternelle française et ceux de langue maternelle anglaise

Région métropolitaine de Montréal, 1970-2000

	*	1970	1980	1990	1995	2000
De langue maternelle française et bilingues	Y*	- 9%	<u>1%</u>	<u>3%</u>	8%	11%
De langue maternelle anglaise et bilingues	X*	<u>0%</u>	<u>0%</u>	<u>0%</u>	8%	8%
De langue maternelle française et unilingues	Z*	- 20%	- 6%	- 6%	<u>- 1%</u>	<u>- 1%</u>
De langue maternelle anglaise et unilingues	X*	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0

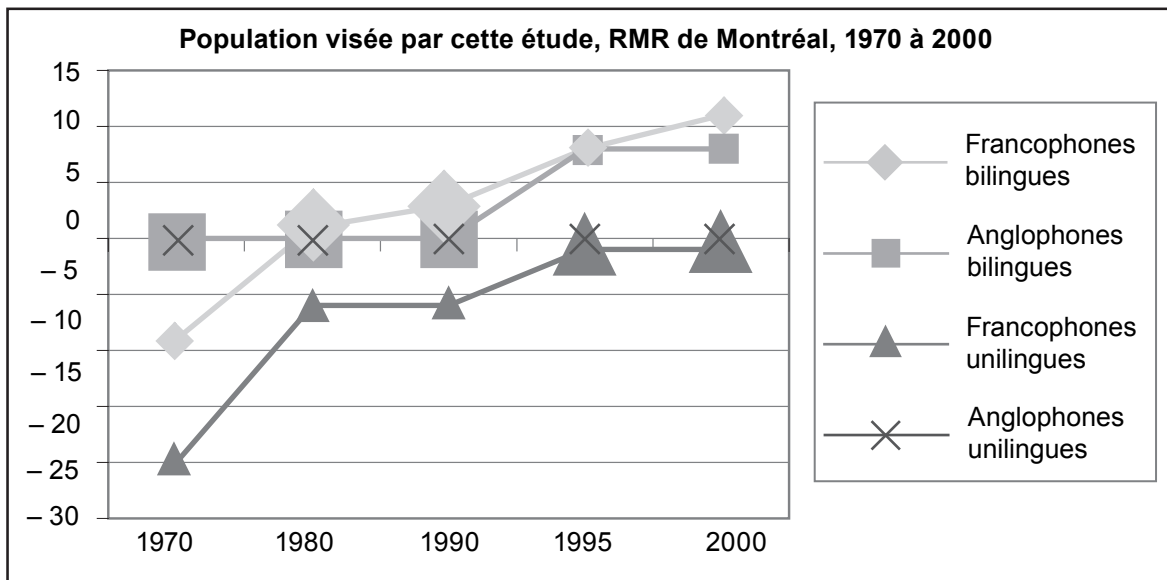
*Données idéotypiques X > Y > Z

Soulignement : Écart statistiquement non significatif par rapport à la base 0 (à un niveau de confiance de 5%), en tenant compte de la taille de l'échantillon.

Source : fichiers publics de micro-données censitaires de Statistique Canada.

Compilation : Nicolas Béland, 2007.

Graphique 5 : Évolution des écarts, tous contrôles pertinents faits, par rapport au salaire moyen des hommes anglophones unilingues



Données du tableau 9 (construction exclue)

Base 0 : salaire moyen des anglophones unilingues.

Pointeur agrandi : Écart non significatif

Source : Statistique Canada

Tableau 10 : Écarts, tous contrôles pertinents faits, par rapport au salaire moyen des hommes unilingues de langue maternelle anglaise, entre le salaire moyen des hommes de langue maternelle française et ceux de langue maternelle anglaise

Nouveau-Brunswick, 1970-2000

	*	1970	1980	1990	1995	2000
Francophones bilingues	Y*	- 9%	- 7%	- 5%	- 1%	- 7%
Anglophones bilingues	X*	5%	1%	- 3%	5%	1%
Francophones unilingues	Z*	- 18%	- 18%	- 10%	- 14%	- 23%
Anglophones unilingues	X*	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0

*Données idéotypiques X > Y > Z

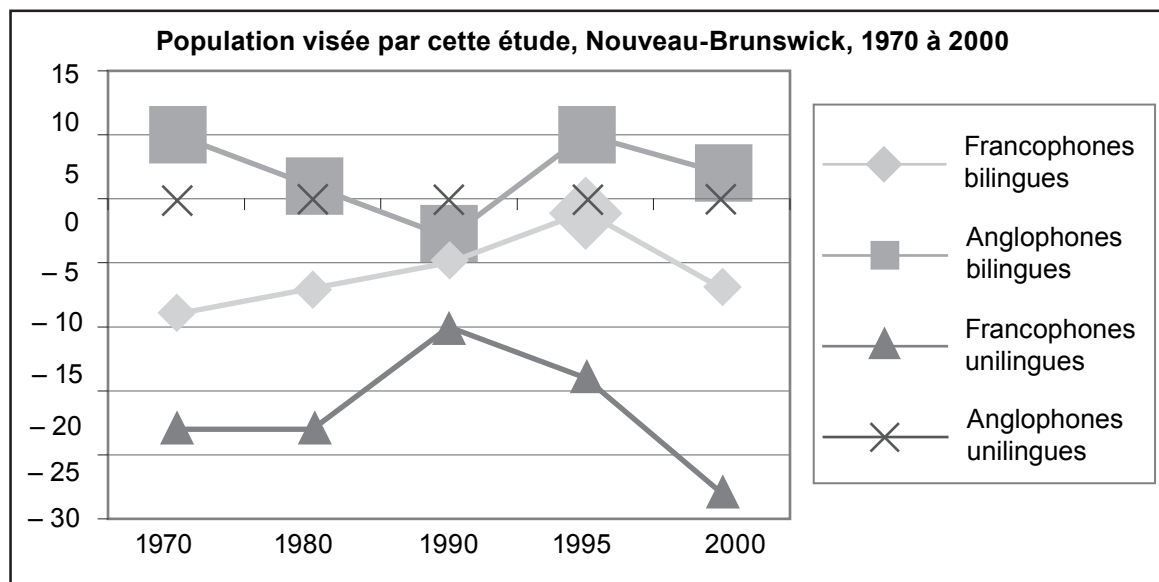
Résultats de 1970 à titre indicatif. La population visée en 1970 diffère de celle visée ensuite. Voir le texte.

Soulignement : Écart statistiquement non significatif par rapport à la base 0 (à un niveau de confiance de 5%), en tenant compte de la taille de l'échantillon.

Source : fichiers publics de micro-données censitaires de Statistique Canada.

Compilation : Nicolas Béland, 2007.

Graphique 6 : Évolution des écarts, tous contrôles pertinents faits, par rapport au salaire moyen des hommes anglophones unilingues



Données du tableau 7 (construction exclue)

Base 0 : salaire moyen des anglophones unilingues.

Pointeur agrandi : Écart non significatif

Source : Statistique Canada

Tableau 11 : Écart, tous contrôles pertinents faits, par rapport au salaire moyen des hommes unilingues de langue maternelle anglaise, entre le salaire moyen des hommes de langue maternelle française et ceux de langue maternelle anglaise

Québec, RMR de Montréal et Nouveau-Brunswick, 1970-2000

1970	*	Québec	RMR de Montréal	Nouveau-Brunswick
De langue maternelle française et bilingues	Y*	- 16 %	- 16 %	<u>- 9 %</u>
De langue maternelle anglaise et bilingues	X*	<u>- 5 %</u>	<u>- 3 %</u>	<u>5 %</u>
De langue maternelle française et unilingues	Z*	- 26 %	- 27 %	- 18 %
De langue maternelle anglaise et unilingues	X*	Base 0	Base 0	Base 0

*Données idéotypiques $X > Y > Z$

Soulignement : Écart statistiquement non significatif par rapport à la base 0 (à un niveau de confiance de 5 %), en tenant compte de la taille de l'échantillon.

Source : fichiers publics de micro-données censitaires de Statistique Canada.

Compilation : Nicolas Béland, 2007.

a) La situation au Nouveau-Brunswick de 1970 à 2000

Quatre tendances fondamentales propres au Nouveau-Brunswick peuvent être observées durant cette période de trente ans dans le tableau 7 et le tableau 10 :

- le maintien presque ininterrompu de notre distribution de la distribution inégale des revenus entre anglophones et francophones de 1970 à 2000 dans cette province;
- l'absence persistante d'une prime au bilinguisme pour les anglophones de 1970 à 2000;
- la rentabilité importante du bilinguisme pour les francophones durant toute cette période;
- la hausse de 1970 à 2000 de la proportion de francophones bilingues au sein de la population ayant un emploi régulier, stable et non saisonnier. Une augmentation assez forte pour amener le poids des francophones dans cette population à égalité avec leur poids dans la population totale de la province durant les années 1980.

Sur le graphique 6 et dans le tableau 10, on peut voir que la distribution inégale des revenus observée en 1970 au Nouveau-Brunswick ne disparaît pas de 1970 à 2000.

En ce qui concerne la **première tendance**, toutes autres choses étant égales par ailleurs, du début à la fin de notre période d'observation, les personnes de langue maternelle française gagnent en moyenne moins que celles de langue maternelle anglaise et les francophones unilingues forment le groupe le plus désavantagé. De plus, il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre le salaire moyen des anglophones unilingues et celui des anglophones bilingues au Nouveau-Brunswick à chacun de nos points d'observation.

Un seul élément de nos résultats déroge clairement et sans équivoque à la **deuxième tendance** fondamentale que nous avons dégagée. En 1995, il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre les salaires

moyens des francophones bilingues et des anglophones unilingues. Si ce résultat s'observe de nouveau avec les données du recensement de 2006, il méritera d'être examiné plus à fond. Il pourrait alors s'interpréter comme un signe que des transformations importantes du mode de rémunération des francophones et des anglophones de la population ici à l'étude sont en cours.

La **troisième tendance** dégagée est que la rémunération moyenne des francophones bilingues était plus élevée de 1970 à 2000 que celle des francophones unilingues. En 1970, un francophone bilingue gagnait en moyenne 9 % de plus que son homologue francophone unilingue au Nouveau-Brunswick (9 % = [18 % + - 9 %]). Le pourcentage correspondant se situait à 12 % en 1980, à 15 % en 1990 et 1995 et à 16 % en 2000. Prime au bilinguisme il y a sur le marché du travail néo-brunswickois, mais, en général, uniquement pour la connaissance de l'anglais par un travailleur francophone. Notre estimation du lien entre l'identité linguistique, le bilinguisme et le revenu de travail au Nouveau-Brunswick montre que les règles de la détermination de la rémunération dans les secteurs secondaire et tertiaire pour les francophones et les anglophones selon le bilinguisme sont demeurées sensiblement les mêmes dans cette province de 1970 à 2000. Ce qui n'exclut pas toutefois la possibilité que ces règles ne soient plus les mêmes dans certains secteurs ou pour certains travailleurs, car notre variable dépendante est le revenu moyen de tous nos travailleurs.

La différence entre la prévalence du bilinguisme au sein de la population francophone en entier au Nouveau-Brunswick et le taux de bilinguisme au sein de la population visée dans la présente étude suggère par ailleurs que l'unilinguisme francophone est très fréquemment un obstacle particulièrement difficile à surmonter sur le marché de l'emploi de qualité au Nouveau-Brunswick. Soixante-douze pour cent de l'ensemble des francophones de la province étaient bilingues en 2001 (Salic, 2007). Or, la prévalence du bilinguisme parmi les francophones néo-brunswickois pleinement intégrés au marché du travail était de 90 % en 2001 (29,8 % / [29,8 % + 3,2 %], francophones bilingues + francophones unilingues, voir le tableau 7). L'écart entre 90 % et 72 % implique qu'il y a presque trois fois moins de francophones unilingues en 2001 au sein de la main-d'œuvre détenant un emploi de qualité au Nouveau-Brunswick que dans la population totale de la province. Le fait que la faible proportion de francophones unilingues dans la population de notre étude fluctue très peu de 1970 à 2000 montre par ailleurs que l'unilinguisme francophone était un obstacle sérieux à l'insertion professionnelle au Nouveau-Brunswick en 1970 et que rien n'a changé à cet égard.

Tant au début qu'à la fin de notre période d'observation, la connaissance du français langue seconde par les membres de la communauté majoritaire au Nouveau-Brunswick n'était pas un atout habituellement rémunéré par les employeurs. En 1970, un homme anglophone bilingue gagnait en moyenne 5 % de plus que son homologue anglophone unilingue. Cette différence se situait respectivement à 1 % en 1980, à - 3 % en 1990, à 5 % en 1995 et à 1 % en 2000. Toutefois, aucune de ces différences n'est statistiquement significative. Elles sont par ailleurs irrégulières et inégales à travers le temps. Ce qui amène à conclure que ces différences tombent dans le puits sans fond de l'imprécision échantillonnale et qu'en général la connaissance du français ne situait pas et ne situe pas encore un anglophone au sommet de la distribution des salaires au Nouveau-Brunswick. De 1970 à 2000, il y occupe le même rang que ses homologues anglophones unilingues. Cela participe de la troisième tendance fondamentale que nous observons.

Le passage de la proportion d'anglophones bilingues de 5,6 % en 1991 à 9,5 % en 2001 dans notre population (voir le tableau 7) laisse néanmoins penser que le bilinguisme constitue un atout rentable pour certains anglophones bilingues de notre population. Depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick en 1993 par l'Assemblée législative de la province, le gouvernement provincial a l'obligation

d'être en mesure de servir les citoyens dans les deux langues officielles du Nouveau-Brunswick, le français ou l'anglais, partout sur le territoire. Le poids du privé dans l'économie occulte donc peut-être l'influence du bilinguisme sur l'accès à certains des postes les mieux rémunérés dans le secteur public et parapublic. Cette hypothèse est plausible et méritera d'être examinée plus à fond le jour où les ensembles publics de micro-données censitaires canadiennes tiendront compte de plus de travailleurs des secteurs public et parapublic néo-brunswickois répondant à l'ensemble des critères de sélection de notre analyse.

La **quatrième tendance** observée concerne la hausse de la proportion des francophones bilingues, au sein de notre échantillon, occupant un emploi régulier et non saisonnier. Dans la population visée par notre analyse, la proportion de francophones bilingues est passée de 19,0 % en 1970 à 29,8 % en 2001 au Nouveau-Brunswick (voir le tableau 7). La somme de cette proportion de 29,8 % et de la proportion de 3,2 % de francophones unilingues dans notre population de 2001 donne un total de 33 %. Une proportion égale à celle de l'ensemble des personnes de langue maternelle française dans la population totale du Nouveau-Brunswick en 2001 (voir Statistique Canada, 2005⁴). Soulignons que ce résultat est attribuable presque uniquement à la hausse de la proportion de francophones bilingues dans notre population (voir le tableau 7).

Lorsqu'on l'analyse de pair avec la baisse de 57 % en 1971 à 5 % en 2001 de la proportion de travailleurs francophones pleinement intégrés au marché du travail que nous avons dû exclure de notre population parce qu'ils avaient moins de neuf ans de scolarité (voir le tableau 3 de l'annexe 1), la hausse du poids des francophones bilingues dans notre population laisse entrevoir que la modernisation et le développement d'un système scolaire francophone complet, de qualité et distinct de son homologue anglophone par le gouvernement du Nouveau-Brunswick à partir des années 1960, ont contribué à régler certains des plus graves problèmes expliquant le lien entre l'appartenance francophone et l'accès à l'emploi de qualité au Nouveau-Brunswick.

b) La situation au Québec de 1970 à 2000

Six tendances fondamentales spécifiques au Québec peuvent être observées dans les tableaux 5, 6, 8 et 9 :

- la disparition, quelque part entre 1970 et 1980, de l'ancienne distribution des revenus de travail et son remplacement par une distribution où 1) les francophones bilingues gagnent en moyenne autant que les anglophones unilingues et les anglophones bilingues, et où 2) la situation relative des francophones unilingues s'est considérablement améliorée par rapport à ce qu'elle était en 1970, tout en demeurant cependant, et ce jusqu'en 1995, la plus défavorable de celles de nos quatre groupes linguistiques étudiés;
- l'absence, entre 1970 et 1990, d'un surplus de revenu attribuable à la connaissance du français pour les anglophones de notre population et le maintien durant cette période d'un surplus de revenu attribuable au bilinguisme, statistiquement significatif pour les francophones au Québec;
- l'apparition, à un moment donné entre 1990 et 1995, d'un véritable surplus de revenu attribuable au bilinguisme, payé sans égard à la langue maternelle des bilingues, et la disparition définitive, également

⁴ Le nombre de personnes de langue maternelle française habitant au Nouveau-Brunswick en 2001 est de 236 665. La population totale de la province en 2001 comptait 719 710 personnes. Selon la définition retenue de la qualité de francophone (une seule langue maternelle ou plus), le pourcentage de francophones en 2001 dans cette province varie entre 32 % et 33 % (source : site de Statistique Canada (2005) : http://www40.statcan.ca/102/cst01/demo11a_f.htm).

entre 1990 et 1995, des dernières traces de toute influence de l'identité linguistique dans la détermination de la rémunération des unilingues, tant francophones qu'anglophones;

- la reproduction en 2000 de nos résultats de 1995;
- la hausse très importante de 1970 à 1995, mais interrompue à un moment donné entre 1995 et 2000, de la proportion de francophones unilingues dans notre population;
- la chute de moitié de la proportion d'anglophones unilingues entre 1970 et 1980 et leur quasi-disparition de notre échantillon à un moment donné entre 1980 et 1990.

Tous ces résultats appellent des explications et des commentaires.

La **première tendance** observée est le changement rapide dans la distribution des revenus entre groupes linguistiques survenu entre 1970 et 1980. Les anglophones ne détenaient plus, en 1980, les avantages qui leur revenaient dix années auparavant. Sur le marché du travail montréalais, l'écart entre les salaires moyens des anglophones bilingues et des francophones bilingues passe de -9% à $+1\%$ entre 1970 et 1980. À l'échelle du Québec, il passe de -16% à $+1\%$. Cette différence de 1% en 1980 est si mince qu'elle n'est pas socialement ou statistiquement significative. Par ailleurs, il n'y avait strictement plus d'écart entre les salaires moyens des anglophones unilingues et des francophones bilingues en 1980 au Québec, RMR de Montréal y comprise (voir les tableaux 8 et 9). Le seul écart demeurant à l'avantage des anglophones en 1980 est la différence entre les salaires moyens des francophones unilingues et des anglophones unilingues. À moins 5% pour le Québec en entier et à moins 6% sur le marché de la RMR de Montréal; ces différences sont toutefois sans commune mesure avec les différences correspondantes de moins 26% et moins 20% en 1970.

Selon la **deuxième tendance** observée, un francophone bilingue montréalais gagnait en général un salaire 11% plus élevé en 1970 que celui de son homologue francophone unilingue ($11\% = [-20\% + -9\%]$). En 1980, cet écart se situait à 7% , et en 1990, à 9% . La rentabilité de la connaissance de l'anglais par un francophone sur le marché panquébécois était similaire. Les francophones bilingues gagnaient 10% de plus que leurs homologues unilingues en 1970, 6% de plus en 1980 et 10% en 1990 (voir tableaux 8 et 9). Le contraste entre la valeur positive et forte de la prime au bilinguisme versée aux francophones et la nullité de la prime au bilinguisme versée aux anglophones entre 1970 et 1990 suggère que l'usage de la langue anglaise prédominait encore habituellement comme autrefois au moins jusqu'en 1990 dans les milieux de travail où les francophones et les anglophones se rencontraient. Ce qui ne veut pas dire toutefois que rien n'avait changé, car l'égalité entre les salaires moyens des francophones bilingues et des anglophones tant unilingues que bilingues que nous observons dans nos données en 1980 et en 1990 montre qu'il était, chose nouvelle, possible depuis au moins 1980 pour un francophone bilingue de gagner aussi bien sa vie qu'un anglophone dans ces milieux de travail. À condition de connaître l'anglais et d'assurer l'interface. Un anglophone n'avait cependant pas en général de raison économique pour connaître le français de 1970 à 1990.

Troisième observation, le bilinguisme devient rentable en 1995 pour les anglophones du Québec. Toutefois, il ne l'était ni plus, ni moins que le rendement du bilinguisme pour leurs homologues francophones. Tant nominalement que statistiquement, il n'y avait strictement aucun écart entre le surplus salarial constaté chez les bilingues selon l'origine linguistique francophone ou anglophone en 1995 au Québec. Ce surplus se situait à 8% pour les francophones bilingues et à 8% pour les anglophones bilingues sur le marché du travail de la RMR de Montréal. Sur le marché pan-québécois, les chiffres sont similaires (9 et 8% respectivement). Par ailleurs, les dernières traces de l'écart historique entre les salaires moyens des anglophones unilingues et

des francophones unilingues s'évanouissent à un moment donné entre 1990 et 1995 dans nos résultats. Il ne restait absolument rien en 1995 de la différence toujours statistiquement significative jusqu'alors entre les salaires moyens des anglophones unilingues et ceux des francophones unilingues (voir le tableau 8).

Quatrième résultat principal de notre analyse pour le Québec: nos résultats de 1995 réapparaissent tels quels dans nos résultats de 2000 pour la RMR de Montréal et pour l'ensemble du Québec. À un détail près cependant. En 2000, l'écart entre le salaire moyen des francophones bilingues et celui des anglophones bilingues sur le marché du travail pan-québécois est statistiquement significatif. Et pour la première fois dans nos données, cet écart est à l'avantage des francophones bilingues. Toutefois, ce résultat pan-québécois est peut-être un artéfact statistique, car l'écart correspondant et de valeur presque identique sur le marché du travail de la RMR de Montréal n'est pas statistiquement significatif (voir les tableaux 9 et 10 de l'annexe 4). Les résultats que nous obtiendrons avec les données du recensement de 2006 devraient nous donner plus d'informations sur ce possible revirement.

Notre **cinquième observation** concerne la hausse très importante de 1970 à 1995, mais interrompue depuis à un moment donné entre 1995 et 2000, de la proportion de francophones unilingues dans notre population. On a donc assisté à l'entrée massive des francophones unilingues dans notre population de travailleurs pleinement intégrés au marché du travail, un monde dont un bon nombre étaient exclus avant les années 1960 et 1970. Témoigne de ce bouleversement la différence entre leur poids de 27,6% dans notre population de 1971 et leur poids de 43,5% dans notre population de 2001. Nos résultats suggèrent donc que les difficultés d'accès des francophones à des emplois réguliers, stables et non saisonniers ont grandement diminué au Québec. La situation a toutefois peut-être quelque peu commencé à changer car, entre 1996 et 2001, le poids des francophones unilingues dans notre population pan-québécoise a baissé, et ce, pour la première fois depuis 1971. Ce poids est passé de 48,6% en 1996 à 43,5% en 2001, soit presque l'équivalent de son niveau de 1991.

La **sixième tendance** propre au Québec que nous observons dans nos résultats pourrait peut-être contribuer à l'orientation de recherches futures. Il y a eu une baisse relativement rapide et très importante de la proportion d'anglophones unilingues au sein de notre population pan-québécoise et montréalaise. Or, à notre avis, cette chute suggère que le bilinguisme devint rentable au Québec entre 1990 et 1995 pour les anglophones, tout simplement parce qu'il est devenu nécessaire. Principalement parce que les francophones auraient investi la partie anglophone de l'économie québécoise au cours des années 1970-1980 et ensuite monté en grade, et non parce que la présence des anglophones dans la partie francophone de l'économie aurait augmenté d'une façon significative.

Il se trouve en effet qu'au Québec et dans la RMR de Montréal, le poids des anglophones unilingues au sein de notre population est devenu aussi marginal entre 1971 et 1991 que le poids relativement constant de l'unilinguisme francophone dans notre population néo-brunswickoise. Il est resté à ce niveau au Québec et à Montréal du début des années 1990 au début des années 2000. La proportion d'anglophones unilingues au sein de notre population montréalaise est passée de 14,2% en 1971 à 5,1% en 1981, puis à 3,2% en 1991, 2,3% en 1996 et 2,0% en 2001. Dans notre population québécoise, les pourcentages correspondants se situaient à 8,0% en 1971, 2,9% en 1981, 1,9% en 1991, 1,5% en 1996 et 1,3% en 2001. Ces derniers pourcentages sont du même ordre de grandeur que celui du poids des francophones unilingues au Nouveau-Brunswick de 1971 à 2001.

Conclusion

La présente étude a été lancée à la suite de la publication d'un article de Belliveau et Boily (2005) sur les réponses des gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick des années 1960 aux aspirations historiques des francophones de ces provinces à l'égalité de traitement dans le monde du travail et à un statut de participants pleins et entiers à la vie politique. À la fin de cet article théorique, Belliveau et Boily lancent un appel à la construction de séries de données chronologiques comparables sur le Québec et le Nouveau-Brunswick qui permettrait d'étayer leurs hypothèses sur les causes et conséquences des différences et similarités entre les réponses de ces deux gouvernements sur l'évolution des rapports sociaux entre francophones et anglophones. Sans être en accord ou en désaccord avec les thèses de ces collègues, nous estimons aussi que ce débat doit être nourri par la confrontation des idées avec des données empiriques. Notre objectif a été d'en fournir quelques-unes, sans toutefois nous engager dans ce débat. La présente étude confirme des constats déjà établis formellement par au moins deux études précédentes sans toutefois avoir été relevés par leur auteurs ou expliqués d'une façon complète.

En 1970, au tout début de la période étudiée ici, nous observons tant au Québec qu'au Nouveau-Brunswick une distribution des salaires moyens où les hommes anglophones unilingues et les hommes anglophones bilingues gagnent le même salaire moyen d'une part, et où, d'autre part, les hommes francophones bilingues gagnent en moyenne moins que les deux groupes d'hommes anglophones, mais plus que les hommes francophones unilingues qui, eux, se situent au bas de l'échelle de la distribution des salaires moyens entre ces quatre groupes. À notre avis, ce résultat témoigne de l'existence, il y a à peine trente-cinq ans, d'un ordre social similaire au Québec et au Nouveau-Brunswick et aujourd'hui disparu dans chacune de ces deux provinces. Cet ordre social typique d'une économie reposant sur l'existence d'un surplus de main-d'œuvre peu coûteuse au sein d'un groupe linguistique dominé et sur l'apport de capitaux extérieurs contrôlés par le groupe linguistique prédominant se caractérise habituellement par une forte segmentation tant verticale qu'horizontale du marché du travail entre ces deux groupes, habituellement au détriment du groupe dominé, dont les membres ne reçoivent pas un salaire égal à ceux de leurs homologues de l'autre groupe. L'existence de cet ordre social habituellement observé de nos jours uniquement dans les pays en voie de développement fut constatée dans le Québec des années 1900-1940 par des pionniers de la sociologie américaine comme Hughes (1943), qui analysèrent le Québec d'alors sans jamais toutefois mesurer ou tester les conséquences de leurs observations sociales sur les écarts entre le salaire des francophones et le salaire des anglophones sur le marché du travail. Or, ces conséquences apparaissent formellement dans nos résultats non seulement au Québec, mais également au Nouveau-Brunswick. Nos résultats pour 1970 dans ces deux provinces sont en effet conformes en tous points aux conclusions découlant des travaux de terrain de ces pionniers de la sociologie contemporaine.

La présente étude observe une évolution dans la situation des hommes francophones au Nouveau-Brunswick de 1970 à 2000. Le poids des hommes francophones néo-brunswickois dans la main-d'œuvre pleinement intégrée au marché du travail régulier, stable et non saisonnier est en effet devenu égal au poids de la communauté francophone dans la population totale du Nouveau-Brunswick à un moment donné entre 1980 et 1990. Les hommes francophones du Nouveau-Brunswick ne sont plus gravement sous-représentés sur ce segment socialement important du marché du travail.

Le temps où la vaste majorité de la population active francophone du Nouveau-Brunswick devait composer du mieux possible avec l'instabilité et la saisonnalité d'emplois très faiblement rémunérés dans le secteur

forestier, agricole et hauturier est tout simplement révolu depuis vingt ans. Il existe de nos jours une classe moyenne francophone qualifiée et professionnelle nombreuse et bien présente dans tous les grands et les moins grands centres urbains du Nouveau-Brunswick. La scolarisation massive de la population entreprise à partir des années 1960 par le gouvernement du Nouveau-Brunswick explique certainement en partie cette évolution remarquable. Elle a grandement aidé les francophones néo-brunswickois à surmonter plusieurs obstacles historiques à leur insertion dans le marché de l'emploi de qualité, dont le plus connu est l'isolement géographique dans des régions marginalisées et loin des centres urbains les plus importants.

Nous constatons cependant que rien n'a sensiblement évolué au Nouveau-Brunswick en ce qui concerne le mode de détermination de la rémunération des francophones et des anglophones de notre population selon l'identité linguistique et le bilinguisme. La position défavorable des francophones dans la distribution des salaires moyens se maintient à quatre de nos cinq points d'observations répartis entre 1970 et 2000, sauf à celui de 1995. Et la connaissance du français demeure de 1970 à 2000 non rentable pour un anglophone néo-brunswickois, à l'exception probable mais à prouver de ceux qui travaillent pour les gouvernements provincial ou fédéral.

Cela ne veut pas dire toutefois que les rapports sociaux entre francophones et anglophones sont aussi marqués de nos jours qu'ils l'étaient autrefois au Nouveau-Brunswick par des attitudes négatives envers le fait français. Une évolution majeure et significative a indiscutablement eu lieu. Il demeure toutefois que nos résultats témoignent probablement de la persistance durant toute la période couverte ici du contrôle des institutions économiques les plus puissantes de la province par la communauté anglophone et du fait que cette situation a encore des conséquences sur le bien-être économique des francophones. Selon toute vraisemblance, les réseaux menant au sommet de ces institutions sont encore majoritairement anglophones. Or, les très grandes institutions offrent en général de meilleurs salaires et de meilleures conditions que les autres.

Au Québec, la présente étude observe une évolution qui, sans les confirmer empiriquement, va dans le sens des propos de Guindon (1988) sur l'évolution de la situation de l'après-guerre à nos jours. À savoir que ce qui s'est passé au Québec n'est rien d'autre qu'un renversement de l'ordre social d'autrefois dont les racines les plus profondes remontent aussi loin qu'aux débuts de l'industrialisation du Québec. Ce renversement se produit selon nos données et celles des autres auteurs dans notre domaine entre 1970 et 1980. En 1995, il était terminé.

Nous observons en effet en 1995 l'avènement d'un marché du travail moderne pour les francophones et les anglophones du Québec. Moderne au sens où les membres de ces deux groupes ne sont plus rémunérés en fonction de ce qu'ils sont, mais de ce qu'ils font. Depuis la disparition probable sous le vent de la récession très prononcée du début des années 1990 des derniers milieux de travail où certains anglophones unilingues avaient probablement réussi à conserver des privilèges linguistiques et économiques, le français est devenu un atout assurant en général aux Anglo-Québécois un salaire supérieur à celui des anglophones unilingues et égal à celui des francophones bilingues (voir Grenier, 1987). L'unilinguisme anglophone n'est par ailleurs ni plus ni moins rémunéré que l'unilinguisme francophone depuis la période 1990-1995.

Selon toute vraisemblance, cette modernité s'est durablement installée, car nos résultats pour 2000 sont presque identiques à ceux que nous observons en 1995. Toutefois, il nous faudra attendre la diffusion des données du recensement de 2006 pour confirmer ce résultat.

Par ailleurs, la présente étude met en lumière deux faits fréquemment observés mais sur lesquels la volumineuse recherche sur l'évolution de la condition des francophones au Québec n'insiste pas assez à notre avis. À savoir que le poids des francophones unilingues a plus augmenté que le poids de tous les autres groupes linguistiques au sein de la main-d'œuvre régulière, stable et non saisonnière du Québec depuis quarante ans. Au point où les francophones unilingues formaient presque la majorité de cette partie de la main-d'œuvre en 1996 dans nos données sur le marché du travail pan-québécois, y dépassant ainsi le poids des francophones bilingues. Au sein de la main-d'œuvre occupant un emploi de qualité à Montréal, reconnu en général comme étant une métropole où le bilinguisme est presque de rigueur pour les francophones, le poids correspondant dépassait néanmoins le quart en 1996. Le poids de nos francophones unilingues a légèrement baissé depuis, tant sur le marché pan-québécois que montréalais, mais il demeure considérable.

Cette évolution montre à notre avis que la prédominance très forte d'autrefois de la langue anglaise dans les segments secondaire et tertiaire du marché du travail est un souvenir au Québec et dans la RMR de Montréal. Témoigne aussi de ce renversement de situation un deuxième fait, la quasi-disparition de l'unilinguisme anglophone au sein de ce segment particulier de notre échantillon de main-d'œuvre. Dans la population visée par la présente étude, l'unilinguisme anglophone est devenu tout aussi marginal au Québec et dans la RMR de Montréal que l'unilinguisme francophone au Nouveau-Brunswick.

Précisons en terminant qu'à l'instar de tous les travaux sur le sujet publiés depuis trente ans, les résultats de la présente étude montrent que la situation relative des francophones sur le marché du travail québécois s'est grandement améliorée. Le principal apport de notre étude à la connaissance de l'évolution des inégalités entre le salaire moyen des francophones et celui des anglophones au Québec se situe en fait ailleurs. Nos résultats montrent en effet que les anglophones unilingues du Québec ne gagnent ni plus ni moins de nos jours que les francophones unilingues sur le marché du travail de la province et que le surplus salarial explicable par le bilinguisme est le même pour les membres de ces deux groupes ethnolinguistiques. Ils montrent également que cela fait à peine quinze ans au plus que le français a en général une valeur économique non nulle pour les hommes anglo-québécois de 25-54 ans pleinement intégrés au marché du travail.

Bibliographie

- ALBOUY, David (2006). « The earning gap between Francophones and Anglophones : A Canadian perspective, 1970-2000 », Article soumis à la *Canadian Journal of Economic*, 41 p. Disponible à l'adresse internet suivante : <http://socrates.berkeley.edu/~albouy/>
- BÉLAND, Nicolas (2003). « La persistante disparition de l'écart : L'évolution des revenus salariaux des hommes selon deux appartenances ethno-linguistiques et le bilinguisme dans la région métropolitaine de recensement de Montréal de 1970 à 1995 », Québec, *Cahier de recherche du Conseil supérieur de la langue française*, 41 p.
- BELLIVEAU, Joël et Frédéric BOILY (2005). « Deux Révolutions tranquilles? Transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1997) », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 1, p. 11-34.
- GUINDON, Hubert (1988). *Quebec Society: Tradition. Modernity and Nationhood*, Toronto, University of Toronto Press, 180 p.
- HUGHES, Everett C. (1943). *French Canada in Transition*, Chicago, Illinois, University of Chicago Press.
- MINCER, Jacob (1993, 1958). « Investments in human capital and personal income distribution », *The Journal of Political Economy*, 1958, vol. 66, p. 281-302. Réimprimé dans : *Studies in Human Capital (1993): Collected Essays of Jacob Mincer*, Aldershot, United Kingdom, Edward Elgar Publishing Limited, p. 3-31.
- PENDAKUR, Krishna et Ravi PENDAKUR (2002). « Speaking in tongues : Language knowledge as human capital and ethnicity », *International Migration Review*, Spring 2002, 36 (1), p. 147-178.
- RAYNAULD, André, Gérard MARION et Richard BÉLAND (1966). *La répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada*, Rapport de recherche préparé pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, 1964, 4 volumes. [Nous citons ici la version dactylographiée du rapport telle qu'elle a été conservée dans les collections de la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.]
- SHAPIRO, Daniel M. et Morton STELCNER (1997). « Language and earnings in Quebec: Trends over twenty years, 1970-1990 », *Canadian Public Policy*, 1997, vol. 23, p. 115-140.
- VAILLANCOURT, François (1988). *Langues et disparités de statut économique au Québec: 1970 et 1980*, Québec, Les publications du Québec, collection « Dossiers du Conseil de la langue française », Dossier 28, 230 p.
- VAILLANCOURT, François et Christine TOUCHETTE (2001). *Le statut du français sur le marché du travail de 1970 à 1995: les revenus de travail*, Toronto, Ontario, Institut C.D. Howe, 13 p.

LISTES DES ANNEXES

- Annexe 1 – Proportion de travailleurs retirés de l'échantillon par l'application de chaque critère de sélection de la population : Québec, RMR de Montréal, Nouveau-Brunswick, 1971 et 2001
- Annexe 2 – Forme fonctionnelle de notre modèle explicatif du revenu de travail
- Annexe 3 – Définition et construction des variables
- Annexe 4 – Résultats des régressions, Québec, Montréal, Nouveau-Brunswick, 1970-2000

ANNEXE 1

Proportion de travailleurs retirés de l'échantillon par l'application de chaque critère de sélection de la population : Québec, RMR de Montréal, Nouveau-Brunswick, 1971 et 2001.

Mesures au début et à la fin de la période couverte par cette analyse, qui s'étend de 1971 à 2001.

Liste des tableaux

Tableau A1 – Effet (en %) des critères de sélection de la population visée sur la population potentielle de cette étude du début à la fin de la période couverte au Québec

Tableau A2 – Effet (en %) des critères de sélection de la population visée sur la population potentielle de cette étude du début à la fin de la période couverte dans la RMR de Montréal

Tableau A3 – Effet (en %) des critères de sélection de la population visée sur la population potentielle de cette étude du début à la fin de la période couverte au Nouveau-Brunswick

Tableau A4 – Proportion et nombre de personnes nées aux États-Unis ou en Angleterre parmi les recensés de langue maternelle anglaise nés hors du Canada répondant à tous nos critères de sélection sauf le lieu de naissance, Québec, Nouveau-Brunswick, 1971 et 2001

TABLEAU A1

Effet (en %) des critères de sélection de la population visée sur la population potentielle de cette étude au début et à la fin de la période couverte au Québec

Critères Effet de l'exclusion	1971		2001	
	%	(N1-N2)/N1*	%	(N1-N2)/N2*
Chômeurs ou inactifs durant la semaine de référence	- 10,41	(3199-2866)/3199	0	(18270-18270)/18270
Travail à temps partiel durant la semaine de référence	- 1,48	(2909-2866)/2909	- 4,73	(19177-18270)/19177
Travail surtout à temps partiel durant l'année de référence	- 2,55	(2941-2866)/2941	- 1,43	(18535-18270)/18270
Âgés de moins de 25 ans ou de plus de 54 ans	- 30,49	(4123-2866)/4123	- 15,89	(21721-18270)/21721
Salaire hebdomadaire inférieur au salaire minimum	0	(2869-2866)/2869	- 3,15	(18865-18270)/18865
Gains de travail autonome durant l'année de référence	- 3,50	(2970-2866)/2970	- 2,68	(18694-18270)/18694
Travail non salarié durant la semaine de référence	- 4,56	(3003-2866)/3003	- 4,93	(19217-18270)/19217
Fréquentation scolaire durant l'année scolaire précédente	- 11,47	(3237-2866)/3237	- 6,58	(19556-18270)/19556
Gens nés hors du Canada	- 8,20	(3122-2866)/2866	- 3,36	(18905-18270)/18905
<i>Gens nés hors du Canada population francophone</i>	- 4,28	(2479-2373)/2479	- 2,32	(17427-17022)/17427
<i>Gens nés hors du Canada population anglophone</i>	- 23,33	(643-493)/643	- 15,56	(1478-1248)/1478
Moins de neuf ans de scolarité	- 40,32	(4802-2866)/4802	- 3,82	(18996-18270)/18996
<i>Moins de neuf ans de scolarité population francophone</i>	- 42,81	(4149-2373)/2373	- 3,95	(17722-17022)/17722
<i>Moins de neuf ans de scolarité population anglophone</i>	- 24,50	(653-493)/653	- 2,04	(1274-1248)/1248
<p>N1 comprend la population visée et les gens exclus par le critère de sélection. N2 est la population visée par la présente étude. Ratio par rapport à la population potentielle obtenue après application de tous les autres critères de sélection. Liste des critères dans le texte.</p> <p>Source : fichiers publics de micro-données des recensements de 1971 et 2001, Statistique Canada.</p>				

TABLEAU A2

Effet (en %) des critères de sélection de la population visée sur la population potentielle de cette étude au début et à la fin de la période couverte dans la RMR de Montréal

Critères Effet de l'exclusion	1971		2001	
	%	(N1-N2)/N1*	%	(N1-N2)/N2*
Chômeurs ou inactifs durant la semaine de référence	- 9,43	(1782-1614)/1782	0	(7953-7953)/7953
Travail à temps partiel durant la semaine de référence	0	(1616-1614)/1616	- 4,63	(8339-7953)/7953
Travail surtout à temps partiel durant l'année de référence	- 0,02	(1639-1614)/1639	- 1,40	(8066-7953)/8066
Âgés de moins de 25 ans ou de plus de 54 ans	- 28,39	(2254-1614)/2254	15,98	(9466-7953)/9466
Salaires hebdomadaires inférieurs au salaire minimum	0	(1617-1614)/1617	- 2,85	(8186-7953)/8186
Gains de travail autonome durant l'année de référence	2,91	(1661-1614)/1661	- 2,24	(8135-7953)/8135
Travail non salarié durant la semaine de référence	- 4,38	(1688-1614)/1688	- 5,50	(8416-7953)/8416
Fréquentation scolaire durant l'année scolaire précédente	- 11,41	(1822-1614)/1822	- 7,62	(8609-7953)/8609
Gens nés hors du Canada	- 12,66	(1848-1614)/1848	- 6,04	(8464-7953)/7953
<i>Gens nés hors du Canada population francophone</i>	- 7,25	(1255-1164)/1255	- 4,15	(7341-7036)/7341
<i>Gens nés hors du Canada population anglophone</i>	- 24,12	(593-450)/593	- 18,34	(1123-917)/1123
Moins de neuf ans de scolarité	- 32,44	(2389-1614)/2389	- 3,41	(8234-7953)/8234
<i>Moins de neuf ans de scolarité population francophone</i>	- 37,12	(1851-1164)/1851	- 3,64	(7302-7036)/7302
<i>Moins de neuf ans de scolarité population anglophone</i>	- 15,41	(532-450)/532	- 1,61	(932-917)/932
<p>N1 comprend la population visée et les gens exclus par le critère de sélection. N2 est la population visée par la présente étude. Ratio par rapport à la population potentielle obtenue après application de tous les autres critères de sélection. Liste des critères dans le texte.</p> <p>Source : fichiers publics de micro-données des recensements de 1971 et 2001, Statistique Canada.</p>				

TABLEAU A3

Effet (en %) des critères de sélection de la population visée sur la population potentielle de cette étude au début et à la fin de la période couverte au Nouveau-Brunswick

Critères Effet de l'exclusion	1971		2001	
	%	(N1-N2)/N1*	%	(N1-N2)/N2*
Chômeurs ou inactifs durant la semaine de référence	- 5,14	(311-295)/311	0	(1862-1862)/1862
Travail à temps partiel durant la semaine de référence	- 1,01	(298-295)/298	- 4,32	(1946-1862)/1946
Travail surtout à temps partiel durant l'année de référence	- 1,99	(301-295)/301	- 1,59	(1892-1862)/1892
Âgés de moins de 25 ans ou de plus de 54 ans	- 34,59	(451-295)/451	- 15,71	(2209-1862)/2209
Salaires hebdomadaires inférieurs au salaire minimum	0	(295-295)/295	- 3,28	(1925-1862)/1925
Gains de travail autonome durant l'année de référence	- 5,45	(312-295)/312	- 2,46	(1909-1862)/1909
Travail non salarié durant la semaine de référence	- 2,32	(302-295)/302	- 3,47	(1929-1862)/1929
Fréquentation scolaire durant l'année scolaire précédente	- 6,94	(317-295)/317	- 4,02	(1940-1862)/1940
Gens nés hors du Canada	- 5,45	(312-295)/312	- 2,52	(1909-1862)/1909
<i>Gens nés hors du Canada population francophone</i>	- 1,72	(58-57)/58	- 1,57	(626-615)/626
<i>Gens nés hors du Canada population anglophone</i>	- 6,30	(254-238)/254	- 2,81	(1283-1247)/1283
Moins de neuf ans de scolarité	- 37,63	(473-295)/473	- 3,33	(1926-1862)/1926
<i>Moins de neuf ans de scolarité population francophone</i>	- 57,46	(134-57)/134	- 4,95	(647-615)/647
<i>Moins de neuf ans de scolarité population anglophone</i>	- 29,79	(339-238)/339	- 2,50	(1279-1247)/1279
<p>N1 comprend la population visée et les gens exclus par le critère de sélection. N2 est la population visée par la présente étude. Ratio par rapport à la population potentielle obtenue après application de tous les autres critères de sélection. Liste des critères dans le texte.</p> <p>Source : fichiers publics de micro-données des recensements de 1971 et 2001, Statistique Canada.</p>				

TABLEAU A4

**Proportion et nombre de personnes nées aux États-Unis ou en Angleterre
 parmi les recensés de langue maternelle anglaise nés hors du Canada
 répondant à tous nos critères de sélection sauf le lieu de naissance
 Québec, Nouveau-Brunswick, 1971-2001**

	1971			2001		
	%	N1*	N2*	%	N1*	N2*
Québec	67	100	149	53	121	230
Nouveau-Brunswick	**	15	16	**	32	36

N1 comprend les travailleurs migrants de langue maternelle anglaise parlant l'anglais ou le français, nés en Angleterre et aux États-Unis.
 N2 comprend tous les migrants de langue maternelle anglaise répondant à l'ensemble de nos critères de sélection sauf le lieu de naissance. Pour la liste des critères, voir le texte.
 Pourcentages non calculés pour le Nouveau-Brunswick, car les nombres sont inférieurs à 30.

Source : fichier public de micro-données des recensements de 1971 et 2001, Statistique Canada.
 Compilation : Nicolas Béland, 2005.

ANNEXE 2

Forme fonctionnelle de notre modèle explicatif du revenu de travail

Notre forme fonctionnelle de l'équation de Mincer pour le Québec est la suivante :

$$\begin{aligned} \ln Y_t = & \beta_1 C + \beta_2 EDUC + \beta_3 EXP + \beta_4 (EXP)^2 + \beta_5 \ln SEMAINE + \\ & + \beta_6 STATUT MARITAL + \\ & + \beta_7 RMR \text{ MONTRÉAL} + \\ & + \beta_8 \text{AUTRES RMR (de plus de 250,000 habitants) DU QUÉBEC} + \\ & + \beta_9 \text{LANGUE francophone unilingue} + \\ & + \beta_{10} \text{LANGUE francophone bilingue} + \\ & + \beta_{11} \text{LANGUE anglophone bilingue} + \mu t \end{aligned}$$

Notre forme fonctionnelle de l'équation de Mincer pour le Nouveau-Brunswick est la suivante :

$$\begin{aligned} \ln Y_t = & \beta_1 C + \beta_2 EDUC + \beta_3 EXP + \beta_4 (EXP)^2 + \beta_5 \ln SEMAINE + \\ & + \beta_6 STATUT MARITAL + \\ & + \text{RMR du NOUVEAU-BRUNSWICK (de plus de 250,000 habitants)} + \\ & + \beta_7 \text{LANGUE francophone unilingue} + \\ & + \beta_8 \text{LANGUE francophone bilingue} + \\ & + \beta_9 \text{LANGUE anglophone bilingue} + \mu t \end{aligned}$$

Pour plusieurs chercheurs, la RMR de Montréal est le seul marché du travail au Québec et au Canada où les écarts de salaires entre les unilingues et les bilingues sont véritablement le fruit du fonctionnement d'un marché pour le bilinguisme (voir Béland, 2003). Il est vrai que ce marché où habite la moitié des sept millions de Québécois forme le seul espace urbain au Canada où se rencontrent quotidiennement un très grand nombre de francophones et d'anglophones unilingues et bilingues, et cela depuis deux siècles au moins. Il importe donc de vérifier si l'évolution de la valeur du bilinguisme sur le marché de la RMR de Montréal de 1970 à 2000 diffère du fil suivi par le prix du bilinguisme sur le marché du travail que nous étudions, celui du Québec en entier.

Dans la forme fonctionnelle de notre équation de Mincer pour la RMR de Montréal, il n'y a pas de variables d'identification des RMR :

$$\begin{aligned} \ln Y_t = & \beta_1 C + \beta_2 EDUC + \beta_3 EXP + \beta_4 (EXP)^2 + \beta_5 \ln SEMAINE + \\ & + \beta_6 STATUT\ MARITAL + \\ & + \beta_7 LANGUE\ francophone\ unilingue + \\ & + \beta_8 LANGUE\ francophone\ bilingue + \\ & + \beta_9 LANGUE\ anglophone\ bilingue + \mu_t \end{aligned}$$

Dans nos trois équations, la signification des termes et des symboles employés est la suivante :

t est la période de temps.

Y est le salaire annuel du travailleur.

Ln Y est le logarithme naturel de Y.

EDUC est le plus haut niveau de scolarité atteint par le travailleur.

Cinq niveaux de scolarité sont retenus :

- 3^e et 4^e secondaire (catégorie omise, 9 à 10 ans de scolarité),
- 5^e secondaire et collégial (11 à 13 ans de scolarité),
- Université (1 et 2 ans),
- Université (3 et 4 ans),
- Université (5 ans et plus).

EXP est l'expérience de travail accumulée à la date t (en année).

RMR DE MONTRÉAL identifie les résidents de la région métropolitaine de recensement de Montréal.

AUTRES RMR DU QUÉBEC identifie les résidents des autres régions métropolitaines de recensement que Montréal.

Statistique Canada attribue le statut de RMR à toute agglomération urbaine de 100 000 habitants ou plus. Malheureusement toutefois, seules les RMR comptant au moins 250 000 habitants sont identifiées dans les fichiers publics de micro-données censitaires. Statistique Canada agit ainsi afin de protéger l'identité des répondants aux recensements. Au Québec, le lieu de résidence des habitants des quatre agglomérations urbaines comptant plus de 250 000 habitants est identifié. Ce sont les habitants de Montréal, de Québec, de Hull, de Trois-Rivières et de Sherbrooke. Pour les besoins de la cause, les agglomérations de Trois-Rivières et de Sherbrooke sont fusionnées dans ces fichiers pour former une RMR de plus de 250 000 habitants.

La catégorie omise des variables RMR DE MONTRÉAL et AUTRES RMR DU QUÉBEC est formée des résidents des régions rurales du Québec (Zones hors RMR). Cette catégorie comprend aussi les résidents des agglomérations urbaines de moins de 250 000 habitants.

Seule la RMR de Montréal est identifiée dans tous les fichiers publics de micro-données censitaires utilisés ici. Les RMR de Hull, Trois-Rivières et Sherbrooke ne sont pas identifiées dans les fichiers de 1971 et de 1981. La RMR de Québec n'est pas identifiée dans le fichier de 1971. La définition de la variable AUTRES RMR DU QUÉBEC varie donc à travers le temps.

RMR DU NOUVEAU-BRUNSWICK identifie les RMR de plus de 250 000 habitants du Nouveau-Brunswick. Il n'y en a pas. La réalité urbaine de cette province diffère de celle du Québec, une province dont la métropole comptait plus de 3 500 000 habitants en 2001.

SEMAINE correspond au nombre de semaines travaillées contre rémunération durant la période t . Un (l'unité) est la valeur minimale de cette variable dans notre étude, alors que 52 est le maximum.

\ln SEMAINE est le logarithme de SEMAINE.

STATUT MARITAL est le statut marital *de facto* du travailleur.

Le travailleur est célibataire (catégorie omise), le travailleur est marié ou il est séparé, divorcé ou veuf.

LANGUE identifie les habiletés linguistiques et l'identité ethnique.

Cette variable polytonique a 4 valeurs : anglophone unilingue, francophone unilingue, francophone bilingue et anglophone bilingue. La catégorie omise varie selon le test effectué.

C'est une constante et μt est un terme d'erreur stochastique.

L'espérance de μt , lorsqu'elle est sommée sur tous les individus, est zéro.

Le coefficient β de chaque valeur de la variable LANGUE mesure l'écart net entre le salaire moyen Y de la catégorie omise et celui de la catégorie désignée par chaque valeur.

ANNEXE 3

Définition et construction des variables

Document technique

Description des fichiers de données censitaires, de la construction des variables utilisées et notes.

Estimation avec les moindres carrés ordinaires de l'apport des attributs linguistiques au salaire brut gagné en 1970, 1980, 1990, 1995 et 2000 par les hommes de langue maternelle française ou anglaise parlant uniquement dans une de ces langues ou dans les deux à la maison, âgés de 25 à 54 ans, nés au Canada, ayant au moins fréquenté l'école jusqu'en 3^e secondaire, pleinement et entièrement insérés au monde du travail au sens classique de ces termes, œuvrant dans les secteurs secondaires ou tertiaires du marché du travail et résidant au Québec (résidents de la région métropolitaine de recensement de Montréal inclus) ou au Nouveau-Brunswick. Tous les travailleurs du secteur de la construction et du bâtiment sont exclus de la population visée par notre série. Pour une description exhaustive des critères de sélection de la population, voir le texte du rapport.

Plan de l'Annexe 3

Données et variables construites avec le fichier du recensement de 1971

- A) Québec et RMR de Montréal
- B) Nouveau-Brunswick

Données et variables construites avec le fichier du recensement de 1981

- A) Québec, RMR de Montréal et Nouveau-Brunswick

Données et variables construites avec le fichier du recensement de 1991

- A) Québec, RMR de Montréal et Nouveau-Brunswick

Données et variables construites avec le fichier du recensement de 1996

- A) Québec, RMR de Montréal et Nouveau-Brunswick

Données et variables construites avec le fichier du recensement de 2001

- A) Québec, RMR de Montréal et Nouveau-Brunswick

Notes

Recensement de 1971

A) Québec et RMR de Montréal.

Fichier public de micro-données censitaires (1 % des enregistrements de données)

VARIABLE	NOM	ZONE	VALEURS UTILISÉES
Province et RMR de résidence	geo-code	1	24 000 et 24 008 (Québec, Montréal)
Sexe	sex	7	0 (hommes)
État matrimonial	usmarst	8	1 à 5 (tous, sauf états inconnus)
Langue maternelle	usmothtg	9	1 et 2 (français et anglais)
Âge	age	10	25 à 54 ans
Lieu de naissance	plcbirth	11	1 à 12 (provinces et territoires)
Langue parlée à la maison	langhome	17	1 et 2 (français, anglais)
Connaissance des langues officielles	off-lang	18	1 à 3 (français, anglais, bilingue)
Fréquentation scolaire	attend	19	3 (ne fréquente pas l'école)
Niveau de scolarité	educat	20	4 à 12 (3 ^e secondaire et plus)
Activité durant la semaine de référence	lfcode1	28	1, 2, 3, 6, 7 (population active occupée)
Heures travaillées durant la semaine de référence	usualhrs	32	3 à 7 (Plus grand ou égal à 30)
Semaines travaillées en 1970 (nombre de)	numweeks	30	2 à 6 (au moins 1 semaine de travail)
Semaines travaillées surtout à temps plein ou partiel en 1970	fptime	31	1 (temps plein)
Industrie selon la CTI 1970	indust	33	5 et 7 à 12 (exclusion du secteur primaire et de la construction)
Statut professionnel	typework	35	1 (travailleurs salariés et travailleurs familiaux non rémunérés)
Salaire et traitement en 1970	incwages	56	Plus grand que 0
Revenu d'emploi autonome en 1970	incself	57	0 (aucun revenu d'emploi autonome)

Variables construites avec les données du recensement de 1971

Logarithme du salaire annuel brut

LNREVENU
= log naturel de incwages

Revenu hebdomadaire moyen⁽¹⁾

REVHEBDO
= revenu/msemtrav

Pour PROV = 24 000 (Québec)

Les valeurs supérieures ou égales à 39,00 \$ ont été retenues (39 \$ = 30 heures * 1,30 \$, le salaire minimum dans les régions à l'extérieur de Montréal le 1^{er} juillet 1970).

Pour PROV = 24 008 (RMR de Montréal)

Les valeurs supérieures ou égales à 40,50 \$ ont été retenues (40,50 \$ = 30 heures * 1,35 \$, le salaire minimum en vigueur dans la RMR de Montréal le 1^{er} juillet 1970).

Éducation

EDUC= 3 (secondaire 9-10 ans)
si educat = 4
= 4 (secondaire 11-13 ans)
si educat = 5-7
= 5 (université 1-2 ans)
si educat = 8
= 6 (université 3-4 ans)
si educat = 9 ou 10
= 7 (université 5 ans et plus)
si educat = 11 ou 12

Nombre d'années de scolarité selon la langue maternelle⁽²⁾

SCOL = 0 si educat = 1
= 2,5 si educat = 2
= 6,5 si educat = 3
= 9,5 si educat = 4
= 11 si educat = 5
= 12 si educat = 6
= 13 si educat = 7
= 15 si educat = 8 et usmothtg = 2
= 14,2 si educat = 8 et usmothtg = 1 ou usmothtg > 2
= 16,1 si educat = 9 et usmothtg = 2
= 15,8 si educat = 9 et usmothtg = 1 ou usmothtg > 2
= 17,3 si educat = 10 et usmothtg = 2
= 15,9 si educat = 10 et usmothtg = 1 ou usmothtg > 2
= 18,1 si educat = 11 et usmothtg = 2
= 16,5 si educat = 11 et usmothtg = 1 ou usmothtg > 2
= 18,3 si educat = 12 et usmothtg = 2
= 17,5 si educat = 12 et usmothtg = 1 ou usmothtg > 2

Expérience de travail

EXPER
= age (scol + 6)

Les valeurs supérieures ou égales à 0 ont été retenues.

Expérience de travail au carré

= (exper)(exper)

Langue

LANGUE = 1 (anglophone unilingue)
si usmothtg = 1 et off-lang = 1 et langhome = 1 ou langhome = 2
= 2 (anglophone bilingue)
si usmothtg = 1 et off-lang = 3 et langhome = 1 ou langhome = 2
= 3 (francophone unilingue)
si usmothtg = 2 et off-lang = 2 et langhome = 2 ou langhome = 1
= 4 (francophone bilingue)
si usmothtg = 2 et off-lang = 3 et langhome = 2 ou langhome = 1
= X (cas rejetés)
pour les autres cas de figure

État matrimonial = marié

MARIÉ = 1 si usmarst = 2
= 0 (célibataire, veuf, divorcé ou séparé) si usmarst = 1, 3, 4, 5

État matrimonial = séparé, divorcé ou veuf

SDVF = 1 (célibataire, veuf, divorcé ou séparé) si usmarst = 3, 4, 5
= 0 (célibataire, marié) si usmarst = 1, 2

État matrimonial = célibataire

CÉLIBAT = 3 (célibataire) si usmarst = 1
= 0 (marié, veuf, divorcé ou séparé) si usmarst = 2, 3, 4, 5

Nombre de semaines travaillées en 1970 selon la langue, variable construite⁽³⁾

Codes de la variable numweeks :

Code 2 : 1 à 13 semaines de travail
Code 3 : 14 à 26 semaines de travail
Code 4 : 27 à 39 semaines de travail
Code 5 : 40 à 48 semaines de travail
Code 6 : 49 à 52 semaines de travail

Pour PROV = 24 000 (Québec)

MSEMTRAV

= 13,0000 si numweeks = 2 et langue = 1 (Québec, anglophone unilingue)
= 24,0000 si numweeks = 3 et langue = 1
= 34,7000 si numweeks = 4 et langue = 1
= 45,8846 si numweeks = 5 et langue = 1
= 52 si numweeks = 6 et langue = 1⁽⁴⁾

= 7,6667 si numweeks = 2 et langue = 2 (Québec, anglophone bilingue)
= 20,2381 si numweeks = 3 et langue = 2
= 32,6923 si numweeks = 4 et langue = 2
= 46,8542 si numweeks = 5 et langue = 2
= 52 si numweeks = 6 et langue = 2

= 8,0278 si numweeks = 2 et langue = 3 (Québec, francophone unilingue)
= 21,3873 si numweeks = 3 et langue = 3
= 32,7360 si numweeks = 4 et langue = 3
= 45,4728 si numweeks = 5 et langue = 3
= 52 si numweeks = 6 et langue = 3

= 8,6905 si numweeks = 2 et langue = 4 (Québec, francophone bilingue)
= 21,2818 si numweeks = 3 et langue = 4
= 32,5878 si numweeks = 4 et langue = 4
= 45,9338 si numweeks = 5 et langue = 4
= 52 si numweeks = 6 et langue = 4

Pour PROV = 24 008 (RMR de Montréal)

= 13,0000 si numweeks = 2 et langue = 1 (RMR de Montréal, anglophone unilingue)
= 25,0000 si numweeks = 3 et langue = 1
= 34,5714 si numweeks = 4 et langue = 1
= 46,4500 si numweeks = 5 et langue = 1
= 52 si numweeks = 6 et langue = 1⁽⁴⁾

= 9,8333 si numweeks = 2 et langue = 2 (RMR de Montréal, anglophone bilingue)
= 20,8333 si numweeks = 3 et langue = 2
= 32,5000 si numweeks = 4 et langue = 2
= 46,4255 si numweeks = 5 et langue = 2
= 52 si numweeks = 6 et langue = 2

= 8,5000 si numweeks = 2 et langue = 3 (RMR de Montréal, francophone unilingue)
= 21,8667 si numweeks = 3 et langue = 3
= 33,2750 si numweeks = 4 et langue = 3
= 45,7244 si numweeks = 5 et langue = 3
= 52 si numweeks = 6 et langue = 3

= 9,1154 si numweeks = 2 et langue = 4 (RMR de Montréal, francophone bilingue)
= 21,0370 si numweeks = 3 et langue = 4
= 33,2877 si numweeks = 4 et langue = 4
= 46,0586 si numweeks = 5 et langue = 4
= 52 si numweeks = 6 et langue = 4

Logarithme du nombre de semaines travaillées

LNSEM
= log naturel de msemtrav

Recensement de 1971 (suite)

B) Nouveau-Brunswick

Fichier public de micro-données censitaires (1 % des enregistrements de données)

VARIABLE	NOM	ZONE	VALEURS UTILISÉES
Province et RMR de résidence	geo-code	1	13 000 (Nouveau-Brunswick)
Sexe	sex	7	0 (hommes)
État matrimonial	usmarst	8	1 à 5 (tous, sauf états inconnus)
Langue maternelle	usmothtg	9	1 et 2 (français et anglais)
Âge	age	10	25 à 54 ans
Lieu de naissance	plcbirth	11	1 à 12 (provinces et territoires)
Langue parlée à la maison	langhome	17	1 et 2 (français, anglais)
Connaissance des langues officielles	off-lang	18	1 à 3 (français, anglais, bilingue)
Fréquentation scolaire	attend	19	3 (ne fréquente pas l'école)
Niveau de scolarité	educat	20	1 à 12 (tous les niveaux de scolarité)
Semaines travaillées en 1970 (nombre de)	numweeks	30	5 à 6 (40 semaines de travail et plus)
Semaines travaillées surtout à temps plein ou partiel en 1970	fptime	31	1 (temps plein)
Industrie selon la CII 1970	indust	33	5 à 12 (exclusion du secteur primaire)
Statut professionnel	typework	35	1 (travailleurs salariés et travailleurs familiaux non rémunérés)
Salaire et traitement en 1970	incwages	56	Plus grand que 0
Revenu d'emploi autonome en 1970	incself	57	0 (aucun revenu d'emploi autonome)

Variables construites avec les donnés du recensement de 1971

Logarithme du salaire annuel brut

LNREVENU
= log naturel de incwages

Revenu hebdomadaire moyen⁽²⁾

REVHEBDO
= revenu/msemtrav

Pour PROV = 13 (Nouveau-Brunswick)

Les valeurs supérieures ou égales à 34,50 \$ ont été retenues (34,50 \$ = 30 heures * 1,15 \$, le salaire minimum au Nouveau-Brunswick le 1^{er} juillet 1970).

Éducation

EDUC = 3 (secondaire 9-10 ans)
si educat = 4
= 4 (secondaire 11-13 ans)
si educat = 5 à 7
= 5 (université 1-2 ans)
si educat = 8
= 6 (université 3-4 ans)
si educat = 9 ou 10
= 7 (université 5 ans et plus)
si educat = 11 ou 12

Nombre d'années de scolarité

SCOL = 0 si educat = 1
= 2,5 si educat = 2
= 6,5 si educat = 3
= 9,5 si educat = 4
= 11 si educat = 5
= 12 si educat = 6
= 13 si educat = 7
= 14,2 si educat = 8
= 15,8 si educat = 9
= 15,9 si educat = 10
= 16,5 si educat = 11
= 17,5 si educat = 12

Expérience de travail

EXPER
= age – (scol + 6)

Les valeurs supérieures ou égales à 0 ont été retenues.

Expérience de travail au carré

= (exper) (exper)

Langue

LANGUE = 1 (anglophone unilingue)
si usmothg = 1 et off-lang = 1 et langhome = 1 ou langhome = 2
= 2 (anglophone bilingue)
si usmothg = 1 et off-lang = 3 et langhome = 1 ou langhome = 2
= 3 (francophone unilingue)
si usmothg = 2 et off-lang = 2 et langhome = 2 ou langhome = 1
= 4 (francophone bilingue)
si usmothg = 2 et off-lang = 3 et langhome = 2 ou langhome = 1
= X (cas rejetés)
pour les autres cas de figure

État matrimonial = marié

MARIÉ = 1 si usmarst = 2
= 0 (célibataire, veuf, divorcé ou séparé) si usmarst = 1, 3, 4, 5

État matrimonial = séparé, divorcé ou veuf

SDVF = 1 (célibataire, veuf, divorcé ou séparé) si usmarst = 3, 4, 5
= 0 (célibataire, marié) si usmarst = 1, 2

État matrimonial = célibataire

CÉLIBAT = 3 (célibataire) si usmarst = 1
= 0 (marié, veuf, divorcé ou séparé) si usmarst = 2, 3, 4, 5

Nombre de semaines travaillées en 1970 selon la langue, variable construite⁽²⁾

Codes de la variable numweeks :

Code 2 : 1 à 13 semaines de travail
Code 3 : 14 à 26 semaines de travail
Code 4 : 27 à 39 semaines de travail
Code 5 : 40 à 48 semaines de travail
Code 6 : 49 à 52 semaines de travail

Pour PROV = 13 000 (Nouveau-Brunswick)

MSEMTRAV

= 9,3125 si numweeks = 2 et langue = 1 (Nouveau-Brunswick, anglophone unilingue)
= 20,8600 si numweeks = 3 et langue = 1
= 33,3043 si numweeks = 4 et langue = 1
= 44,7500 si numweeks = 5 et langue = 1
= 52 si numweeks = 6 et langue = 1⁽⁴⁾

= 10,0000 si numweeks = 2 et langue = 2 (Nouveau-Brunswick, anglophone bilingue)
= 22,7143 si numweeks = 3 et langue = 2
= 32,4286 si numweeks = 4 et langue = 2
= 45,0000 si numweeks = 5 et langue = 2
= 52 si numweeks = 6 et langue = 2

= 11,2500 si numweeks = 2 et langue = 3 (Nouveau-Brunswick, francophone unilingue)
= 20,9333 si numweeks = 3 et langue = 3
= 30,3333 si numweeks = 4 et langue = 3
= 43,1250 si numweeks = 5 et langue = 3
= 52 si numweeks = 6 et langue = 3

= 10,2400 si numweeks = 2 et langue = 4 (Nouveau-Brunswick, francophone bilingue)
= 20,3750 si numweeks = 3 et langue = 4
= 31,9211 si numweeks = 4 et langue = 4
= 44,6800 si numweeks = 5 et langue = 4
= 52 si numweeks = 6 et langue = 4

Logarithme du nombre de semaines travaillées

LNSEM

= log naturel de msemtrav

Recensement de 1981

A) Québec, Montréal et Nouveau-Brunswick

Fichier public de micro-données censitaires (2 % des enregistrements de données)

VARIABLE	NOM	ZONE	VALEURS UTILISÉES
Province de résidence	prov	1	24 et 13 (Québec, Nouveau-Brunswick)
Région métropolitaine de recensement	cma	2	421, 462, 505, 000 (Québec, Montréal, Hull, sans objet)
Sexe	sex	7	2 (hommes)
Âge	age	17	25 à 54 ans
État matrimonial	marst	21	1 à 5 (tous, sauf états inconnus)
Activité durant la semaine de référence	lfact	31	1, 2, 3 (population active occupée)
Heures travaillées durant la semaine de référence	hrswk	32	30 à 100
Semaines travaillées en 1980 (nombre de)	wkswk	34	1 à 52 (au moins 1 semaine de travail)
Semaines travaillées surtout à temps plein ou partiel en 1980	fptwk	35	1 (temps plein)
Industrie selon la CII 1981	ind81	39	3 et 5 à 18 (exclusion du secteur primaire et de la construction)
Statut professionnel	cow	41	1 (travailleurs salariés et travailleurs familiaux non rémunérés)
Fréquentation scolaire	atend	42	1 (ne fréquente pas l'école)
Plus haut niveau de scolarité atteint	hlos	44	3 à 11
Plus haut niveau de scolarité atteint à l'école primaire ou secondaire	hgrad	45	1 à 7 (toutes)
Nombre d'années d'études universitaires	psuv	46	0 à 7 (toutes)
Nombre d'années d'études non universitaires	psot	47	0 à 5 (toutes)
Lieu de naissance	birtplc	52	1 à 12 (provinces et territoires)
Langue officielle	offlang	53	1 à 3 (français, anglais, bilingue)
Langue parlée à la maison	langhome	54	1 et 2 (français, anglais)
Langue maternelle	mothertg	55	1 et 2 (français, anglais)
Salaire et traitement en 1980	wages	60	Plus grand que 0
Revenu d'emploi autonome en 1980	selfemp	57	0 (aucun revenu d'emploi autonome)

Variables construites avec les données du recensement de 1980

Logarithme du salaire annuel brut

LNREVENU
= log naturel de wages

Revenu hebdomadaire moyen

REVHEBDO
= wages/wkswk

Pour PROV = 24 (Québec et RMR de Montréal)

Les valeurs supérieures ou égales à 109,50 \$ ont été retenues (109,50 \$ = 30 heures * 3,65 \$, le salaire minimum en vigueur dans l'ensemble du Québec le 1^{er} juillet 1980).

Pour PROV = 13 (Nouveau-Brunswick)

Les valeurs supérieures ou égales à 91,50 \$ ont été retenues (91,50 \$ = 30 heures * 3,05 \$, le salaire minimum en vigueur dans tout le Nouveau-Brunswick le 1^{er} juillet 1980).

Éducation

EDUC = 3 (secondaire 9-10 ans)
si hlos = 3 à 5 et hgrad = 1 à 4
= 4 (secondaire 11-13 ans ou collège)
si (hlos = 3 à 5 et hgrad = 5 à 7) ou hlos = 6 à 8
= 5 (université 1-2 ans)
si hlos = 9 à 11 et psuv = 1 à 3
= 6 (université 3-4 ans)
si hlos = 9 à 11 et psuv = 4 ou 5
= 7 (université 5 ans et plus)
si hlos = 9 à 11 et psuv = 6 ou 7

Nombre d'années de scolarité

SCOL
= PRIM + COLL + UNIV

Nombre d'années de scolarité primaire et secondaire

$$\begin{aligned} \text{PRIM} &= 2,5 \text{ si } \text{hgrad} = 1 \\ &= 6,5 \text{ si } \text{hgrad} = 2 \\ &= 9 \text{ si } \text{hgrad} = 3 \\ &= 10 \text{ si } \text{hgrad} = 4 \\ &= 11 \text{ si } \text{hgrad} = 5 \\ &= 12 \text{ si } \text{hgrad} = 6 \\ &= 13 \text{ si } \text{hgrad} = 7 \end{aligned}$$

Nombre d'années de scolarité non universitaire

$$\begin{aligned} \text{COLL} &= 0 \text{ si } \text{psot} = 0 \\ &= 0,5 \text{ si } \text{psot} = 1 \\ &= 1 \text{ si } \text{psot} = 2 \\ &= 2 \text{ si } \text{psot} = 3 \\ &= 3 \text{ si } \text{psot} = 4 \\ &= 4,5 \text{ si } \text{psot} = 5 \end{aligned}$$

Nombre d'années de scolarité universitaire

$$\begin{aligned} \text{UNIV} &= 0 \text{ si } \text{psuv} = 0 \\ &= 0,5 \text{ si } \text{psuv} = 1 \\ &= 1 \text{ si } \text{psuv} = 2 \\ &= 2 \text{ si } \text{psuv} = 3 \\ &= 3 \text{ si } \text{psuv} = 4 \\ &= 4 \text{ si } \text{psuv} = 5 \\ &= 5 \text{ si } \text{psuv} = 6 \\ &= 6 \text{ si } \text{psuv} = 7 \end{aligned}$$

Expérience de travail

$$\begin{aligned} \text{EXPER} \\ &= \hat{\text{âge}} - (\text{scol} + 6) \end{aligned}$$

Les valeurs supérieures ou égales à 0 ont été retenues.

Expérience de travail au carré

$$\begin{aligned} \text{EXPER2} \\ &= (\text{exper})(\text{exper}) \end{aligned}$$

**Résidence dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal
(Variable pour l'estimation de l'apport des attributs linguistiques au revenu des résidents
du Québec seulement. Elle n'est pas incluse dans les analyses pour le N.-B.)**

MONTRÉAL = 1 (résident de la RMR de Montréal)
si prov = 24 et cma = 462
= 0 (résident des autres RMR ou des zones hors RMR du Québec)
si prov = 24 et cma = 999 ou 421 ou 505

**Résidence dans les autres RMR du Québec que la RMR de Montréal (deux en 1981)
(Variable pour l'estimation de l'apport des attributs linguistiques au revenu des résidents
du Québec seulement. Elle n'est pas incluse dans les analyses pour le N.-B.)**

RMR = 1 (résident de la RMR de Québec ou de la RMR de Hull)
si prov = 24 et cma = 421 ou 505
= 0 (résident des zones hors RMR du Québec ou de la RMR de Montréal)
si prov = 24 et cma = 999 ou 462

Langue

LANGUE = 1 (anglophone unilingue)
si mothertg = 1 et offlangue = 1 et langhome = 1 ou langhome = 2
= 2 (anglophone bilingue)
si mothertg = 1 et offlangue = 3 et langhome = 1 ou langhome = 2
= 3 (francophone unilingue)
si mothertg = 2 et offlangue = 2 et langhome = 2 ou langhome = 1
= 4 (francophone bilingue)
si mothertg = 2 et offlangue = 3 et langhome = 2 ou langhome = 1
= X (cas rejetés)
pour les autres cas de figure

État matrimonial = marié

MARIÉ = 1 si marst = 2
= 0 (célibataire, veuf, divorcé ou séparé) si marst = 4, 5, 1, 3

État matrimonial = séparé, divorcé ou veuf

SDVF = 1 (veuf, divorcé ou séparé) si marst = 5, 1, 3
= 0 (célibataire, marié) si marst = 4, 2

État matrimonial = célibataire

CÉLIBAT = 1 (célibataire) si marst = 4
= 0 (marié, veuf, divorcé ou séparé) si marst = 2, 5, 1, 3

**Nombre de semaines travaillées en 1980 selon la province de résidence
et la langue, variable construite⁽³⁾**

Recodages de la variable wkswk selon les intervalles de la variable numweeks de 1970

Code 2 : 1 à 13 semaines de travail
Code 3 : 14 à 26 semaines de travail
Code 4 : 27 à 39 semaines de travail
Code 5 : 40 à 48 semaines de travail
Code 6 : 49 à 52 semaines de travail

Pour PROV = 24 (Québec)

MSEMTRAV

= 13,0000 si wkswk = 2 et langue = 1 (Québec, anglophone unilingue)
= 24,0000 si wkswk = 3 et langue = 1
= 34,7000 si wkswk = 4 et langue = 1
= 45,8846 si wkswk = 5 et langue = 1
= 52 si wkswk = 6 et langue = 1⁽⁴⁾

= 7,6667 si wkswk = 2 et langue = 2 (Québec, anglophone bilingue)
= 20,2381 si wkswk = 3 et langue = 2
= 32,6923 si wkswk = 4 et langue = 2
= 46,8542 si wkswk = 5 et langue = 2
= 52 si wkswk = 6 et langue = 2

= 8,0278 si wkswk = 2 et langue = 3 (Québec, francophone unilingue)
= 21,3873 si wkswk = 3 et langue = 3
= 32,7360 si wkswk = 4 et langue = 3
= 45,4728 si wkswk = 5 et langue = 3
= 52 si wkswk = 6 et langue = 3

= 8,6905 si wkswk = 2 et langue = 4 (Québec, francophone bilingue)
= 21,2818 si wkswk = 3 et langue = 4
= 32,5878 si wkswk = 4 et langue = 4
= 45,9338 si wkswk = 5 et langue = 4
= 52 si wkswk = 6 et langue = 4

Pour PROV = 24 et CMA = 462 (RMR de Montréal)

= 13,0000 si numweeks = 2 et langue = 1 (RMR de Montréal, anglophone unilingue)
= 25,0000 si numweeks = 3 et langue = 1
= 34,5714 si numweeks = 4 et langue = 1
= 46,4500 si numweeks = 5 et langue = 1
= 52 si numweeks = 6 et langue = 1

= 9,8333 si numweeks = 2 et langue = 2 (RMR de Montréal, anglophone bilingue)
= 21,8333 si numweeks = 3 et langue = 2
= 32,5000 si numweeks = 4 et langue = 2
= 46,4255 si numweeks = 5 et langue = 2
= 52 si numweeks = 6 et langue = 2

= 8,5000 si numweeks = 2 et langue = 3 (RMR de Montréal, francophone unilingue)
= 21,8667 si numweeks = 3 et langue = 3
= 33,2750 si numweeks = 4 et langue = 3
= 45,7244 si numweeks = 5 et langue = 3
= 52 si numweeks = 6 et langue = 3

= 9,1154 si numweeks = 2 et langue = 4 (RMR de Montréal, francophone bilingue)
= 21,0370 si numweeks = 3 et langue = 4
= 33,2877 si numweeks = 4 et langue = 4
= 46,0586 si numweeks = 5 et langue = 4
= 52 si numweeks = 6 et langue = 4

Pour PROV = 13 (Nouveau-Brunswick)

MSEMTRAV
= 9,3333 si wkswk = 2 et langue = 1 (Nouveau-Brunswick, anglophone unilingue)
= 23,0909 si wkswk = 3 et langue = 1
= 33,6111 si wkswk = 4 et langue = 1
= 45,0161 si wkswk = 5 et langue = 1
= 52 si wkswk = 6 et langue = 1

= 10,0000 si wkswk = 2 et langue = 2 (Nouveau-Brunswick, anglophone bilingue)
= 26,0000 si wkswk = 3 et langue = 2
= 32,5000 si wkswk = 4 et langue = 2
= 47,0000 si wkswk = 5 et langue = 2
= 52 si wkswk = 6 et langue = 2

= 0,00000 si wkswk = 2 et langue = 3 (Nouveau-Brunswick, francophone unilingue)
= 19,0000 si wkswk = 3 et langue = 3
= 33,0000 si wkswk = 4 et langue = 3
= 45,3333 si wkswk = 5 et langue = 3
= 52 si wkswk = 6 et langue = 3

= 11,3333 si wkswk = 2 et langue = 4 (Nouveau-Brunswick, francophone bilingue)
= 19,0000 si wkswk = 3 et langue = 4
= 34,1765 si wkswk = 4 et langue = 4
= 44,9130 si wkswk = 5 et langue = 4
= 52 si wkswk = 6 et langue = 4

Logarithme du nombre de semaines travaillées

LNSEM
= log naturel de msemtrav

Recensement de 1991

A) Québec, RMR de Montréal et Nouveau-Brunswick

Fichier public de micro-données censitaires (3 % des enregistrements de données)

VARIABLE	NOM	ZONE	VALEURS UTILISÉES
Province de résidence	prov	1	24 et 13 (Québec, Nouveau-Brunswick)
Région métropolitaine de recensement	cmapumfp	2	421, 462, 499, 505, 000 (Québec, Montréal, Sherbrooke (433) et Trois-Rivières (442), Hull, sans objet)
Âge	agep	15	25 à 54 ans
Sexe	sexp	16	2 (hommes)
État matrimonial	marsth	18	1 à 5 (tous, sauf états inconnus)
Lieu de naissance	pobp	21	Pour les résidents du Québec : 1 à 10 (provinces et territoires) Pour les résidents du N.-B. : 29 à 33 (provinces et territoires)
Connaissance des langues officielles	olnp	51	1 à 3 (français, anglais, bilingue)
Langue maternelle	mtnp	52	1 et 2 (français et anglais)
Langue parlée à la maison	hlnp	53	1 et 2 (français et anglais)
Fréquentation scolaire	schattp	70	1 (ne fréquente pas l'école)
Plus haut niveau de scolarité atteint à l'école primaire ou secondaire	hgradp	71	1 à 7 (toutes)
Plus haut niveau de scolarité atteint	hlosp	73	3 à 14 années
Nombre d'années d'études universitaires	psuvp	77	0 à 7 (toutes)
Nombre d'années d'études non universitaires	psotp	78	0 à 5 (toutes)
Activité durant la semaine de référence	lfactp	84	1 à 2 (population active occupée)
Catégorie de travailleurs	cowp	86	1 (travailleurs salariés et travailleurs familiaux non rémunérés)
Semaines travaillées surtout à temps plein ou partiel en 1990	fptwkp	87	1 (temps plein)
Heures travaillées durant la semaine de référence	hrswkp	88	30 à 100 heures
Semaines travaillées en 1990 (nombre de)	wkswkp	90	1 à 52 (au moins 1 semaine de travail)
Industrie selon la CTI 1980	ind81p	94	3 et 5 à 16 (exclusion du secteur primaire et de la construction)
Salaire et traitement en 1990	wagesp	97	Plus grand que 0
Revenu d'emploi autonome en 1990	selfip	98	0 (aucun revenu d'emploi autonome)

Variables construites avec les données du recensement de 1991

Logarithme du salaire annuel brut

LNREVENU
= log naturel de wagesp

Revenu hebdomadaire moyen

REVHEBDO
= wagesp/wkswkp

Pour PROV = 24 (Québec et RMR de Montréal)

Les valeurs supérieures ou égales à 150,00 \$ ont été retenues (150,00 \$ = 30 heures * 5,00 \$, le salaire minimum en vigueur dans l'ensemble du Québec le 1^{er} juillet 1990).

Pour PROV = 13 (Nouveau-Brunswick)

Les valeurs supérieures ou égales à 135,00 \$ ont été retenues (135,00 \$ = 30 heures * 4,50 \$, le salaire minimum en vigueur dans tout le Nouveau-Brunswick le 1^{er} juillet 1990).

Éducation

EDUC = 3 (secondaire 9-10 ans)
si hlosp = 3 à 5 et hgradp = 1 à 4
= 4 (secondaire 11-13 ans ou collège)
si (hlosp = 3 à 5 et hgradp = 5 à 7) ou hlosp = 6 à 8
= 5 (université 1-2 ans)
si hlosp = 9 à 14 et psuyp = 1 à 3
= 6 (université 3-4 ans)
si hlosp = 9 à 14 et psuyp = 4 ou 5
= 7 (université 5 ans et plus)
si hlosp = 9 à 14 et psuyp = 6 ou 7

Nombre d'années de scolarité

SCOL
= PRIM + COLL + UNIV

Nombre d'années de scolarité primaire et secondaire

$$\begin{aligned} \text{PRIM} &= 2,5 \text{ si } \text{hgradp} = 1 \\ &= 6,5 \text{ si } \text{hgradp} = 2 \\ &= 9 \text{ si } \text{hgradp} = 3 \\ &= 10 \text{ si } \text{hgradp} = 4 \\ &= 11 \text{ si } \text{hgradp} = 5 \\ &= 12 \text{ si } \text{hgradp} = 6 \\ &= 13 \text{ si } \text{hgradp} = 7 \end{aligned}$$

Nombre d'années de scolarité non universitaire

$$\begin{aligned} \text{COLL} &= 0 \text{ si } \text{psotp} = 0 \\ &= 0,5 \text{ si } \text{psotp} = 1 \\ &= 1 \text{ si } \text{psotp} = 2 \\ &= 2 \text{ si } \text{psotp} = 3 \\ &= 3 \text{ si } \text{psotp} = 4 \\ &= 4,5 \text{ si } \text{psotp} = 5 \end{aligned}$$

Nombre d'années de scolarité universitaire

$$\begin{aligned} \text{UNIV} &= 0 \text{ si } \text{psuyp} = 0 \\ &= 0,5 \text{ si } \text{psuyp} = 1 \\ &= 1 \text{ si } \text{psuyp} = 2 \\ &= 2 \text{ si } \text{psuyp} = 3 \\ &= 3 \text{ si } \text{psuyp} = 4 \\ &= 4 \text{ si } \text{psuyp} = 5 \\ &= 5 \text{ si } \text{psuyp} = 6 \\ &= 6 \text{ si } \text{psuyp} = 7 \end{aligned}$$

Expérience de travail

$$\begin{aligned} \text{EXPER} \\ &= \hat{\text{âge}} - (\text{scol} + 6) \end{aligned}$$

Les valeurs supérieures ou égales à 0 ont été retenues.

Expérience de travail au carré

$$\begin{aligned} \text{EXPER2} \\ &= (\text{exper})(\text{exper}) \end{aligned}$$

**Résidence dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal
(Variable pour l'estimation de l'apport des attributs linguistiques au revenu des résidents
du Québec seulement. Elle n'est pas incluse dans les analyses pour le N.-B.)**

MONTRÉAL = 1 (résident de la RMR de Montréal)
si provp = 24 et cmapumfp = 462
= 0 (résident des autres RMR ou des zones hors RMR du Québec)
si provp = 24 et cmapumfp = 999 ou 421 ou 499 ou 505

**Résidence dans les autres RMR du Québec que la RMR de Montréal (trois en 1991)
(Variable pour l'estimation de l'apport des attributs linguistiques au revenu des résidents
du Québec seulement. Elle n'est pas incluse dans les analyses pour le N.-B.)**

RMR = 1 (résident de la RMR de Québec, de la RMR de Sherbrooke, de la RMR de Trois-Rivières
ou de la RMR de Hull)
si provp = 24 et cmapumfp = 421 ou 499 ou 505
= 0 (résident des zones hors RMR du Québec ou de la RMR de Montréal)
si provp = 24 et cmapumfp = 999 ou 462

Langue

LANGUE = 1 (anglophone unilingue)
si mtnp = 1 et olnp = 1 et hlnp = 1 ou hlnp eq 2
= 2 (anglophone bilingue)
si mtnp = 1 et olnp = 3 et hlnp = 1 ou hlnp eq 2
= 3 (francophone unilingue)
si mtnp = 2 et olnp = 2 et hlnp = 2 ou hlnp eq 1
= 4 (francophone bilingue)
si mtnp = 2 et olnp = 3 et hlnp = 2 ou hlnp eq 1
= X (cas rejetés)
pour les autres cas de figure

État matrimonial = marié

MARIÉ = 1 si marsthp = 2
= 0 (célibataire, veuf, divorcé ou séparé) si marsthp = 4, 5, 1, 3

État matrimonial = séparé, divorcé ou veuf

SDVF = 1 (veuf, divorcé ou séparé) si marsthp = 5, 1, 3
= 0 (célibataire, marié) si marsthp = 4, 2

État matrimonial = célibataire

CÉLIBAT = 1 (célibataire) si marsthp = 4
= 0 (marié, veuf, divorcé ou séparé) si marsthp = 2, 5, 1, 3

**Nombre de semaines travaillées selon la province de résidence et la langue,
variable construite⁽³⁾**

Recodages de la variable wkswkp selon les intervalles de la variable numweeks de 1970

Code 2 : 1 à 13 semaines de travail
Code 3 : 14 à 26 semaines de travail
Code 4 : 27 à 39 semaines de travail
Code 5 : 40 à 48 semaines de travail
Code 6 : 49 à 52 semaines de travail

Pour PROVP = 24 (Québec)

MSEMTRAV

= 7,3333 si wkswkp = 2 et langue = 1 (Québec, anglophone unilingue)
= 21,8000 si wkswkp = 3 et langue = 1
= 31,9000 si wkswkp = 4 et langue = 1
= 45,6333 si wkswkp = 5 et langue = 1
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 1⁽⁴⁾

= 8,1667 si wkswkp = 2 et langue = 2 (Québec, anglophone bilingue)
= 21,6364 si wkswkp = 3 et langue = 2
= 32,9231 si wkswkp = 4 et langue = 2
= 46,0345 si wkswkp = 5 et langue = 2
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 2

= 9,6234 si wkswkp = 2 et langue = 3 (Québec, francophone unilingue)
= 21,3204 si wkswkp = 3 et langue = 3
= 32,7395 si wkswkp = 4 et langue = 3
= 45,2281 si wkswkp = 5 et langue = 3
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 3

= 9,1831 si wkswkp = 2 et langue = 4 (Québec, francophone bilingue)
= 20,7624 si wkswkp = 3 et langue = 4
= 32,7653 si wkswkp = 4 et langue = 4
= 45,6898 si wkswkp = 5 et langue = 4
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 4

Pour PROVP = 24 et CMAPUMFP = 462 (RMR de Montréal)

= 9,0000 si numweeks = 2 et langue = 1 (RMR de Montréal, anglophone unilingue)
= 22,6667 si numweeks = 3 et langue = 1
= 32,1667 si numweeks = 4 et langue = 1
= 46,3500 si numweeks = 5 et langue = 1
= 52 si numweeks = 6 et langue = 1

= 8,1667 si numweeks = 2 et langue = 2 (RMR de Montréal, anglophone bilingue)
= 20,9474 si numweeks = 3 et langue = 2
= 33,0370 si numweeks = 4 et langue = 2
= 46,1967 si numweeks = 5 et langue = 2
= 52 si numweeks = 6 et langue = 2

= 8,8824 si numweeks = 2 et langue = 3 (RMR de Montréal, francophone unilingue)
= 21,5672 si numweeks = 3 et langue = 3
= 32,3676 si numweeks = 4 et langue = 3
= 45,4545 si numweeks = 5 et langue = 3
= 52 si numweeks = 6 et langue = 3

= 9,3611 si numweeks = 2 et langue = 4 (RMR de Montréal, francophone bilingue)
= 20,8384 si numweeks = 3 et langue = 4
= 33,0612 si numweeks = 4 et langue = 4
= 45,9017 si numweeks = 5 et langue = 4
= 52 si numweeks = 6 et langue = 4

Pour PROVP = 13 (Nouveau-Brunswick)

MSEMTRAV

= 9,3077 si wkswkp = 2 et langue = 1 (Nouveau-Brunswick, anglophone unilingue)
= 22,1923 si wkswkp = 3 et langue = 1
= 33,1622 si wkswkp = 4 et langue = 1
= 45,0345 si wkswkp = 5 et langue = 1
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 1

= 11,0000 si wkswkp = 2 et langue = 2 Nouveau-Brunswick, anglophone bilingue
= 19,6667 si wkswkp = 3 et langue = 2
= 35,6667 si wkswkp = 4 et langue = 2
= 45,6000 si wkswkp = 5 et langue = 2
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 2

= 9,5000 si wkswkp = 2 et langue = 3 (Nouveau-Brunswick, francophone unilingue)
= 17,8571 si wkswkp = 3 et langue = 3
= 32,6667 si wkswkp = 4 et langue = 3
= 44,2500 si wkswkp = 5 et langue = 3
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 3

= 8,5000 si wkswkp = 2 et langue = 4 (Nouveau-Brunswick, francophone bilingue)
= 20,4286 si wkswkp = 3 et langue = 4
= 33,8750 si wkswkp = 4 et langue = 4
= 44,9138 si wkswkp = 5 et langue = 4
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 4

Logarithme du nombre de semaines travaillées

LNSEM

= log naturel de msemtrav

Recensement de 1996

A) Québec, RMR de Montréal, Nouveau-Brunswick

Fichier public de micro-données censitaires (2,8 % des enregistrements de données)

VARIABLE	NOM	ZONE	VALEURS UTILISÉES
Province de résidence	provp	1	24 et 13 (Québec, Nouveau-Brunswick)
Région métropolitaine de recensement	cmapumf p	2	421, 462, 499, 505, 000 (Québec, Montréal, Sherbrooke (433) et Trois-Rivières (442), Hull, sans objet)
Âge	agep	15	25 à 54 ans
Sexe	sexp	16	2 (hommes)
État matrimonial	marsthp	18	1 à 5 (tous, sauf états inconnus)
Lieu de naissance	popb	19	Pour les résidents du Québec : 1 à 10 (provinces et territoires) Pour les résidents du N.-B. : 33 à 37 (provinces et territoires)
Connaissance des langues officielles	olnp	52	1 à 3 (français, anglais, bilingue)
Langue maternelle	mtnp	53	1 et 2 (français et anglais)
Langue parlée à la maison	hlnp	54	1 et 2 (français et anglais)
Fréquentation scolaire	schattp	71	1 (ne fréquente pas l'école)
Plus haut niveau de scolarité atteint à l'école primaire ou secondaire	hgradp	72	1 à 7 (toutes)
Plus haut niveau de scolarité atteint	hlosp	74	3 à 14 années
Nombre d'années d'études universitaires	psuyp	78	0 à 7 (toutes)
Nombre d'années d'études non universitaires	psotp	79	0 à 5 (toutes)
Activité durant la semaine de référence	lfactp	85	1 à 2 (population active occupée)
Catégorie de travailleurs	cowp	89	1 (travailleurs salariés et travailleurs familiaux non rémunérés)
Semaines travaillées surtout à temps plein ou partiel en 1995	fptwkp	90	1 (temps plein)
Heures travaillées durant la semaine de référence	hrswkp	91	30 à 100
Semaines travaillées en 1995 (nombre de)	wkswkp	93	1 à 52 (au moins 1 semaine de travail)
Industrie selon la CTI 1980	ind81p	99	3 et 5 à 16 (exclusion du secteur primaire et de la construction)
Salaire et traitement en 1995	wagesp	101	Plus grand que 0
Revenu d'emploi autonome en 1995	selfp	102	0 (aucun revenu d'emploi autonome)

Variables construites avec les données du recensement de 1996

Logarithme du salaire annuel brut

LNREVENU
= log naturel de wagesp

Revenu hebdomadaire moyen

REVHEBDO
= wagesp/wkswkp

Pour PROV = 24 (Québec et RMR de Montréal)

Les valeurs supérieures ou égales à 180,00 \$ ont été retenues (180,00 \$ = 30 heures * 6,00 \$, le salaire minimum en vigueur dans l'ensemble du Québec le 1^{er} juillet 1995).

Pour PROV = 13 (Nouveau-Brunswick)

Les valeurs supérieures ou égales à 150,00 \$ ont été retenues (150,00 \$ = 30 heures * 5,00 \$, le salaire minimum en vigueur dans tout le Nouveau-Brunswick le 1^{er} juillet 1995).

Logarithme du salaire annuel brut

LNREVENU
= log naturel de wagesp

Revenu hebdomadaire moyen

REVHEBDO
= wagesp/wkswkp

Éducation

EDUC
= 3 (secondaire 9-10 ans)
si hlosp = 3 à 5 et hgradp = 1 à 4
= 4 (secondaire 11-13 ans ou collège)
si (hlosp = 3 à 5 et hgradp = 5 à 7) ou hlosp = 6 à 8
= 5 (université 1-2 ans)
si hlosp = 9 à 14 et psuvs = 1 à 3
= 6 (université 3-4 ans)
si hlosp = 9 à 14 et psuvs = 4 ou 5
= 7 (université 5 ans et plus)
si hlosp = 9 à 14 et psuvs = 6 ou 7

Nombre d'années de scolarité

$$\begin{aligned} \text{SCOL} \\ &= \text{PRIM} + \text{COLL} + \text{UNIV} \end{aligned}$$

Nombre d'années de scolarité primaire et secondaire

$$\begin{aligned} \text{PRIM} &= 2,5 \text{ si } \text{hgradp} = 1 \\ &= 6,5 \text{ si } \text{hgradp} = 2 \\ &= 9 \text{ si } \text{hgradp} = 3 \\ &= 10 \text{ si } \text{hgradp} = 4 \\ &= 11 \text{ si } \text{hgradp} = 5 \\ &= 12 \text{ si } \text{hgradp} = 6 \\ &= 13 \text{ si } \text{hgradp} = 7 \end{aligned}$$

Nombre d'années de scolarité non universitaire

$$\begin{aligned} \text{COLL} &= 0 \text{ si } \text{psotp} = 0 \\ &= 0,5 \text{ si } \text{psotp} = 1 \\ &= 1 \text{ si } \text{psotp} = 2 \\ &= 2 \text{ si } \text{psotp} = 3 \\ &= 3 \text{ si } \text{psotp} = 4 \\ &= 4,5 \text{ si } \text{psotp} = 5 \end{aligned}$$

Nombre d'années de scolarité universitaire

$$\begin{aligned} \text{UNIV} &= 0 \text{ si } \text{psuyp} = 0 \\ &= 0,5 \text{ si } \text{psuyp} = 1 \\ &= 1 \text{ si } \text{psuyp} = 2 \\ &= 2 \text{ si } \text{psuyp} = 3 \\ &= 3 \text{ si } \text{psuyp} = 4 \\ &= 4 \text{ si } \text{psuyp} = 5 \\ &= 5 \text{ si } \text{psuyp} = 6 \\ &= 6 \text{ si } \text{psuyp} = 7 \end{aligned}$$

Expérience de travail

$$\begin{aligned} \text{EXPER} \\ &= \hat{\text{âge}} - (\text{scol} + 6) \end{aligned}$$

Les valeurs supérieures ou égales à 0 ont été retenues.

Expérience de travail au carré

$$\begin{aligned} \text{EXPER2} \\ &= (\text{exper})(\text{exper}) \end{aligned}$$

**Résidence dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal
(Variable pour l'estimation de l'apport des attributs linguistiques au revenu des résidents
du Québec seulement. Elle n'est pas incluse dans les analyses pour le N.-B.)**

MONTRÉAL = 1 (résident de la RMR de Montréal)
si provp = 24 et cmapumfp = 462
= 0 (résident des autres RMR ou des zones hors RMR du Québec)
si provp = 24 et cmapumfp = 999 ou 421 ou 499 ou 505

**Résidence dans les autres RMR du Québec que la RMR de Montréal (trois en 1996)
(Variable pour l'estimation de l'apport des attributs linguistiques au revenu des résidents
du Québec seulement. Elle n'est pas incluse dans les analyses pour le N.-B.)**

RMR = 1 (résident de la RMR de Québec, de la RMR de Sherbrooke,
de la RMR de Trois-Rivières ou de la RMR de Hull)
si provp = 24 et cmapumfp = 421 ou 499 ou 505
= 0 (résident des zones hors RMR du Québec ou de la RMR de Montréal)
si provp = 24 et cmapumfp = 999 ou 462

Langue

LANGUE = 1 (anglophone unilingue)
si mtnp = 1 et hlnp = 1 ou hlnp eq 2 et olnp = 1
= 2 (anglophone bilingue)
si mtnp = 1 et hlnp = 1 ou hlnp eq 2 et olnp = 3
= 3 (francophone unilingue)
si mtnp = 2 et hlnp = 2 ou hlnp eq 1 et olnp = 2
= 4 (francophone bilingue)
si mtnp = 2 et hlnp = 2 ou hlnp eq 1 et olnp = 3
= X (cas rejetés)
pour les autres cas de figure

État matrimonial = marié

MARIÉ = 1 si marsthp = 2
= 0 (célibataire, veuf, divorcé ou séparé) si marsthp = 4, 5, 1, 3

État matrimonial = séparé, divorcé ou veuf

SDVF = 1 (veuf, divorcé ou séparé) si marsthp = 5, 1, 3
= 0 (célibataire, marié) si marsthp = 4, 2

État matrimonial = célibataire

CÉLIBAT = 1 (célibataire) si marsthp = 4
= 0 (marié, veuf, divorcé ou séparé) si marsthp = 2, 5, 1, 3

Nombre de semaines travaillées selon la province de résidence et la langue, variable construite⁽³⁾

Recodages de la variable wkswkp selon les intervalles de la variable numweeks de 1970

Code 2 : 1 à 13 semaines de travail
Code 3 : 14 à 26 semaines de travail
Code 4 : 27 à 39 semaines de travail
Code 5 : 40 à 48 semaines de travail
Code 6 : 49 à 52 semaines de travail

Pour PROVP = 24 (Québec)

MSEMTRAV

= 12,0000 si wkswkp = 2 et langue = 1 (Québec, anglophone unilingue)
= 22,2857 si wkswkp = 3 et langue = 1
= 31,2000 si wkswkp = 4 et langue = 1
= 44,3182 si wkswkp = 5 et langue = 1
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 1⁽⁴⁾

= 6,9000 si wkswkp = 2 et langue = 2 (Québec, anglophone bilingue)
= 21,0714 si wkswkp = 3 et langue = 2
= 33,5185 si wkswkp = 4 et langue = 2
= 45,6623 si wkswkp = 5 et langue = 2
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 2

= 8,1649 si wkswkp = 2 et langue = 3 (Québec, francophone unilingue)
= 21,1356 si wkswkp = 3 et langue = 3
= 32,7895 si wkswkp = 4 et langue = 3
= 45,4151 si wkswkp = 5 et langue = 3
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 3

= 8,7229 si wkswkp = 2 et langue = 4 (Québec, francophone bilingue)
= 20,9768 si wkswkp = 3 et langue = 4
= 32,7855 si wkswkp = 4 et langue = 4
= 45,7538 si wkswkp = 5 et langue = 4
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 4

Pour PROVP = 24 et CMA = 462 (RMR de Montréal)

= 12,0000 si numweeks = 2 et langue = 1 (RMR de Montréal, anglophone unilingue)
= 22,3333 si numweeks = 3 et langue = 1
= 31,5000 si numweeks = 4 et langue = 1
= 45,0769 si numweeks = 5 et langue = 1
= 52 si numweeks = 6 et langue = 1

= 7,2727 si numweeks = 2 et langue = 2 (RMR de Montréal, anglophone bilingue)
= 22,1250 si numweeks = 3 et langue = 2
= 33,3333 si numweeks = 4 et langue = 2
= 45,8378 si numweeks = 5 et langue = 2
= 52 si numweeks = 6 et langue = 2

= 6,8462 si numweeks = 2 et langue = 3 (RMR de Montréal, francophone unilingue)
= 21,3478 si numweeks = 3 et langue = 3
= 33,3043 si numweeks = 4 et langue = 3
= 45,9630 si numweeks = 5 et langue = 3
= 52 si numweeks = 6 et langue = 3

= 8,5217 si numweeks = 2 et langue = 4 (RMR de Montréal, francophone bilingue)
= 21,1929 si numweeks = 3 et langue = 4
= 32,5929 si numweeks = 4 et langue = 4
= 45,9712 si numweeks = 5 et langue = 4
= 52 si numweeks = 6 et langue = 4

Pour PROVP = 13 (Nouveau-Brunswick)

MSEMTRAV
= 8,7778 si wkswkp = 2, et langue = 1 (Nouveau-Brunswick, anglophone unilingue)
= 21,5143 si wkswkp = 3, et langue = 1
= 32,9091 si wkswkp = 4 et langue = 1
= 45,2342 si wkswkp = 5 et langue = 1
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 1

= 12,0000 si wkswkp = 2 et langue = 2 (Nouveau-Brunswick, anglophone bilingue)
= 21,1429 si wkswkp = 3 et langue = 2
= 34,8333 si wkswkp = 4 et langue = 2
= 45,8333 si wkswkp = 5 et langue = 2
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 2

= 12,0000 si wkswkp = 2 et langue = 3 (Nouveau-Brunswick, francophone unilingue)
= 20,1667 si wkswkp = 3 et langue = 3
= 36,5000 si wkswkp = 4 et langue = 3
= 41,6667 si wkswkp = 5 et langue = 3
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 3

= 9,4286 si wkswkp = 2 et langue = 4 (Nouveau-Brunswick, francophone bilingue)
= 20,2581 si wkswkp = 3 et langue = 4
= 33,4348 si wkswkp = 4 et langue = 4
= 45,3611 si wkswkp = 5 et langue = 4
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 4

Logarithme du nombre de semaines travaillées

LNSEM
= log naturel de msemtrav

Recensement de 2001

A) Québec, RMR de Montréal, Nouveau-Brunswick

Fichier public de micro-données censitaires (2,7 % des enregistrements de données)

VARIABLE	NOM	ZONE	VALEURS UTILISÉES
Province de résidence	provp	1	24 et 13 (Québec, Nouveau-Brunswick)
Région métropolitaine de recensement	cmap	2	421, 462, 499, 505, 000 (Québec, Montréal, Sherbrooke (433) et Trois-Rivières (442), Hull, sans objet)
Âge	agep	21	25 à 54 ans
Sexe	sexp	22	2 (hommes)
État matrimonial	marsthp	24	1 à 5 (tous, sauf états inconnus)
Lieu de naissance	pobp	25	1 à 5 (provinces et territoires)
Connaissances des langues officielles	olnp	67	1 à 3 (français, anglais, bilingue)
Langue maternelle	mtnp	68	1 et 2 (français et anglais)
Langue parlée à la maison	hlnp	69	1 et 2 (français et anglais)
Fréquentation scolaire	schattp	90	1 (ne fréquente pas l'école)
Plus haut niveau de scolarité atteint à l'école primaire ou secondaire	hgradp	91	1 à 7 (toutes)
Plus haut niveau de scolarité atteint	hlosp	93	3 à 14
Nombre d'années d'études universitaires	psuvs	97	0 à 7 (toutes)
Nombre d'années d'études collégiales	psotps	98	0 à 5 (toutes)
Activité durant la semaine de référence	lfactps	107	1 à 2 (population active occupée)
Catégorie de travailleurs	cowps	108	1 (travailleurs salariés et travailleurs familiaux non rémunérés)
Semaines travaillées surtout à temps plein ou partiel en 2000	fptwkp	109	1 (temps plein)
Heures travaillées durant la semaine de référence	hrswkp	110	30 à 100
Semaines travaillées en 2000 (nombre de)	wkswkp	112	1 à 52 (au moins 1 semaine de travail)
Industrie selon la CTI 1980	ind81ps	115	3 et 5 à 16 (exclusion du secteur primaire et de la construction)
Salaire et traitement en 2000	wagesps	126	Plus grand que 0
Revenu d'emploi autonome en 2000	selfips	127	0 (aucun revenu d'emploi autonome)
Coefficient de pondération pour les particuliers	weightps	138	Toutes

Variables construites avec les données du recensement de 2001

Coefficient de pondération

$$\text{Poids (j)} = \text{weightp(j)} * \sum(i) (\text{individu j} * \text{weightp (j)}) / \sum(i) (\text{weightp(j)})$$

Où i est le nombre de rangées j

Pour PROV = 24 (Québec)

$$\text{Poids (j)} = \text{weightp(j)} * (659099 / 24390087)$$

Pour PROV = 24 et CMAPUMFP = 462 (RMR de Montréal)

$$\text{Poids (j)} = \text{weightp(j)} * (294217 / 10877751.27775)$$

Pour PROV = 13 (Nouveau-Brunswick)

$$\text{Poids (j)} = \text{weightp(j)} * (64593 / 2389636)$$

Logarithme du salaire annuel brut

LNREVENU

= log naturel de wagesp

Revenu hebdomadaire moyen

REVHEBDO

= wagesp/wkswkp

Pour PROV = 24 (Québec et RMR de Montréal)

Les valeurs supérieures ou égales à 207,00 \$ ont été retenues (207,00 \$ = 30 heures * 6,90 \$, le salaire minimum en vigueur dans l'ensemble du Québec le 1^{er} juillet 2000).

Pour PROV = 13 (Nouveau-Brunswick)

Les valeurs supérieures ou égales à 172,50 \$ ont été retenues (172,50 \$ = 30 heures * 5,75 \$, le salaire minimum en vigueur dans tout le Nouveau-Brunswick le 1^{er} juillet 2000).

Éducation

EDUC = 3 (secondaire 9-10 ans)
si hlosp = 3 à 5 et hgradp = 1 à 4
= 4 (secondaire 11-13 ans ou collège)
si (hlosp = 3 à 5 et hgradp = 5 à 7) ou hlosp = 6 à 8
= 5 (université 1-2 ans)
si hlosp = 9 à 14 et psuyp = 1 à 3
= 6 (université 3-4 ans)
si hlosp = 9 à 14 et psuyp = 4 ou 5
= 7 (université 5 ans et plus)
si hlosp = 9 à 14 et psuyp = 6 ou 7

Nombre d'années de scolarité

SCOL
= PRIM + COLL + UNIV

Nombre d'années de scolarité primaire et secondaire

PRIM = 2,5 si hgradp = 1
= 6,5 si hgradp = 2
= 9 si hgradp = 3
= 10 si hgradp = 4
= 11 si hgradp = 5
= 12 si hgradp = 6
= 13 si hgradp = 7

Nombre d'années de scolarité non universitaire

COLL = 0 si psotp = 0
= 0,5 si psotp = 1
= 1 si psotp = 2
= 2 si psotp = 3
= 3 si psotp = 4
= 4,5 si psotp = 5

Nombre d'années de scolarité universitaire

UNIV = 0 si psuyp = 0
= 0,5 si psuyp = 1
= 1 si psuyp = 2
= 2 si psuyp = 3
= 3 si psuyp = 4
= 4 si psuyp = 5
= 5 si psuyp = 6
= 6 si psuyp = 7

Expérience de travail

EXPER
= age – (scol + 6)

Les valeurs supérieures ou égales à 0 ont été retenues.

Expérience de travail au carré

EXPER2
= (exper)(exper)

Résidence dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal (Variable pour l'estimation de l'apport des attributs linguistiques au revenu des résidents du Québec seulement. Elle n'est pas incluse dans les analyses pour le N.-B.)

MONTRÉAL = 1 (résident de la RMR de Montréal)
si provp = 24 et cmapumfp = 462
= 0 (résident des autres RMR ou des zones hors RMR du Québec)
si provp = 24 et cmapumfp = 999 ou 421 ou 499 ou 505

Résidence dans les autres RMR du Québec que la RMR de Montréal (trois en 2000) (Variable pour l'estimation de l'apport des attributs linguistiques au revenu des résidents du Québec seulement. Elle n'est pas incluse dans les analyses pour le N.-B.)

RMR = 1 (résident de la RMR de Québec, de la RMR de Sherbrooke,
de la RMR de Trois-Rivières ou de la RMR de Hull)
si provp = 24 et cmapumfp = 421 ou 499 ou 505
= 0 (résident des zones hors RMR du Québec ou de la RMR de Montréal)
si provp = 24 et cmapumfp = 999 ou 462

Langue

LANGUE = 1 (anglophone unilingue)
si mtnp = 1 et olnp = 1 et hlnp = 1 ou hlnp = 2
= 2 (anglophone bilingue)
si mtnp = 1 et olnp = 3 et hlnp = 1 ou hlnp = 2
= 3 (francophone unilingue)
si mtnp = 2 et olnp = 2 et hlnp = 2 ou hlnp = 1
= 4 (francophone bilingue)
si mtnp = 2 et olnp = 3 et hlnp = 2 ou hlnp = 1.
= X (cas rejetés)
pour les autres cas de figure

État matrimonial = marié

MARIÉ = 1 si marsthp = 2
= 0 (célibataire, veuf, divorcé ou séparé) si marsthp = 4, 5, 1, 3

État matrimonial = séparé, divorcé ou veuf

SDVF = 1 (veuf, divorcé ou séparé) si marsthp = 5, 1, 3
= 0 (célibataire, marié) si marsthp = 4, 2

État matrimonial = célibataire

CÉLIBAT = 1 (célibataire) si marsthp = 4
= 0 (marié, veuf, divorcé ou séparé) si marsthp = 2, 5, 1, 3

Nombre de semaines travaillées selon la province de résidence et la langue, variable construite⁽³⁾

Recodages de la variable wkswkp selon les intervalles de la variable numweeks de 1970

Code 2 : 1 à 13 semaines de travail
Code 3 : 14 à 26 semaines de travail
Code 4 : 27 à 39 semaines de travail
Code 5 : 40 à 48 semaines de travail
Code 6 : 49 à 52 semaines de travail

Pour PROVP = 24 (Québec)

MSEMTRAV

= 9,5008 si wkswkp = 2 et langue = 1 (Québec, anglophone unilingue)
= 19,6246 si wkswkp = 3 et langue = 1
= 33,1107 si wkswkp = 4 et langue = 1
= 45,8890 si wkswkp = 5 et langue = 1
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 1⁽⁴⁾

= 8,7162 si wkswkp = 2 et langue = 2 (Québec, anglophone bilingue)
= 19,9143 si wkswkp = 3 et langue = 2
= 32,2784 si wkswkp = 4 et langue = 2
= 46,0000 si wkswkp = 5 et langue = 2
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 2

= 7,7790 si wkswkp = 2 et langue = 3 (Québec, francophone unilingue)
= 21,7949 si wkswkp = 3 et langue = 3
= 32,7749 si wkswkp = 4 et langue = 3
= 45,5917 si wkswkp = 5 et langue = 3
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 3

= 8,0690 si wkswkp = 2 et langue = 4 (Québec, francophone bilingue)
= 21,7152 si wkswkp = 3 et langue = 4
= 33,0745 si wkswkp = 4 et langue = 4
= 45,9782 si wkswkp = 5 et langue = 4
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 4

Pour PROV = 24 et CMAP = 462 (RMR de Montréal)

= 9,5008 si numweeks = 2 et langue = 1 (RMR de Montréal, anglophone unilingue)
= 19,6246 si numweeks = 3 et langue = 1
= 33,1107 si numweeks = 4 et langue = 1
= 45,8890 si numweeks = 5 et langue = 1
= 52 si numweeks = 6 et langue = 1

= 8,5571 si numweeks = 2 et langue = 2 (RMR de Montréal, anglophone bilingue)
= 20,5864 si numweeks = 3 et langue = 2
= 32,3920 si numweeks = 4 et langue = 2
= 46,0283 si numweeks = 5 et langue = 2
= 52 si numweeks = 6 et langue = 2

= 7,7790 si numweeks = 2 et langue = 3 (RMR de Montréal, francophone unilingue)
= 21,7949 si numweeks = 3 et langue = 3
= 32,7749 si numweeks = 4 et langue = 3
= 45,5917 si numweeks = 5 et langue = 3
= 52 si numweeks = 6 et langue = 3

= 8,0680 si numweeks = 2 et langue = 4 (RMR de Montréal, francophone bilingue)
= 21,6840 si numweeks = 3 et langue = 4
= 33,1048 si numweeks = 4 et langue = 4
= 45,9845 si numweeks = 5 et langue = 4
= 52 si numweeks = 6 et langue = 4

Pour PROV = 13 (Nouveau-Brunswick)

MSEMTRAV

= 7,7034 si wkswkp = 2 et langue = 1 (Nouveau-Brunswick, anglophone unilingue)
= 21,3193 si wkswkp = 3 et langue = 1
= 32,1444 si wkswkp = 4 et langue = 1
= 45,2530 si wkswkp = 5 et langue = 1
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 1

= 8,5167 si wkswkp = 2 et langue = 2 (Nouveau-Brunswick, anglophone bilingue)
= 19,0024 si wkswkp = 3 et langue = 2
= 31,2499 si wkswkp = 4 et langue = 2
= 45,5793 si wkswkp = 5 et langue = 2
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 2

= 10,4881 si wkswkp = 2 et langue = 3 (Nouveau-Brunswick, francophone unilingue)
= 20,1092 si wkswkp = 3 et langue = 3
= 31,6562 si wkswkp = 4 et langue = 3
= 44,2027 si wkswkp = 5 et langue = 3
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 3

= 7,4065 si wkswkp = 2 et langue = 4 (Nouveau-Brunswick, francophone bilingue)
= 21,1767 si wkswkp = 3 et langue = 4
= 33,7628 si wkswkp = 4 et langue = 4
= 45,7207 si wkswkp = 5 et langue = 4
= 52 si wkswkp = 6 et langue = 4

Logarithme du nombre de semaines travaillées

LNSEM

= log naturel de msemtrav

NOTES

- (1) Il existe dans les données du recensement un assez grand nombre d'individus déclarant un revenu faible apparemment sans relation avec leurs autres caractéristiques. Nous avons donc retenu que les gens ayant travaillé au moins une semaine durant l'année précédant le recensement et ayant déclaré un revenu hebdomadaire moyen minimal. Ce plancher correspond à 30 heures travaillées (le nombre minimal pour être considéré travailleur à temps plein) au salaire minimum en vigueur pendant l'année de référence.
- (2) La différence du nombre d'années de scolarité pour un niveau d'instruction donnée entre les francophones et anglophones reflète la différence entre la durée des études des travailleurs dans les systèmes d'éducation catholique et protestant avant les sorties des premiers diplômés des collèges d'enseignement général et technique au Québec en 1970.
- (3) Le nombre de semaines travaillées n'est disponible que par intervalles pour le recensement de 1971. Ces intervalles sont les suivants : 1 à 13 semaines, 14 à 26 semaines, 27 à 39 semaines, 40 à 48 semaines et 49 à 52 semaines. Pour obtenir des chiffres comparables du début à la fin de la période d'observation 1970-2000, nous avons calculé le nombre moyen de semaines travaillées pour chacun des intervalles avec les données du recensement de 1981, et nous avons appliqué ces résultats au recensement de 1971. Pour les recensements subséquents, le nombre moyen de semaines travaillées pour chacun des intervalles de 1971 en 1981, 1991, 1996 et 2000 a été calculé et appliqué. Les chiffres obtenus représentent la moyenne des semaines travaillées dans chaque intervalle.
- (4) La complexité des directives portant sur les semaines travaillées amène un flottement dans la mesure exacte de ce nombre alors qu'il approche 52 semaines. Statistique Canada recommande de traiter les individus déclarant avoir travaillé entre 49 et 52 semaines dans l'année comme ayant travaillé 52 semaines (voir le *Guide de l'utilisateur des données*).

ANNEXE 4

Résultats des régressions, Québec, Montréal, Nouveau-Brunswick, 1970-2000

Liste des tableaux

Régressions sur le logarithme du salaire des hommes de langue maternelle française ou anglaise parlant français et/ou anglais à la maison, ayant fréquenté l'école au moins jusqu'en 3^e secondaire et travaillant dans les secteurs secondaire ou tertiaire

- Tableau 1 – Résultats des régressions, construction exclue, catégorie de référence des attributs linguistiques : anglophone unilingue; Québec, 1970-2000
- Tableau 2 – Résultats des régressions, construction exclue, catégorie de référence des attributs linguistiques : francophone unilingue; Québec, 1970-2000
- Tableau 3 – Résultats des régressions, construction exclue, catégorie de référence des attributs linguistiques : anglophone unilingue; RMR de Montréal, 1970-2000
- Tableau 4 – Résultats des régressions, construction exclue, catégorie de référence des attributs linguistiques : francophone unilingue; RMR de Montréal, 1970-2000
- Tableau 5 – Résultats des régressions, construction exclue, catégorie de référence des attributs linguistiques : anglophone unilingue; Nouveau-Brunswick, 1980-2000
- Tableau 6 – Résultats de la régression, construction incluse, hommes ayant travaillé plus de 40 semaines en 1970; catégorie de référence des attributs linguistiques : anglophone unilingue; Nouveau-Brunswick, 1970
- Tableau 7 – Critères de sélection de la population visée pour le Nouveau-Brunswick en 1970
- Tableau 8 – Résultats des régressions, construction exclue, catégorie de référence des attributs linguistiques : anglophone unilingue, sans contrôles pour le lieu de résidence des recensés, Québec, 1970-2000
- Tableau 9 – Résultats de la régression, construction exclue, catégorie de référence des attributs linguistiques : anglophone bilingue, Québec, 2000
- Tableau 10 – Résultats de la régression, construction exclue, catégorie de référence des attributs linguistiques : anglophone bilingue, RMR de Montréal, 2000
- Tableau 11 – Résultats des régressions, construction incluse; catégorie de référence des attributs linguistiques : anglophone unilingue; Nouveau-Brunswick, 1980-2000

TABLEAU 1

Résultats des régressions sur le logarithme du salaire des hommes de langue maternelle française ou anglaise parlant le français et/ou l'anglais à la maison ayant fréquenté l'école au moins jusqu'en 3^e secondaire et travaillant dans les secteurs secondaire ou tertiaire (Le secteur de la construction est exclu.)*. Méthode des moindres carrés ordinaires. Modèle explicatif avec contrôle pour le statut marital, Québec, 1970, 1980, 1990, 1995 et 2000
 – Catégorie de référence : anglophones unilingues

COEFFICIENTS (ÉCARTS-TYPES)	1970	1980	1990	1995	2000
Constante	5,327 (0,140)	5,417 (0,066)	6,188 (0,055)	5,882 (0,056)	6,446 (0,065)
Expérience de travail	0,035 (0,004)	0,029 (0,002)	0,029 (0,001)	0,031 (0,002)	0,030 (0,002)
Expérience de travail (au carré)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)
SCOLARITÉ⁽¹⁾					
5 ^e secondaire (11 à 13 ans)	0,136 (0,018)	0,149 (0,010)	0,151 (0,010)	0,170 (0,011)	0,176 (0,012)
Université, 1 à 2 ans	0,305 (0,034)	0,297 (0,017)	0,304 (0,014)	0,295 (0,016)	0,339 (0,017)
Université, 3 à 4 ans	0,446 (0,033)	0,494 (0,016)	0,476 (0,013)	0,510 (0,014)	0,547 (0,014)
Université, 5 ans et plus	0,506 (0,032)	0,629 (0,018)	0,628 (0,015)	0,632 (0,017)	0,637 (0,017)
CONDITIONS DU MARCHÉ RÉGIONAL⁽¹⁾					
Résident de la RMR de Montréal		0,042 (0,009)	0,048 (0,007)	0,056 (0,008)	0,075 (0,008)
Résident des autres RMR du Québec		0,044 (0,011)	0,007** (0,008)	0,014** (0,009)	0,016** (0,009)
ATTRIBUTS LINGUISTIQUES⁽¹⁾					
Francophones bilingues	- 0,172 (0,030)	0,022** (0,023)	0,048 (0,022)	0,082 (0,027)	0,093 (0,029)
Signification (P)	0,000	0,358	0,032	0,002	0,001
Anglophones bilingues	- 0,051** (0,038)	0,009** (0,027)	0,024** (0,025)	0,077 (0,029)	0,062 (0,031)
Signification (P)	0,177	0,732	0,346	0,009	0,047
Francophones unilingues	- 0,306 (0,032)	- 0,056 (0,023)	- 0,047 (0,023)	- 0,002** (0,027)	- 0,017** (0,029)
Signification (P)	0,000	0,016	0,038	0,950	0,685
STATUT MARITAL⁽¹⁾					
Marié	0,214 (0,023)	0,231 (0,011)	0,229 (0,009)	0,223 (0,009)	0,184 (0,008)
Séparé, divorcé, veuf	0,090** (0,047)	0,136 (0,020)	0,169 (0,015)	0,133 (0,015)	0,138 (0,015)
N ^{bre} de semaines travaillées (logarithme)	0,792 (0,034)	0,962 (0,016)	0,884 (0,013)	0,959 (0,012)	0,843 (0,015)
R ²	0,343	0,463	0,395	0,422	0,339
F (q)	124,392	575,173	830,672	902,365	668,884
Population (N)	2866	9346	17821	17315	18270

* D'autres restrictions s'appliquent et sont expliquées en détail dans le rapport de recherche.

** L'emploi du caractère gras et du souligné dénote le fait que l'écart est non significatif à un niveau de confiance de 5 %.

(1) Variables muettes : Effet d'un attribut sur le revenu par rapport à ceux d'une catégorie de référence (revenu standardisé à zéro pour cette catégorie).

Référence scolarité : apport au salaire de neuf à dix ans de scolarité.

Référence conditions du marché du travail de la région de résidence : apport au salaire du prix des biens et des conditions du marché du travail dans les régions hors RMR du Québec.

Référence attributs linguistiques : apport au salaire des attributs d'un francophone unilingue.

Référence statut marital : apport au salaire du statut de célibataire.

Note : Le fichier public de micro-données du recensement de 1970 ne contient pas de données permettant d'identifier les résidents de la RMR de Montréal.

Pour 1970, le modèle explicatif ne comprend pas de variable muette captant l'effet sur le revenu des conditions montréalaises.

Source des données : Fichiers publics de micro-données censitaires, Statistique Canada.

TABEAU 2

Résultats des régressions sur le logarithme du salaire des hommes de langue maternelle française ou anglaise parlant le français et/ou l'anglais à la maison ayant fréquenté l'école au moins jusqu'en 3^e secondaire et travaillant dans les secteurs secondaire ou tertiaire (Le secteur de la construction est exclu.)*. Méthode des moindres carrés ordinaires. Modèle explicatif avec contrôle pour le statut marital, Québec, 1970, 1980, 1990, 1995 et 2000
 – Catégorie de référence : francophones unilingues

COEFFICIENTS (ÉCARTS-TYPES)	1970	1980	1990	1995	2000
Constante	5,021 (0,136)	5,361 (0,061)	6,141 (0,051)	5,881 (0,049)	6,434 (0,059)
Expérience de travail	0,035 (0,004)	0,029 (0,002)	0,029 (0,001)	0,031 (0,002)	0,030 (0,002)
Expérience de travail (au carré)	0,0000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)
SCOLARITÉ⁽¹⁾					
5 ^e secondaire (11 à 13 ans)	0,136 (0,018)	0,149 (0,010)	0,151 (0,010)	0,170 (0,011)	0,176 (0,012)
Université, 1 à 2 ans	0,305 (0,034)	0,297 (0,017)	0,304 (0,014)	0,295 (0,016)	0,339 (0,017)
Université, 3 à 4 ans	0,446 (0,033)	0,494 (0,016)	0,476 (0,013)	0,510 (0,014)	0,547 (0,014)
Université, 5 ans et plus	0,506 (0,032)	0,629 (0,018)	0,628 (0,015)	0,632 (0,017)	0,637 (0,017)
CONDITIONS DU MARCHÉ RÉGIONAL⁽¹⁾					
Résident de la RMR de Montréal		0,042 (0,009)	0,048 (0,007)	0,056 (0,008)	0,076 (0,008)
Résident des autres RMR du Québec		0,044 (0,011)	0,007** (0,008)	0,014** (0,009)	0,016** (0,009)
ATTRIBUTS LINGUISTIQUES⁽¹⁾					
Francophones bilingues	0,134 (0,019)	0,077 (0,009)	0,095 (0,007)	0,084 (0,007)	0,105 (0,029)
Signification (P)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,001
Anglophones bilingues	0,255 (0,031)	0,065 (0,016)	0,070 (0,013)	0,079 (0,015)	0,074 (0,015)
Signification (P)	0,000	0,000	0,000	0,009	0,000
Anglophones unilingues	0,306 (0,032)	0,056 (0,023)	0,047 (0,023)	0,002** (0,027)	0,017** (0,029)
Signification (P)	0,000	0,016	0,038	0,950	0,685
STATUT MARITAL⁽¹⁾					
Marié	0,214 (0,023)	0,231 (0,011)	0,229 (0,009)	0,223 (0,009)	0,184 (0,008)
Séparé, divorcé, veuf	0,090** (0,047)	0,136 (0,020)	0,169 (0,015)	0,133 (0,015)	0,138 (0,015)
N ^{bre} de semaines travaillées (logarithme)	0,798 (0,034)	0,962 (0,016)	0,884 (0,013)	0,959 (0,012)	0,843 (0,015)
R ²	0,343	0,463	0,395	0,422	0,339
F (q)	124,392	575,173	830,672	902,365	668,884
Population (N)	2866	9346	17821	17315	18270

* D'autres restrictions s'appliquent et sont expliquées en détail dans le rapport de recherche.

** L'emploi du caractère gras et du souligné dénote le fait que l'écart est non significatif à un niveau de confiance de 5 %.

⁽¹⁾ Variables muettes : Effet d'un attribut sur le revenu par rapport à ceux d'une catégorie de référence (revenu standardisé à zéro pour cette catégorie).

Référence scolarité : apport au salaire de neuf à dix ans de scolarité.

Référence conditions du marché du travail de la région de résidence : apport au salaire du prix des biens et des conditions du marché du travail dans les régions hors RMR du Québec.

Référence attributs linguistiques : apport au salaire des attributs d'un francophone unilingue.

Référence statut marital : apport au salaire du statut de célibataire.

Note : Le fichier public de micro-données du recensement de 1970 ne contient pas de données permettant d'identifier les résidents de la RMR de Montréal.

Pour 1970, le modèle explicatif ne comprend pas de variable muette captant l'effet sur le revenu des conditions montréalaises.

Source des données : Fichiers publics de micro-données censitaires, Statistique Canada.

TABEAU 3

Résultats des régressions sur le logarithme du salaire des hommes de langue maternelle française ou anglaise parlant le français et/ou l'anglais à la maison ayant fréquenté l'école au moins jusqu'en 3^e secondaire et travaillant dans les secteurs secondaire ou tertiaire (Le secteur de la construction est exclu.)*. Méthode des moindres carrés ordinaires. Modèle explicatif avec contrôle pour le statut marital, RMR de Montréal, 1970, 1980, 1990, 1995 et 2000
 – Catégorie de référence : anglophones unilingues

COEFFICIENTS (ÉCARTS-TYPES)	1970	1980	1990	1995	2000
Constante	4,002 (0,218)	4,976 (0,103)	5,961 (0,090)	5,948 (0,085)	6,350 (0,099)
Expérience de travail	0,035 (0,004)	0,321 (0,003)	0,030 (0,002)	0,033 (0,002)	0,031 (0,002)
Expérience de travail (au carré)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)
SCOLARITÉ⁽¹⁾					
5 ^e secondaire (11 à 13 ans)	0,122 (0,025)	0,150 (0,015)	0,153 (0,016)	0,174 (0,019)	0,187 (0,020)
Université, 1 à 2 ans	0,246 (0,044)	0,297 (0,023)	0,307 (0,022)	0,288 (0,025)	0,359 (0,026)
Université, 3 à 4 ans	0,479 (0,044)	0,477 (0,023)	0,506 (0,022)	0,506 (0,022)	0,585 (0,024)
Université, 5 ans et plus	0,539 (0,044)	0,631 (0,025)	0,656 (0,023)	0,637 (0,025)	0,669 (0,027)
ATTRIBUTS LINGUISTIQUES⁽¹⁾					
Francophones bilingues	- 0,0943 (0,031)	0,007** (0,026)	0,032** (0,027)	0,073 (0,033)	0,107 (0,036)
Signification (P)	0,002	0,786	0,238	0,030	0,003
Anglophones bilingues	0,000** (0,038)	0,004** (0,026)	0,001** (0,030)	0,079 (0,036)	0,080 (0,039)
Signification (P)	0,992	0,902	0,966	0,029	0,040
Francophones unilingues	- 0,225 (0,040)	- 0,065 (0,027)	- 0,059 (0,028)	- 0,015** (0,034)	- 0,005** (0,037)
Signification (P)	0,000	0,018	0,034	0,738	0,880
STATUT MARITAL⁽¹⁾					
Marié	0,262 (0,033)	0,245 (0,016)	0,257 (0,013)	0,256 (0,013)	0,212 (0,008)
Séparé, divorcé, veuf	0,041** (0,060)	0,162 (0,028)	0,186 (0,022)	0,153 (0,022)	0,147 (0,023)
N ^{bre} de semaines travaillées (logarithme)	1,108 (0,034)	1,079 (0,025)	0,948 (0,022)	0,948 (0,019)	0,873 (0,023)
R ²	0,379	0,466	0,385	0,403	0,342
F (q)	81,439	308,605	404,503	423,536	343,511
Population (N)	1614	4254	7767	7539	7953
<p>* D'autres restrictions s'appliquent et sont expliquées en détail dans le rapport de recherche. ** L'emploi du caractère gras et du souligné dénote le fait que l'écart est non significatif à un niveau de confiance de 5 %. (1) Variables muettes : Effet d'un attribut sur le revenu par rapport à ceux d'une catégorie de référence (revenu standardisé à zéro pour cette catégorie). Référence scolarité : apport au salaire de neuf à dix ans de scolarité. Référence attributs linguistiques : apport au salaire des attributs d'un francophone unilingue. Référence statut marital : apport au salaire du statut de célibataire (jamais marié). Source des données : Fichiers publics de micro-données censitaires, Statistique Canada.</p>					

TABLERAU 4

Résultats des régressions sur le logarithme du salaire des hommes de langue maternelle française ou anglaise parlant le français et/ou l'anglais à la maison ayant fréquenté l'école au moins jusqu'en 3^e secondaire et travaillant dans les secteurs secondaire ou tertiaire (Le secteur de la construction est exclu.)*. Méthode des moindres carrés ordinaires. Modèle explicatif avec contrôle pour le statut marital, RMR de Montréal, 1970, 1980, 1990, 1995 et 2000 – Catégorie de référence : francophones unilingues

COEFFICIENTS (ÉCARTS-TYPES)	1970	1980	1990	1995	2000
Constante	3,777 (0,215)	4,911 (0,099)	5,901 (0,086)	5,937 (0,078)	6,345 (0,093)
Expérience de travail	0,038 (0,006)	0,321 (0,003)	0,030 (0,002)	0,033 (0,002)	0,031 (0,002)
Expérience de travail (au carré)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)
SCOLARITÉ⁽¹⁾					
5 ^e secondaire (11 à 13 ans)	0,122 (0,025)	0,150 (0,015)	0,153 (0,016)	0,174 (0,019)	0,187 (0,020)
Université, 1 à 2 ans	0,246 (0,044)	0,297 (0,023)	0,307 (0,022)	0,288 (0,025)	0,359 (0,026)
Université, 3 à 4 ans	0,479 (0,044)	0,477 (0,023)	0,506 (0,022)	0,506 (0,022)	0,585 (0,024)
Université, 5 ans et plus	0,539 (0,044)	0,631 (0,025)	0,656 (0,023)	0,637 (0,025)	0,669 (0,027)
ATTRIBUTS LINGUISTIQUES⁽¹⁾					
Francophones bilingues	- 0,130 (0,032)	0,072 (0,014)	0,091 (0,011)	0,084 (0,012)	0,112 (0,012)
Signification (P)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Anglophones bilingues	0,225 (0,042)	0,069 (0,021)	0,058 (0,017)	0,091 (0,019)	0,085 (0,019)
Signification (P)	0,000	0,001	0,001	0,000	0,000
Anglophones unilingues	0,225 (0,040)	0,065 (0,027)	0,059 (0,017)	0,015** (0,034)	0,005** (0,037)
Signification (P)	0,000	0,018	0,034	0,738	0,880
STATUT MARITAL⁽¹⁾					
Marié	0,262 (0,033)	0,245 (0,016)	0,257 (0,013)	0,256 (0,013)	0,212 (0,008)
Séparé, divorcé, veuf	0,041** (0,060)	0,162 (0,028)	0,186 (0,022)	0,153 (0,022)	0,147 (0,023)
N ^{bre} de semaines travaillées (logarithme)	1,108 (0,054)	1,079 (0,025)	0,948 (0,022)	0,948 (0,019)	0,873 (0,023)
R ²	0,379	0,466	0,385	0,403	0,342
F (q)	81,439	308,605	404,503	423,536	343,511
Population (N)	1614	4254	7767	7539	7953
<p>* D'autres restrictions s'appliquent et sont expliquées en détail dans le rapport de recherche. ** L'emploi du caractère gras et du souligné dénote le fait que l'écart est non significatif à un niveau de confiance de 5 %. ⁽¹⁾ Variables muettes : Effet d'un attribut sur le revenu par rapport à ceux d'une catégorie de référence (revenu standardisé à zéro pour cette catégorie). Référence scolarité : apport au salaire de neuf à dix ans de scolarité. Référence attributs linguistiques : apport au salaire des attributs d'un francophone unilingue. Référence statut marital : apport au salaire du statut de célibataire. Source des données : Fichiers publics de micro-données censitaires, Statistique Canada.</p>					

TABLEAU 5

Résultats des régressions sur le logarithme du salaire des hommes de langue maternelle française ou anglaise parlant le français et/ou l'anglais à la maison ayant fréquenté l'école au moins jusqu'en 3^e secondaire et travaillant dans les secteurs secondaire ou tertiaire (Le secteur de la construction est exclu.)*. Méthode des moindres carrés ordinaires. Modèle explicatif avec contrôle pour le statut marital, Nouveau-Brunswick, 1980, 1990, 1995 et 2000
 – Catégorie de référence : anglophones unilingues

COEFFICIENTS (ÉCARTS-TYPES)	1980	1990	1995	2000
Constante	5,370 (0,191)	6,299 (0,140)	5,845 (0,155)	6,828 (0,168)
Expérience de travail	0,030 (0,006)	0,033 (0,005)	0,029 (0,006)	0,034 (0,006)
Expérience de travail (au carré)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)
SCOLARITÉ⁽¹⁾				
5 ^e secondaire (11 à 13 ans)	0,161 (0,033)	0,146 (0,030)	0,168 (0,039)	0,156 (0,043)
Université, 1 à 2 ans	0,227 (0,054)	0,256 (0,046)	0,339 (0,052)	0,301 (0,055)
Université, 3 à 4 ans	0,316 (0,054)	0,437 (0,043)	0,496 (0,052)	0,435 (0,055)
Université, 5 ans et plus	0,434 (0,050)	0,573 (0,042)	0,557 (0,050)	0,625 (0,053)
ATTRIBUTS LINGUISTIQUES⁽¹⁾				
Francophones bilingues	- 0,075 (0,028)	- 0,049 (0,022)	- 0,015** (0,024)	- 0,071 (0,024)
Signification (P)	0,007	0,022	0,53	0,003
Anglophones bilingues	0,009** (0,048)	- 0,031** (0,042)	0,029** (0,041)	0,010** (0,038)
Signification (P)	0,844	0,462	0,477	0,802
Francophones unilingues	- 0,198 (0,076)	- 0,106 (0,050)	- 0,152 (0,070)	- 0,257 (0,062)
Signification (P)	0,010	0,034	0,030	0,000
STATUT MARITAL⁽¹⁾				
Marié	0,129 (0,001)	0,256 (0,031)	0,274 (0,034)	0,196 (0,032)
Séparé, divorcé, veuf	0,008** (0,064)	0,131 (0,054)	0,177 (0,053)	0,183 (0,051)
N ^b re de semaines travaillées (logarithme)	0,988 (0,048)	0,834 (0,034)	0,950 (0,038)	0,743 (0,041)
R ²	0,411	0,412	0,413	0,309
F (q)	53,125	105,228	99,476	69,035
Population (N)	926	1817	1712	1862
<p>* D'autres restrictions s'appliquent et sont expliquées en détail dans le rapport de recherche. ** L'emploi du caractère gras et du souligné dénote le fait que l'écart est non significatif à un niveau de confiance de 5 %. (1) Variables muettes : Effet d'un attribut sur le revenu par rapport à ceux d'une catégorie de référence (revenu standardisé à zéro pour cette catégorie). Référence scolarité : apport au salaire de neuf à dix ans de scolarité. Référence attributs linguistiques : apport au salaire des attributs d'un francophone unilingue. Référence statut marital : apport au salaire du statut de célibataire. Source des données : Fichiers publics de micro-données censitaires, Statistique Canada.</p>				

TABLEAU 6

**Résultats de la régression sur le logarithme du salaire des hommes de langue maternelle française ou anglaise parlant le français et/ou l'anglais à la maison ayant travaillé 40 semaines ou plus durant l'année et travaillant dans les secteurs secondaire ou tertiaire. Tous niveaux de scolarité inclus. Méthode des moindres carrés ordinaires.
 Modèle explicatif avec contrôle pour le statut marital, Nouveau-Brunswick, 1970***
 – Catégorie de référence : anglophones unilingues

COEFFICIENTS (ÉCARTS-TYPES)	1970 (voir note)
Constante	6,368 (1,366)
Expérience de travail	0,029 (0,009)
Expérience de travail (au carré)	– 0,001 (0,000)
SCOLARITÉ⁽¹⁾	
5 ^e secondaire (11 à 13 ans)	0,287 (0,048)
Université, 1 à 2 ans	0,339 (0,106)
Université, 3 à 4 ans	0,489 (0,101)
Université, 5 ans et plus	0,632 (0,100)
ATTRIBUTS LINGUISTIQUES⁽¹⁾	
Francophones bilingues	– 0,098 (0,045)
Signification (P)	0,030
Anglophones bilingues	<u>0,050</u>** (0,092)
Signification (P)	0,588
Francophones unilingues	– 0,198 (0,100)
Signification (P)	0,048
STATUT MARITAL⁽¹⁾	
Marié	<u>0,212</u>** (0,063)
Séparé, divorcé, veuf	0,258 (0,130)
N^{bre} de semaines travaillées (logarithme)	
	<u>0,443</u>** (0,339)
R ²	0,204
F (q)	10,010
Population (N)	481
<p>* Note : Pour le Nouveau-Brunswick, la population visée en 1970 diffère de la population visée en 1980, 1990, 1995 et 2000. La liste des critères de sélection de notre population de 1970 figure dans le tableau suivant.</p> <p>** L'emploi du caractère gras et du souligné dénote le fait que l'écart est non significatif à un niveau de confiance de 5 %.</p> <p>⁽¹⁾ Variables muettes : Effet d'un attribut sur le revenu par rapport à ceux d'une catégorie de référence (revenu standardisé à zéro pour cette catégorie).</p> <p>Référence scolarité : Pour 1970 : apport au salaire d'une à dix années de scolarité. Référence attributs linguistiques : apport au salaire des attributs d'un anglophone unilingue. Référence statut marital : apport au salaire du statut de célibataire.</p> <p>Source des données : Fichiers publics de micro-données censitaires, Statistique Canada.</p>	

TABLEAU 7

Critères de sélection de la population visée pour 1970 au Nouveau-Brunswick

Elle est constituée d'hommes

- nés au Canada;
- âgés de 25 à 54 ans;
- de langue maternelle française ou anglaise;
- parlant uniquement et encore cette langue à la maison;
- ayant travaillé au moins une semaine durant l'année civile précédant le recensement;
- ayant travaillé surtout des semaines à temps plein durant cette année civile;
- salariés et sans revenus de travail autonome durant cette année civile;
- gagnant plus que le salaire minimum légal en vigueur dans chaque province;
- n'ayant pas fréquenté de maison d'enseignement, même à temps partiel, depuis 8 mois;
- salarié durant la semaine précédant le recensement;
- ayant fréquenté l'école au moins jusqu'en 3^e secondaire;
- travaillant dans les secteurs d'activités secondaire ou tertiaire (Le secteur de la construction inclus).

TABLEAU 8

Résultats des régressions sur le logarithme du salaire des hommes de langue maternelle française ou anglaise parlant le français et/ou l'anglais à la maison ayant fréquenté l'école au moins jusqu'en 3^e secondaire et travaillant dans les secteurs secondaire ou tertiaire (Le secteur de la construction est exclu.)*. Méthode des moindres carrés ordinaires. Modèle explicatif sans contrôle pour résidence dans la RMR de Montréal ou dans une autre RMR, Québec, 1970, 1980, 1990, 1995 et 2000
 – Catégorie de référence : anglophones unilingues

COEFFICIENTS (ÉCARTS-TYPES)	1970	1980	1990	1995	2000
Constante	5,327 (0,140)	5,433 (0,066)	6,211 (0,055)	5,917 (0,056)	6,488 (0,065)
Expérience de travail	0,035 (0,004)	0,029 (0,002)	0,029 (0,001)	0,031 (0,002)	0,030 (0,002)
Expérience de travail (au carré)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)
SCOLARITÉ⁽¹⁾					
5 ^e secondaire (11 à 13 ans)	0,136 (0,018)	0,150 (0,010)	0,151 (0,010)	0,171 (0,011)	0,178 (0,012)
Université, 1 à 2 ans	0,305 (0,034)	0,302 (0,016)	0,306 (0,014)	0,300 (0,016)	0,346 (0,017)
Université, 3 à 4 ans	0,446 (0,033)	0,634 (0,018)	0,476 (0,013)	0,512 (0,014)	0,551 (0,014)
Université, 5 ans et plus	0,506 (0,032)	0,634 (0,018)	0,628 (0,015)	0,635 (0,016)	0,643 (0,017)
CONDITIONS DU MARCHÉ RÉGIONAL					
ATTRIBUTS LINGUISTIQUES⁽¹⁾					
Francophones bilingues	- 0,172 (0,030)	0,015** (0,023)	0,040** (0,022)	0,075 (0,027)	0,0831 (0,029)
Signification (P)	0,000	0,523	0,076	0,005	0,004
Anglophones bilingues	- 0,051** (0,038)	0,007** (0,026)	0,024** (0,025)	0,080 (0,029)	0,066 (0,031)
Signification (P)	0,177	0,783	0,323	0,006	0,036
Francophones unilingues	- 0,306 (0,032)	- 0,073 (0,023)	- 0,066 (0,022)	- 0,024** (0,027)	- 0,041** (0,029)
Signification (P)	0,000	0,002	0,003	0,403	0,155
STATUT MARITAL⁽¹⁾					
Marié	0,214 (0,023)	0,228 (0,011)	0,225 (0,009)	0,219 (0,009)	0,18 (0,008)
Séparé, divorcé, veuf	0,090** (0,047)	0,138 (0,020)	0,167 (0,015)	0,131 (0,015)	0,135 (0,015)
N ^{bre} de semaines travaillées (logarithme)	0,792 (0,034)	0,967 (0,016)	0,889 (0,013)	0,961 (0,012)	0,846 (0,015)
R ²	0,343	0,461	0,393	0,42	0,335
F (q)	124,392	666,858	962,319	1044,754	766,453
Population (N)	2866	9346	17821	17315	18270

* D'autres restrictions s'appliquent et sont expliquées en détail dans le rapport de recherche.

** L'emploi du caractère gras et du souligné dénote le fait que l'écart est non significatif à un niveau de confiance de 5 %.

(1) Variables muettes : Effet d'un attribut sur le revenu par rapport à ceux d'une catégorie de référence (revenu standardisé à zéro pour cette catégorie).

Référence scolarité : apport au salaire de neuf à dix ans de scolarité.

Référence attributs linguistiques : apport au salaire des attributs d'un francophone unilingue.

Référence statut marital : apport au salaire du statut de célibataire.

Source des données : Fichiers publics de micro-données censitaires, Statistique Canada.

TABEAU 9

Résultats de la régression sur le logarithme du salaire des hommes de langue maternelle française ou anglaise parlant le français et/ou l'anglais à la maison ayant fréquenté l'école au moins jusqu'en 3^e secondaire et travaillant dans les secteurs secondaire ou tertiaire. (Le secteur de la construction est exclu.) Méthode des moindres carrés ordinaires. Modèle explicatif avec contrôle pour le statut marital, Québec, 2000*
 – Catégorie de référence : anglophones bilingues

COEFFICIENTS (ÉCARTS-TYPES)	2000
Constante	6,508 (0,061)
Expérience de travail	0,030 (0,002)
Expérience de travail (au carré)	0,000 (0,000)
SCOLARITÉ⁽¹⁾	
5 ^e secondaire (11 à 13 ans)	0,176 (0,012)
Université, 1 à 2 ans	0,339 (0,017)
Université, 3 à 4 ans	0,547 (0,014)
Université, 5 ans et plus	0,637 (0,017)
CONDITIONS DU MARCHÉ RÉGIONAL⁽¹⁾	
Résident de la RMR de Montréal	0,076 (0,008)
Résident des autres RMR du Québec	0,016** (0,009)
ATTRIBUTS LINGUISTIQUES⁽¹⁾	
Anglophones unilingues	- 0,062 (0,031)
Signification (P)	0,047
Francophones bilingues	0,031 (0,014)
Signification (P)	0,028
Francophones unilingues	- 0,074 (0,015)
Signification (P)	0,000
STATUT MARITAL⁽¹⁾	
Marié	0,184 (0,008)
Séparé, divorcé, veuf	0,138 (0,015)
Nbre de semaines travaillées (logarithme)	
	0,843 (0,015)
R ²	0,339
F (q)	668,884
Population (N)	18270
* D'autres restrictions s'appliquent et sont expliquées en détail dans le rapport de recherche. ** L'emploi du caractère gras et du souligné dénote le fait que l'écart est non significatif à un niveau de confiance de 5 %. (1) Variables muettes : Effet d'un attribut sur le revenu par rapport à ceux d'une catégorie de référence (revenu standardisé à zéro pour cette catégorie). Référence scolarité : apport au salaire de neuf à dix ans de scolarité. Référence conditions du marché du travail de la région de résidence : apport au salaire du prix des biens et des conditions du marché du travail dans les régions hors RMR du Québec. Référence attributs linguistiques : apport au salaire des attributs d'un francophone unilingue. Référence statut marital : apport au salaire du statut de célibataire. Source des données : Fichiers publics de micro-données censitaires, Statistique Canada.	

TABLEAU 10

Résultats de la régression sur le logarithme du salaire des hommes de langue maternelle française ou anglaise parlant le français et/ou l'anglais à la maison ayant fréquenté l'école au moins jusqu'en 3^e secondaire et travaillant dans les secteurs secondaire ou tertiaire. (Le secteur de la construction est exclu.) Méthode des moindres carrés ordinaires. Modèle explicatif avec contrôle pour le statut marital, RMR de Montréal, 2000*
 – Catégorie de référence : anglophones bilingues

COEFFICIENTS (ÉCARTS-TYPES)	2000
Constante	6,430 (0,094)
Expérience de travail	0,031 (0,002)
Expérience de travail (au carré)	0,000 (0,000)
SCOLARITÉ⁽¹⁾	
5 ^e secondaire (11 à 13 ans)	0,187 (0,020)
Université, 1 à 2 ans	0,359 (0,026)
Université, 3 à 4 ans	0,585 (0,024)
Université, 5 ans et plus	0,669 (0,027)
ATTRIBUTS LINGUISTIQUES⁽¹⁾	
Anglophones unilingues	- 0,080 (0,039)
Signification (P)	0,040
Francophones bilingues	0,027** (0,017)
Signification (P)	0,121
Francophones unilingues	- 0,085 (0,019)
Signification (P)	0,000
STATUT MARITAL⁽¹⁾	
Marié	0,212 (0,013)
Séparé, divorcé, veuf	0,147 (0,023)
N^{bre} de semaines travaillées (logarithme)	
	0,873 (0,023)
R ²	0,341
F (q)	343,511
Population (N)	7953
<p>* D'autres restrictions s'appliquent et sont expliquées en détail dans le rapport de recherche. ** L'emploi du caractère gras et du souligné dénote le fait que l'écart est non significatif à un niveau de confiance de 5 %. (1) Variables muettes : Effet d'un attribut sur le revenu par rapport à ceux d'une catégorie de référence (revenu standardisé à zéro pour cette catégorie). Référence scolarité : apport au salaire de neuf à dix ans de scolarité. Référence attributs linguistiques : apport au salaire des attributs d'un francophone unilingue. Référence statut marital : apport au salaire du statut de célibataire. Source des données : Fichiers publics de micro-données censitaires, Statistique Canada.</p>	

TABLEAU 11

Résultats des régressions sur le logarithme du salaire des hommes de langue maternelle française ou anglaise parlant le français et/ou l'anglais à la maison ayant fréquenté l'école au moins jusqu'en 3^e secondaire et travaillant dans les secteurs secondaire ou tertiaire (Le secteur de la construction est inclus)*. Méthode des moindres carrés ordinaires. Modèle explicatif avec contrôle pour le statut marital, Nouveau-Brunswick, 1980, 1990, 1995 et 2000
 – Catégorie de référence : anglophones unilingues

COEFFICIENTS (ÉCARTS-TYPES)	1980	1990	1995	2000
Constante	5,637 (0,174)	6,345 (0,115)	6,111 (0,134)	6,750 (0,152)
Expérience de travail	0,030 (0,006)	0,032 (0,005)	0,026 (0,006)	0,029 (0,006)
Expérience de travail (au carré)	-0,001 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)
SCOLARITÉ⁽¹⁾				
5 ^e secondaire (11 à 13 ans)	0,142 (0,032)	0,123 (0,027)	0,165 (0,036)	0,176 (0,040)
Université, 1 à 2 ans	0,191 (0,053)	0,210 (0,043)	0,332 (0,049)	0,317 (0,053)
Université, 3 à 4 ans	0,284 (0,054)	0,413 (0,041)	0,481 (0,049)	0,433 (0,052)
Université, 5 ans et plus	0,400 (0,050)	0,548 (0,040)	0,546 (0,048)	0,640 (0,050)
ATTRIBUTS LINGUISTIQUES⁽¹⁾				
Francophones bilingues	-0,060 (0,027)	<u>-0,023</u>** (0,020)	<u>-0,014</u>** (0,023)	-0,059 (0,024)
Signification (P)	0,028	0,252	0,547	0,013
Anglophones bilingues	<u>0,016</u>** (0,047)	<u>-0,013</u>** (0,040)	<u>0,044</u>** (0,039)	<u>0,017</u>** (0,037)
Signification (P)	0,739	0,752	0,259	0,657
Francophones unilingues	-0,166 (0,072)	<u>-0,070</u>** (0,043)	<u>-0,104</u>** (0,064)	-0,230 (0,060)
Signification (P)	0,022	0,108	0,106	0,000
STATUT MARITAL⁽¹⁾				
Marié	0,145 (0,037)	0,266 (0,029)	0,265 (0,032)	0,208 (0,031)
Séparé, divorcé, veuf	<u>0,052</u>** (0,062)	0,15 (0,050)	0,186 (0,051)	0,184 (0,049)
N^{bre} de semaines travaillées (logarithme)				
	0,922 (0,044)	0,824 (0,028)	0,893 (0,033)	0,764 (0,037)
R ²	0,396	0,45	0,427	0,323
F (q)	55,943	147,261	117,251	81,282
Population (N)	1008	2146	1875	2016
<p>* D'autres restrictions s'appliquent et sont expliquées en détail dans le rapport de recherche. ** L'emploi du caractère gras et du souligné dénote le fait que l'écart est non significatif à un niveau de confiance de 5 %. (1) Variables muettes : Effet d'un attribut sur le revenu par rapport à ceux d'une catégorie de référence (revenu standardisé à zéro pour cette catégorie). Référence scolarité : apport au salaire de neuf à dix ans de scolarité. Référence attributs linguistiques : apport au salaire des attributs d'un francophone unilingue. Référence statut marital : apport au salaire du statut de célibataire. Source des données : Fichiers publics de micro-données censitaires, Statistique Canada.</p>				

Les auteurs étudient comment ont évolué les écarts salariaux entre les hommes de langue maternelle française parlant français ou anglais à la maison et les hommes de langue maternelle anglaise parlant français ou anglais à la maison. Les auteurs comparent, à cet égard, le Québec et le Nouveau-Brunswick, de 1970 à 2000. Parce que la présence et le comportement des femmes sur le marché du travail en 1970 ne peuvent se comparer à ce qu'ils sont devenus trois décennies plus tard, elles ne font pas partie de la population à l'étude.

Nicolas Béland est agent de recherche à l'Office québécois de la langue française. Éric Forgues est chercheur à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques de l'Université de Moncton. Maurice Beaudin est professeur d'économie au campus de Shippagan de l'Université de Moncton.